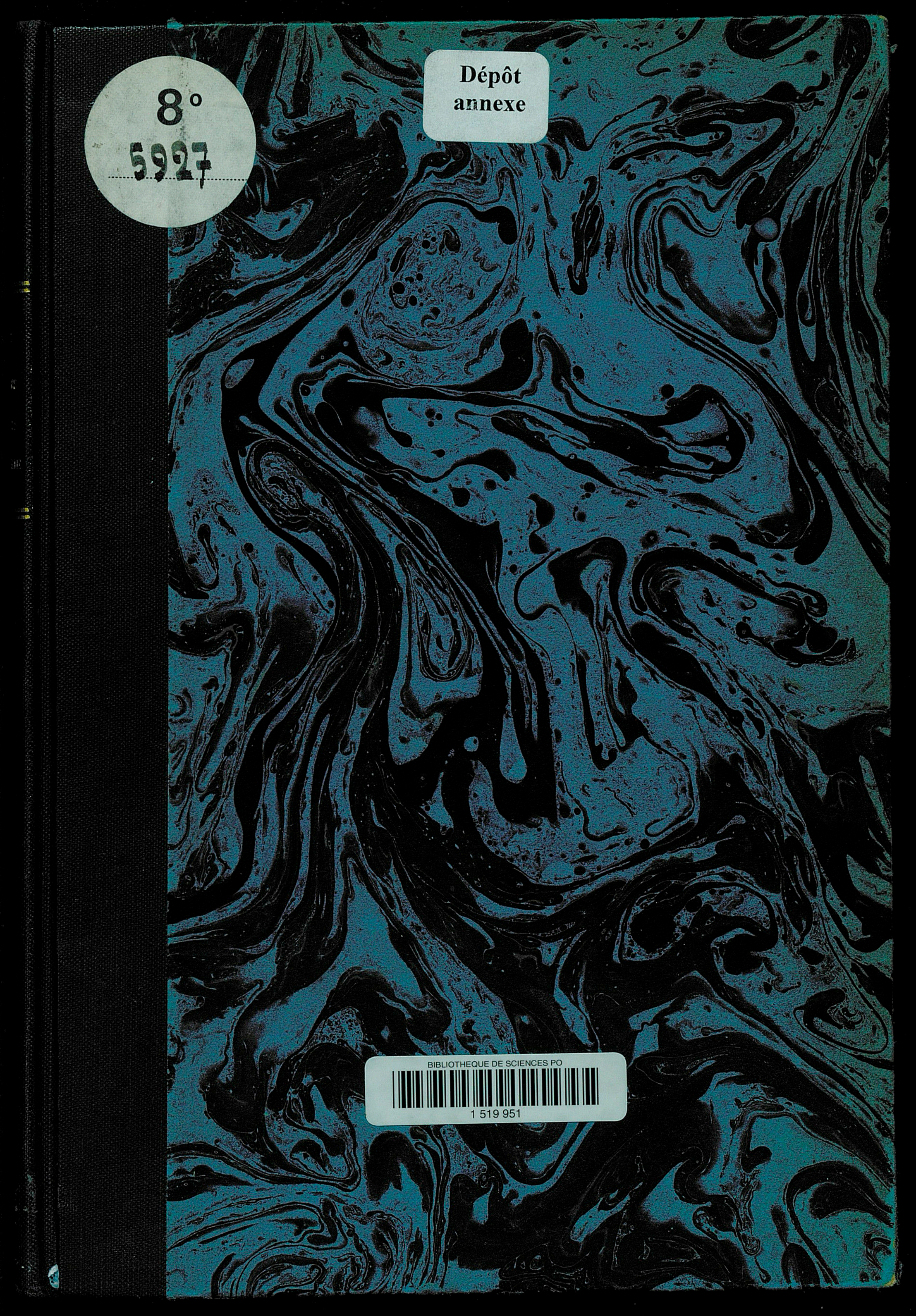
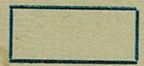
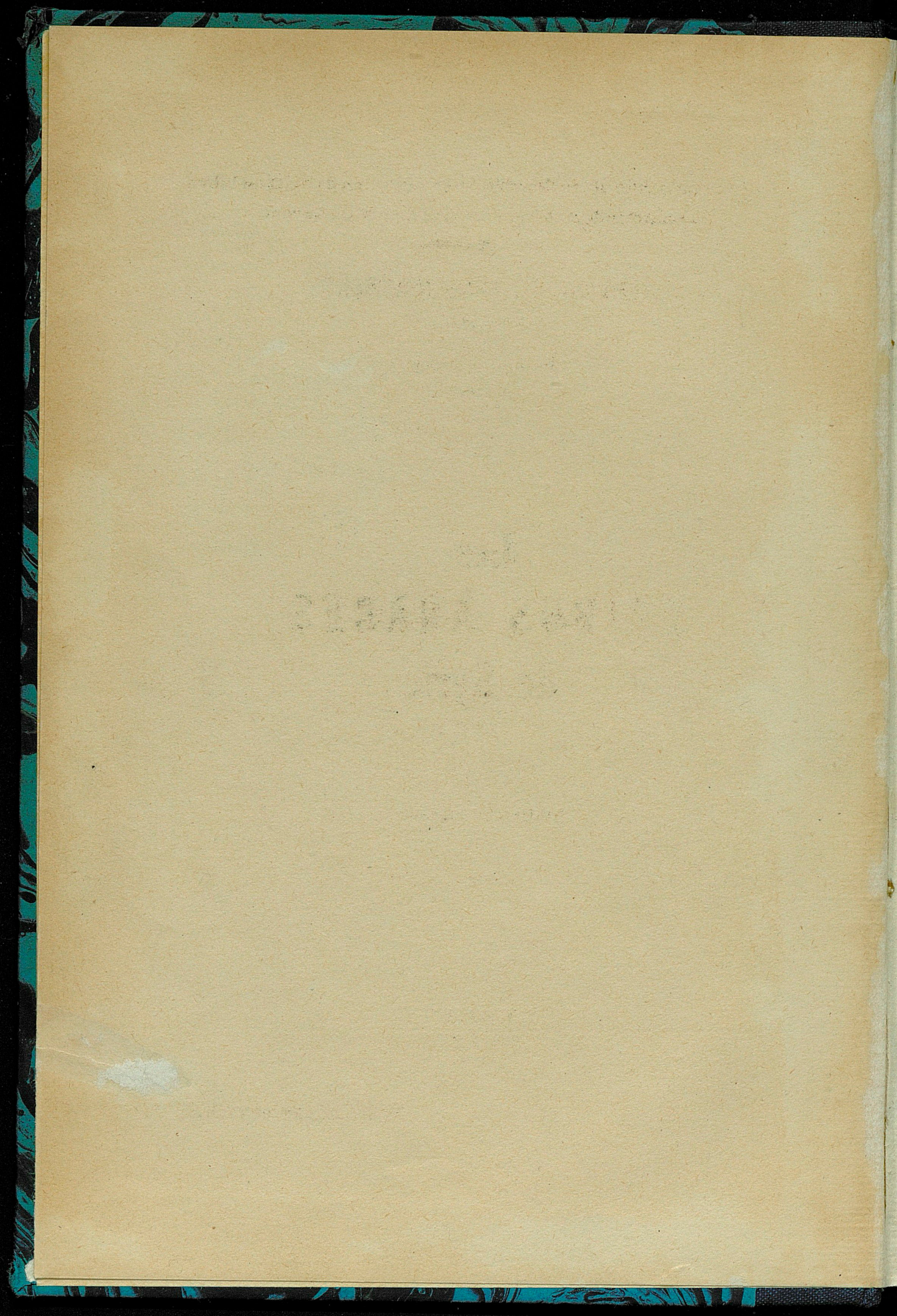


8°
5927
Dépôt
annexe
BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 519 951



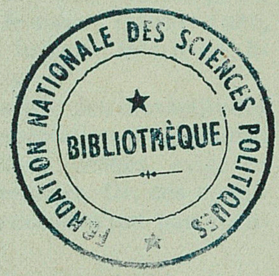




Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban
et Commandement en chef de l'Armée du Levant

SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

SECTION D'ETUDES



Les TRIBUS ARABES de Syrie

EDITION PROVISOIRE

BEYROUTH
Mai 1922

N^os 24, 25, 26 et 27 K.C.

AVERTISSEMENT.

Cette étude sur les *Tribus Arabes de Syrie* a été rédigée à l'aide des renseignements recueillis depuis le mois d'août 1920, date de l'entrée des troupes françaises dans la Syrie intérieure, limitrophe du désert où nomadisent les tribus.

Il serait vain de dissimuler qu'elle présente des inexactitudes et des lacunes. Dans l'état actuel de la documentation il ne saurait en être autrement. La connaissance des tribus arabes exige en effet une longue pratique et une attention soutenue. Or, ces conditions de temps et de continuité dans l'observation n'ont pas encore été réalisées en Syrie.

Outre que la présence des autorités françaises en territoire de nomadisme date à peine d'hier, leur action n'a pu, en raison des circonstances, s'étendre à toute la zone soumise au mandat français. Il a fallu souvent procéder par interrogations. Mais le Bédouin est un être primitif et méfiant, formé par les nécessités et les dangers de sa vie spéciale. Questionné sur sa tribu, il affecte d'ignorer tout ce qui la concerne, surtout si l'enquêteur est inconnu de lui. Ne va-t-on pas lui faire grief d'un vol ou d'une razzia, autrefois commis par lui ou par les siens ? — Parfois cette ignorance n'est pas seulement simulée. De combien de tentes se compose sa tribu ? quelles en sont les sous-fractions ? Que lui importe. Tout juste connaît-il le nom de son Cheikh. — Ce qu'il sait avec certitude (mais encore faut-il qu'il veuille en faire part), c'est l'existence des pâturages, des points d'eau, indispensables à sa vie et à celle de ses troupeaux. Le reste lui parait fastidieux. — Autre source d'erreurs : s'il se met en devoir de satisfaire à tout prix la curiosité de son interlocuteur, à quels renseignements fantaisistes celui-ci ne s'expose-t-il pas ? Telle tribu d'une centaine de tentes s'en verra attribuer un millier ou davantage, tel chef de second ou de troisième rang fera figure de chef suprême, puissant et influent, etc.

La mise au point des informations relatives aux tribus de l'Afrique du Nord a exigé de longues années. Elle a demandé aux officiers des Affaires Indigènes un travail considérable, exécuté sur place, dans le *bled*. En Syrie, la besogne n'est pas moins délicate. Il appartiendra désormais aux officiers du Service des Renseignements chargés du contrôle des tribus, qui se trouvent en

rapport constant avec les nomades, de la mener à bien. Leur effort devra particulièrement porter sur les points suivants : établir des monographies détaillées de tribus, étudier le droit coutumier bédouin dans la tribu et dans les relations des tribus entre elles.

C'est afin de faciliter la tâche des intéressés, en leur fournissant une base précise de travail, que cet essai préparatoire a été entrepris.

Il comprend :

— Une *Introduction*, donnant des renseignements généraux sur l'origine et l'organisation des tribus, et suivie d'une *Bibliographie sommaire*.

— L'étude des *Tribus arabes de Syrie* dans l'ordre géographique, en distinguant 6 régions principales :

I. La Djéziréh ou Haute-Mésopotamie de mandat français.
II. La région d'Alep.
III. La région de Homs à Palmyre.
IV. La région de Damas et le désert de Syrie.
V. Le Djoulan.
VI. Le Hauran et ses confins Sud.

— Des *Annexes*, savoir : modèle de fiche à remplir sur chaque tribu, tableau récapitulatif des tribus, répertoire alphabétique des tribus et des sous-tribus, répertoire alphabétique des noms de chefs, et deux cartes indiquant les emplacements approximatifs des tribus pendant l'estivage et pendant l'hivernage.

Beyrouth, le 1er Mai 1922.

INTRODUCTION

DÉFINITIONS

Dans la terminologie adoptée par les populations syriennes, le Bédouin *(Badaoui)* est exclusivement l'habitant du désert (*ba diat,* désert), le nomade à grands parcours. Il ne faut pas le confondre avec le semi-nomade, désigné sous le nom d'*arabi,* dont les déplacements sont de faible amplitude et s'effectuent dans les limites d'une région déterminée. Il convient enfin de distinguer le sédentaire ou *fellah,* c'est à dire cultivateur, qui habite des villages et s'adonne à l'agriculture.

Les Anézé, grands nomades, sont des Bédouins. Les Slout, confinés dans le Ledja (Hauran) sont des *arab* (pluriel d'*arabi*), Arab El Ledja. Les cultivateurs laissés sur place par certaines tribus possédant des terres (Beggara, Djebour, dans les vallées de l'Euphrate et du Khabour) sont des *fellahs.*

Ce serait une erreur de croire que cette distinction, observée par tous les gens de l'intérieur syrien qui vivent au contact des tribus, n'est qu'une simple question de linguistique. Elle correspond au contraire à une situation de fait des tribus arabes qu'il est nécessaire de préciser dès le début de cette étude.

LES TRIBUS ARABES EN SYRIE

Les steppes de Syrie et de Mésopotamie sont parcourues depuis des temps immémoriaux par des tribus arabes vivant sous la tente. De nombreux textes cunéiformes attestent leur présence dans ces contrées un millénaire avant J.-C. Strabon, qui écrivait au premier siècle de notre ère, a laissé un tableau de la vie des nomades. Il les représente comme des pasteurs pratiquant volontiers le brigandage et prélevant un impôt sur les caravanes qui circulaient entre la Syrie et la Babylonie. Il parle aussi des Arabes sédentaires établis le long de l'Euphrate et du Tigre, où ils formaient des petites principautés. Comme aujourd'hui, c'étaient d'anciens nomades repoussés au bord du désert par des tribus plus fortes. Trop faibles pour continuer leur vie errante, ils s'étaient installés sur des points d'une fertilité suffisante et d'une défense facile ; ils s'y livraient à la culture ; et de même que le mode d'existence des nomades n'a guère changé au cours des siécles, de même les procédés d'exploitation du sol pratiqués de nos jours sur les rives de l'Euphrate et du Khabour ne doivent guère différer de ceux qui étaient en usage à cette époque lointaine.

Toutes ces tribus étaient originaires de l'Arabie centrale. Par la suite, le phénomène d'attraction qui avait contribué à les pousser hors de leur berceau primitif devait continuer à provoquer l'exode de tribus entières ou de fractions de tribus vers les pâturages de Syrie et de Mésopotamie. L'éclosion de l'Islam et la conquête de la Syrie par les successeurs de Mohammed facilitèrent l'installation dans le pays d'un fort contingent d'immigrés. C'est ainsi qu'on prétend que la tribu Djeiss (région de Harran et de Tell Abiad, au S. d'Ourfa) appartenait à l'armée d'invasion. La dernière en date et la plus importante des migrations se produisit à partir du milieu du XVII[e] siècle et se poursuivit pendant la première moitié du XVIII[e]. Ce fut celle des Chammar, venus du Djébel Chammar, massif montagneux situé au N. -O. de l'Arabie, et celle des Anézé, originaires du Nedjed, en Arabie centrale.

Depuis lors, la situation des tribus n'a pas subi de modifications notables. Aucune nouvelle migration sérieuse d'Arabie en Syrie n'est à noter. L'Euphrate constitue une sorte de frontière entre les deux grandes tribus dominantes : Chammar à l'Est, en Mésopotamie, Anézé à l'Ouest, dans le Nord de la Syrie et dans le désert de Damas.

Cependant, au cours des siècles, sous l'empire des nécessités ou des événements, ces tribus ont évolué de manière différente. Les unes, — en général les plus récemment apparues, — ont pu, grâce à leur nombre, conserver leur genre de vie primitif, celui des pasteurs nomades parcourant les étendues désertiques à la recherche des pâturages, logeant sous la tente et se nourrissant des produits de leurs troupeaux. Tels sont les Anézé et les Chammar. Les autres, — les plus anciennes et les plus faibles, — ont dû successivement céder les pâturages aux dernières venues, se retirer sur le pourtour du désert, puis renoncer peu à peu à l'existence nomade pour se fixer, en partie seulement ou en totalité, au sol qu'elles se sont mises à cultiver ; elles s'assurent le plus souvent la protection de leurs puissants voisins en payant l'impôt de la *Khouat*. C'est le cas des tribus qui peuplent les vallées de l'Euphrate et du Khabour, des Haddidyine et des Maouali de la région d'Alep, des tribus *rayes* de Homs, des Fadel du Djoulan, des Slout du Ledja, etc. De là provient la distinction entre tribus nomades, semi-nomades et sédentaires. (1)

(1) Il n'a été tenu compte, dans ce travail, que du caractère ethnique actuel des tribus, -- caractère qui permet de distinguer les Arabes des Kurdes, des Tcherkess ou des Turcomans qui vivent également en tribus. Il est cependant vraisemblable que certaines tribus, fixées au sol depuis longtemps, n'ont pas conservé leur pureté ethnique, soit qu'elles aient été elles-mêmes formées d'éléments mêlés, soit qu'elles aient absorbé des éléments d'origine différente (par exemple des fellahs, employés par la tribu quand elle était mi-nomade.)

LA TRIBU ET SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.

Chez les Arabes, la cellule sociale n'est pas la tribu, mais la famille ou *ahel,* composée du père, de la mère et des enfants et petits-enfants, groupés autour d'un même chef et habitant sous une même tente.

La famille, considérée ainsi dans son sens le plus strict, ne s'augmente pas de l'apport des mariages ou des alliances ; si un enfant se marie, il installe sa tente à côté de celle de ses parents et fonde une famille nouvelle qui prend son nom. Le père mort, les enfants peuvent continuer à vivre en commun, partageant la même tente et divisant entre eux leurs revenus ; mais c'est encore le nom du père qui servira à désigner le groupe familial jusqu'à ce que le fils aîné soit en âge de prendre la direction des affaires, et c'est alors lui qui fera figure de chef et donnera son nom à la tente.

La tente ou *beit* peut donc être également considérée comme une entité. C'est elle qui sert de base à un dénombrement. On admet généralement qu'elle représente de 5 à 6 personnes (dont 1 combattant armé).

Au-dessus du groupe familial se trouvent un certain nombre d'échelons qui constituent la hiérarchie sociale dont la tribu est l'expression supérieure. Ce sont la *hamouleh,* l'*achireh,* et enfin la *qabileh* ou tribu.

La *hamouleh* est à proprement parler la famille formée de toute la parenté à un degré quelconque, mais ne remontant pas au-delà d'un ancêtre dont la descendance est connue. Les étrangers alliés par les femmes n'en font pas partie.

L'*achireh* (assimilée par certains à la tribu elle-même) est une association de familles liées entre elles par des intérêts communs. Les Arabes la font descendre également d'une même souche dont elle serait issue à une date indéterminée. L'*achireh* reste unie dans les différentes circonstances de la vie nomade. Elle se déplace suivant les saisons, les pâturages, les points d'eau, mais ne se disperse pour ainsi dire jamais. Ses membres obéissent à un même chef *(Cheikh)* et suivent une réglementation précise. Si un homme commet un meurtre ou un vol à l'intérieur de l'*achireh,* il ne trouve personne pour le défendre, et il doit prendre la fuite afin d'échapper à la punition, à moins qu'il ne se soumette à la juridiction exercée par le Cheikh lui-même ou le juge *(Cadi),* con-

formément au droit coutumier en vigueur dans la tribu (1)

La tribu proprement dite, *qabileh,* est la réunion de tous les éléments précédents : *ahel, hamouleh, achireh.* D'après les traditions des Arabes, particulièrement épris de généalogie, elle tirerait elle aussi son origine d'un ancêtre unique, d'où le nom de *beni*, fils (Beni Khaled, Beni-Sakhr, etc...) porté par certaines tribus. Rien n'est cependant moins certain, et l'on a de nombreux exemples de tribus formées par le groupement d'éléments divers autour d'un Cheikh qui leur a donné son nom. Dans le même ordre d'idées, la coutume de l'adoption par mélange du sang facilite l'entrée dans la famille, et par conséquent dans la tribu, d'étrangers qui en feront dorénavant partie intégrante.

Les caractéristiques de la tribu, d'après le P. Jaussen, sont les suivantes :

1°/ — elle doit former un tout homogène et indépendant ayant des intérêts déterminés ;

2°/ — elle doit reconnaître la direction d'un Cheikh unique, au moins dans les questions majeures ;

3°/ — elle doit porter le même nom et par conséquent provenir d'une même race (c'est ce que les Arabes traduisent en disant qu'elle descend d'un même ancêtre.)

Il ne faut pas conclure de ces données que la tribu est un groupement nécessairement nombreux et puissant. Il existe en Syrie des tribus de 4.000 tentes (Rouallah) et des tribus de 100 tentes et moins (dans le Djebel Druze).

Une autre subdivision de la tribu est parfois employée par les Bédouins. C'est la suivante :

a) — le *batn* ou ventre, désignant la progéniture, l'embranchement ;

b) — le *fakhth* ou cuisse, désignant un sous - embranchement ;

c) — l'*achireh* désignant l'ensemble de la parenté d'un seul homme ;

d) — le *facileh,* traduisible par le mot « genre » et désignant le groupe familial au sens le plus étendu.

Il convient enfin de signaler le terme *dana,* employé en particulier chez les Anézé, et qui semble désigner un embranchement. Le groupe des Anézé du Nord (Fedaan, Sbaa) est ainsi appelé *Dana Abed,* par opposition avec les Anézé du Sud (Ould Ali, Hasséné, Rouallah) ou *Dana Moslem.*

(1) Pour ce qui concerne le droit coutumier chez les Arabes, voir l'ouvrage du R. P. Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab.*

L'obscurité règne en pareille matière. Tel terme, courant dans une région, n'est pas usité dans une autre. Il faut se garder de l'interprétation que lui donnent les Bédouins eux-mêmes, intéressés à grossir l'importance de leur propre unité. Ce n'est qu'à la longue qu'on arrivera à y apporter quelque lumière.

LE CHEIKH

On a vu qu'à la tête de chaque tribu se trouve un chef qui porte le nom de *Cheikh* (ce mot se traduirait en français par « ancien».)

La dignité de Cheikh n'est pas héréditaire comme on le croit souvent. Le fils ne succède au père que s'il en est jugé digne ; au cas où il ne le serait pas, la tribu opposerait son veto en refusant de lui obéir et en portant son choix sur un personnage plus valeureux, pris de préférence dans la famille du défunt, considérée comme plus noble.

La valeur personnelle joue en effet un grand rôle chez les Arabes. Le P. Jaussen cite à ce propos une anecdote caractéristique. Il posait un jour à un chef Bédouin la question suivante : — « Comment devient-on Cheikh parmi les Arabes? » - « Par l'intelligence et par le poignet », lui répondit son interlocuteur en brandissant son sabre.

Plus loin, le même écrivain relate qu'on exige du Cheikh un certain nombre de qualités qui peuvent se résumer ainsi :

a) — la bonté et la générosité (c'est-à-dire qu'il doit se montrer généreux, non seulement envers les gens de sa tribu, mais encore vis à vis des hôtes de passage et des chefs des tribus voisines) ;

b) — la jument (c'est-à-dire qu'il soit bon et brave cavalier);

c) — l'intelligence et la prudence (qualités qui se manifestent dans le règlement des questions intérieures, l'exercice de la justice, et aussi dans les rapports avec les autres tribus);

d) — l'abondance des biens (troupeaux, armes, etc...) ;

e) — l'abondance des hommes (nombre de ses parents, de ses partisans, bonne entente dans la tribu).

L'autorité effective du Cheikh est assez difficile à déterminer. Aucune charte n'existe, aucune règle écrite n'a jamais rien fixé.. Tout dépend de la coutume et aussi de la capacité de l'individu Parfois il serait permis de dire que le Cheikh n'est rien ; d'autre fois il serait juste de dire qu'il est tout.

En général, son autorité s'exerce dans les circonstances suivantes :

a) — Le Cheikh règle les campements. Il établit ses prévisions d'après les saisons, les pâturages, les points d'eau, et en tenant compte des usages concernant le droit de pâturage, de la compénétration possible des tribus, etc... Il se soucie surtout de la sécurité des siens, en s'informant de l'état politique du désert. Lorsqu'il juge le moment venu, c'est lui qui donne le signal du départ en pliant sa tente.

b) — Il veille à la vie sociale et à la bonne harmonie de ceux qui l'entourent, intervient dans les discussions intérieures, règle les litiges (sauf en cas d'existence d'un *Cadi* ou juge dans la tribu), fait restituer les objets volés, protège les pauvres et les faibles, donne son consentement aux mariages et aux divorces, etc..

Si étendu que soit ce pouvoir, il n'est cependant pas absolu. Le Cheikh ne pourrait par exemple pas exproprier un membre de sa tribu à son avantage. Son autorité est en ce cas limitée au droit de propriété individuelle.

Le Cheikh a-t-il qualité pour déclarer la guerre et conclure la paix? Le P. Jaussen donne la version suivante. Quand la guerre est déclarée contre une autre tribu, le Cheikh jouit parmi les siens d'un pouvoir presque sans contrôle. Au cou de sa chamelle ou de sa jument, il attache un morceau d'étoffe noire et fait le tour des campements. « La guerre est déclarée contre telle tribu, dit-il, préparez-vous. » Chacun de prendre alors ses armes et de le suivre. S'il arrive qu'un Arabe refuse, il peut le frapper, le chasser du campement, confisquer sa monture et ses armes. Il lui interdit de se présenter devant lui et ne lui permettra plus de se marier dans la tribu.

Selon d'autres versions, c'est à une sorte de conseil des hommes les plus influents de la tribu, réunis sous la tente du Cheikh, qu'il appartient de se prononcer en faveur de la guerre ou pour décider de la paix. Le Cheikh doit se soumettre en tous points aux décisions de ce conseil.

Quoiqu'il en soit, ainsi qu'il a été dit plus haut, tout est question de personnes, et le Cheikh pourra, s'il est assez puissant, imposer sa volonté sans rencontrer d'opposition. Il pourra même, s'il devient célèbre, étendre son autorité sur des tribus voisines plus faibles, qui viendront se ranger sous sa bannière en cas de guerre. C'est ainsi que Noury Chaalan, chef des Rouallah, au moment de sa plus grande puissance, a réussi à grouper autour de lui, en plus de sa tribu propre, un certain nombre de petites tri-

bus qui le considéraient comme leur véritable chef. Le déclin de ce personnage, au contraire, provoquerait à nouveau la dissidence de ces éléments.

RELATIONS ENTRE TRIBUS

La question des relations entre tribus nécessiterait à elle seule une étude complète. La science dont elle ferait l'objet, la sociologie du désert, n'a guère été abordée jusqu'à maintenant. Il semble qu'il y ait là un sujet intéressant à approfondir par les officiers placés au contact des tribus.

Il existe, entre tribus différentes, deux états de relations : l'état d'hostilité et l'état de paix.

L'état d'hostilité se traduit par des razzias réciproques. La razzia a pour but l'enlèvement des troupeaux ou des tentes de la tribu adverse. Elle procède généralement par surprise. Dirigée par un guerrier réputé pour son habileté (et qui n'est pas forcément le Cheikh) portant le nom de *aquid*, l'expédition, montée à cheval ou à chameau et recrutée parmi les volontaires, s'arrange de manière à arriver au point du jour sur le campement ennemi. A un signal donné, les assaillants se précipitent sur les victimes qu'ils cherchent à dépouiller, si la surprise a été réalisée et si les assaillis ne sont pas en nombre suffisant pour se défendre. On s'efforce de part et d'autre d'éviter les effusions de sang.

Cette dernière circonstance est en effet d'une importance capitale; car, selon la loi bédouine, le sang appelle le sang, et l'état d'hostilité peut alors dégénérer en guerre ouverte qui engage la tribu entière et chacun de ses membres en particulier, à moins que l'acquittement du droit du sang (*dia*) ne vienne tempérer cet esprit de vengeance.

L'état de paix peut revêtir différentes formes. Le P. Jaussen en cite deux en vigueur chez les Bédouins du pays de Moab : le *benameh* et la *sobhah*.

La *sobhah* est le lien d'amitié ou de camaraderie existant entre tribus qui vivent en bonne relation de voisinage et ne se font pas de razzias réciproques. Elle ne nécessite pas de traité d'alliance spécial.

Le *benameh*, au contraire, consiste en une sorte d'alliance offensive et défensive, en vertu de laquelle les deux tribus intéressées prennent l'engagement de se comporter l'une vis à vis de l'autre comme des parents.

Ces deux catégories de rapport entraînent des différenciations dans le droit coutumier entre tribus. Le droit du sang, par exemple, n'est pas le même dans la *sobhah* que dans le *benameh*. Dans le premier cas, non seulement le meurtrier lui-même et toute sa parenté, mais encore la tribu entière, sont rendus responsables du sang versé. Dans le *benameh*, c'est seulement le meurtrier et ses descendants en ligne directe, plus les trois générations les plus proches en ligne collatérale, qui sont tenus pour responsables ; ils doivent s'exiler s'ils ne veulent pas tomber sous le coup de la vengeance.

L'Impôt de fraternité ou Khouat. — Outre ces relations entre tribus considérées comme étant sur un même pied d'égalité, existe entre tribus puissantes et tribus plus petites ou tribus sédentaires un pacte d'alliance comportant la protection du plus faible par le plus fort, moyennant la perception d'un impôt dit impôt de fraternité ou *Khouat*.

Les tribus qui paient la *Khouat* passent pour avoir un frère *(akhou)* dans la tribu qui la perçoit. L'office de ce frère est en quelque sorte d'incarner cette protection.

Le montant de la *Khouat* est variable. Pour les sédentaires, il dépassait souvent autrefois 150 o/o des impôts versés au gouvernement ottoman, plus une certaine quantité de denrées, blé, orge, riz, café, sel, sucre, tabac et même habits, armes et poudre. Pour les nomades il ne comporte guère que du bétail, de préférence des brebis.

Cependant la *Khouat* n'a pas toujours ce caractère d'imposition librement consentie. Il faut souvent la considérer plutôt comme un abus de force des grandes tribus. C'est ainsi que la plupart des campements ou des villages de la vallée de l'Euphrate doivent la payer doublement, d'une part aux Chammar situés à l'Est du fleuve, d'autre part aux Anézé situés à l'Ouest.

Relations de pâturages. Points d'eau. — Obligés pour assurer la nourriture de leurs nombreux troupeaux de se déplacer, suivant les saisons et les conditions climatériques, à la recherche des pâturages et des points d'eau, les nomades sont amenés à parcourir des espaces parfois considérables. Chaque tribu doit-elle rester confinée dans ses limites, conduire ses troupeaux aux mêmes emplacement dans la zone qui lui appartient ? Existe-t-il au contraire une liberté absolue en ce qui concerne la pâture et le ravitaillement en eau ? Il semble qu'en Syrie il n'y ait à ce sujet aucune règlementation bien précise. La partie Nord du désert *(Hamad)*, comprise entre la latitude de Palmyre et celle du Djebel Anézé (S. E. de Damas), où nomadise la puissante tribu des Rouallah pendant

l'hiver, sert également à un certain nombre d'autres tribus, dont quelques-unes n'appartiennent ni aux tribus Anézé, ni au tribus alliées des Rouallah. De même, le puits important de Ain el Beida, à une trentaine de Km. à l'Ouest de Palmyre, est fréquenté par toutes les tribus du voisinage, que le printemps ramène aux abords des régions cultivées.

Il règne donc une certaine latitude dans le droit de pâturage et d'eau en Syrie. Cette latitude ne va cependant pas au delà de la coutume qui est la seule vraie règle observée par les Bédouins. C'est la coutume qui détermine les zones de transhumance des tribus; elle peut faire qu'il y ait soit superposition, soit enchevêtrement de ces zones.

Chaque tribu s'y conforme et des incidents se produisent si une tribu manifeste l'intention d'enfreindre la coutume. Au cours de l'année 1921, certaines fractions Rouallah de la région de Damas ayant voulu se transporter dans le Djebel Bilas, au S.E. d'Alep (territoires des Anézé-Sbaa), en furent empêchées par l'attitude hostile des occupants.

Il peut arriver cependant que, pour des raisons particulières (sécheresse, conflits), certaines tribus soient amenées à sortir de leur zone habituelle et à emprunter provisoirement le territoire relevant d'une autre tribu. Celle-ci ne manque généralement pas, à moins qu'un traité d'alliance ne la lie à la précédente, de prélever un impôt qui porte le nom de *gosrah*. Mais cet impôt n'engage pas l'avenir, et lorsque les raisons qui ont motivé l'incursion cessent, les éléments étrangers sont tenus de s'éloigner à nouveau.

RELATIONS DES NOMADES AVEC LES SÉDENTAIRES, SÉDENTARISATION

Lorsque les pluies ont cessé au désert, les premières chaleurs du printemps ramènent aux abords des régions cultivées, pourvues de sources ou de cours d'eau permanents, toute la population que l'hiver avait éloignée dans la steppe alors verdoyante. Ce retour met donc en contact périodique nomades et sédentaires. Il ne s'effectue évidemment pas sans conflits. C'est l'époque où les moissons encore sur pied étendent entre les villages un tapis précieux qu'il faut éviter de fouler. Aussi les cultivateurs ne voient-ils pas sans appréhension approcher la horde des hommes et des animaux, les premiers toujours à l'affût d'un larcin, les derniers avides de satisfaire un appétit que la sécheresse commençante a

attisé. Si l'on demande aux propriétaires de l'intérieur leur opinion au sujet des nomades, ils ne manquent pas de répondre qu'ils considèrent ceux-ci comme des êtres inutiles et malfaisants, — inutiles parce que ne cultivant pas, malfaisants par les déprédations qu'ils commettent, — et vis à vis desquels une seule mesure s'impose : les maintenir dans le désert.

Telle ne doit cependant pas être l'opinion des autorités, soucieuses de concilier à la fois les intérêts des uns et des autres. Si en effet le nomade ne cultive pas lui-même, il ne faut pas oublier qu'il tient dans la vie économique du pays un rôle important à cause de ses troupeaux, en particulier de ses moutons. Le chiffre des moutons appartenant aux tribus de Syrie a été évalué à plus de 2.000.000. Les chameaux permettent de plus à certaines tribus de servir d'intermédiaire commercial, à travers les étendues désertiques, entre les grandes villes de la Syrie, comme Damas, Homs, Hama, Alep, et les régions éloignées de l'Euphrate et de la Mésopotamie.

Le dernier mot n'a également pas été dit en ce qui concerne la sédentarisation des nomades. Il est exact que le bédouin, épris d'indépendance et de mouvement, considère avec un certain mépris le *fellah* qui s'adonne aux travaux de la terre. Il existe cependant en Syrie, en bordure du désert, où la densité de la population est loin d'atteindre celle que comporterait la richesse du sol, de vastes territoires qui demeurent jusqu'à présent à peu près inexploités. Une partie de ces territoires — propriété du gouvernement ottoman — est complètement inoccupée. Une autre partie est habitée par des tribus sédentaires qui tirent de leur travail les moyens de mener une existence honnête et paisible. Un certain nombre de villages appartiennent mêmes à des Cheikhs nomades, qui viennent y passer l'été avec leurs tribus. Déjà plusieurs parmi celles-ci ont manifesté l'intention de se livrer désormais à l'exploitation de ces propriétés.

M. Augustin Bernard, dans son livre particulièrement renseigné sur *L'évolution du nomadisme en Algérie*, s'est efforcé de déterminer dans quelles conditions peut s'opérer le passage de l'état nomade à l'état sédentaire . Il conclut qu'il est indispensable: a) d'amener les indigènes à évoluer non pas dans notre civilisation, mais dans la leur; — b) de tenir compte des circonstances géographiques.

Les résultats importants qui ont été obtenus en Algérie peuvent être également atteints en Syrie, quoique les données du problème ne soient pas toujours les mêmes. En tout cas, c'est vers ce but de stabilisation des nomades que doivent tendre les efforts

de ceux qui ont la charge d'administrer le pays. Ils supprimeront ainsi une grande part des difficultés qui s'opposent à la mise en valeur actuelle d'une portion considérable des territoires placés sous le mandat français.

LA POLITIQUE BÉDOUINE

Les nomades ont été qualifiés d'individualistes, à qui l'âpre solitude du désert et les rudes exigences de leur vie traditionnelle ont formé une mentalité particulière, contrastant avec celle des civilisés rompus à la conception de collectivité.

Certains auteurs qui les connaissent bien les représentent sous de peu brillantes couleurs : incapables de discipline, jaloux les uns des autres, continuellement divisés par de misérables contestations, dépourvus d'esprit de suite, cédant à l'impulsion du moment, indifférents à tout principe religieux et social, à tout sentiment patriotique, et préoccupés uniquement de leur intérêt personnel le plus immédiat. - On peut ajouter qu'ils ont la mobilité du sable du désert que le vent chasse dans toutes les directions.

Dans ces conditions, il paraît difficile de fonder sur eux une politique. Le voyageur anglais Palgrave, qui a traversé l'Arabie en 1862 et 1863, cite en parlant d'eux cette phrase entendue en tribu : « Celui qui compte sur l'appui des Bédouins ressemble à un homme qui voudrait bâtir une maison à la surface de l'eau. »

Avant la guerre, les Turcs avaient adopté vis à vis des nomades de Syrie certaines dispositions :

a) ils avaient tenté de les fixer au sol en construisant des habitations (en particulier dans la vallée de l'Euphrate et du Khabour) et en les contraignant au besoin à y résider;

b) ils avaient fondé une école destinée aux fils de cheikhs et de notables importants : *l'Achiret mektabi* de Constantinople;

c) ils accordaient une investiture officielle aux principaux chefs et leur offraient des cadeaux en argent et en nature, en retour de services effectivement rendus (garde de routes, de voies ferrées, perception d'impôts, etc..);

d) ils s'efforçaient d'assurer la sécurité du désert en installant des postes de gendarmerie dans les principaux marchés fréquentés par les nomades et à proximité des points d'eau. Cette gendarmerie était montée et par conséquent très mobile.

Il ne semble pas toutefois que ces mesures aient amélioré sensiblement la situation des tribus de Syrie. Les raisons de cet échec sont à rechercher en détail et avec soin, si l'on veut obtenir la réalisation intégrale du programme fixé par la Puissance Mandataire, qui poursuit les buts suivants:

a) protéger les populations sédentaires installées en bordure des zones de nomadisation ;

b) organiser la police de routes caravanières;

c) favoriser le mouvement économique entre nomades et sédentaires;

d) améliorer la situation matérielle et morale des nomades (sédentarisation), tout en respectant leurs traditions et leurs coutumes.

Déjà, dix-huit mois de contact avec les tribus arabes ont permis aux autorités françaises de jeter les bases d'une politique fructueuse, dont les premiers résultats sont des plus encourageants.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1.- Jean-Louis BURCKHARDT, *Voyage en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz regardées comme sacrées par les Musulmans, suivi de notes sur les Bédouins et d'un essai sur l'histoire des Wahabites.* Traduction de l'anglais par J.-B. Eyries; 3 vol. in-8, Paris, Bertrand, 1835.

Traduction des ouvrages suivants de Burckhardt : *Travels in Arabia*, 2 vol., Londres, 1829 et *Notes on the Bedouins and Wahabis*, Londres, 1831 - Le t. III contient une nomenclature des tribus de Syrie qui peut être consultée encore avec fruit.

2.- William-Gifford PALGRAVE, *Une année de voyage dans l'Arabie Centrale (1862-1863),* traduit de l'anglais par Emile JONVEAUX ; 2 vol. in-8, Paris, Hachette, 1866,

Traduction de l'ouvrage *Central and Eastern Arabia* ; 2 vol. , Londres, 1865. A consulter sur le mouvement Wahabite.

3.- Caussin de PERSEVAL, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme ;* 3 vol. in-8, Paris, 1848.

4.- Lady Anne BLUNT, *Bedouin Tribes of the Euphrates ;* 2 vol. in-8, Londres, 1879.

5.- Docteur Eduard SACHAU, *Reisen in Syrien und Mesopotamien;* in-8, Leipzig, Brockhaus, 1883.

6.- Max Von OPPENHEIM, *Von Mittelmeer zum Persischen Golf ;* 2 vol. in-8, Berlin, 1899-1900.

Important. A consulter sur les tribus Chammar.

7.- René DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam ;* in-8, Paris, Leroux, 1907.

Voir en particulier, sur le mécanisme des migrations, les deux premiers chapitres.

8.- Habib K. CHIHA, *La Province de Bagdad, son passé, son présent, son avenir, contenant aussi des Notes sur le Chemin de Fer de Bagdad et une étude inédite sur les Tribus nomades de la Mésopotamie ;* in-16, Le Caire, 1908.

Renseignements tendancieux.

9.- R.P. JAUSSEN, *Coutumes des Arabes au pays de Moab ;* in-8, Paris, Gabalda, 1908.

Ouvrage très important sur le droit coutumier bédouin.

10.- Clément HUART, *Histoire des Arabes ;* 2 vol. in-8, Paris, Genthner, 1912.

11.- *Handbook of Arabia,* tome 1° ; in-8, Mai 1916.
Publié par l'Admiralty War Staff Intelligence Division (hors commerce)

12.- *Handbook of Mesopotamia* ; tome 1°, in-8, Août 1916.
— id —

13.-*Handbook of Northern Palestine and Southern Syria*; in-8, 1918.
— id —

PREMIÈRE PARTIE

TRIBUS DE LA HAUTE-MESOPOTAMIE OU DJEZIREH

La Mésopotamie s'étend entre le Tigre et l'Euphrate, des montagnes du Kurdistan au Golfe Persique. Elle comprend deux régions distinctes ; au Nord la Haute-Mésopotamie ou *Djezireh* (en arabe, île), au Sud la Basse-Mésopotamie ou *Irak* (ancienne Babylonie), séparées par une ligne sensiblement N.S. reliant Samarra, sur le Tigre (110 Km. N. de Bagdad) aux environs de Feloudja, sur l'Euphrate (O. de Bagdad). La première est en majeure partie englobée dans la zone de mandat français, dont la limite septentrionale et orientale est la voie ferrée de Bagdad, depuis Djerablous, sur l'Euphrate, jusqu'à Nissibin, - une ligne reliant Nissibin à Djezireh ibn Omar, sur le Tigre, - ce fleuve de Djezireh Ibn Omar à Feischkhabour (120 Km. N.O. de Mossoul),- puis une ligne passant par Roumelan-Keoui et aboutissant à Abou Kemal sur l'Euphrate (120 Km. S.O de Deir ez Zor). La seconde est placée toute entière sous mandat britannique.

Constituée par une série de terrasses calcaires qui vont en s'abaissant progressivement en direction du Golfe Persique, la Djezireh prolonge vers l'E. et le N. E. les déserts de Syrie et d'Arabie. Mais elle n'offre pas leur caractère désolé. Les experts évaluent sa partie cultivable à 60 % de son étendue. Cette fertilité est due, d'une part, à la nature du sol, d'autre part au régime hydrographique abondant. En plus des deux grands fleuves, Euphrate et Tigre, qui forment sa ceinture, le Djezireh est arrosée par des affluents importants de l'Euphrate, le Nahr Belik et le Nahr Khabour, qui recueillent eux-mêmes toute une série de cours d'eau issus des montagnes du Kurdistan ; elle est en outre traversée par un grand nombre de petits *ouadis* intermittents, alimentés par les pluies d'hiver et que les premières chaleurs dessèchent presque régulièrement.

Cette abondance d'eau, qui contraste avec la sécheresse du désert syrien, où ne se rencontrent en été que de faibles sources disséminées sur des étendues considérables, a fait de la Djezireh, dans l'antiquité, une région prospère. En particulier, les rives de l'Euphrate et du Khabour, jalonnées de ruines encore imposantes,

attestent de la vitalité que ces fleuves apportaient à cette province qui fit la richesse du royaume assyrien de Ninive et que de nombreux conquérants, Egyptiens, Chaldéens, Perses, Mèdes, Romains, Parthes et, en dernier lieu, Arabes et Turcs, se disputèrent au cours des siècles.

Malheureusement, des guerres incessantes qu'ils entretinrent les uns contre les autres, comme aussi de l'invraisemblable insouciance des derniers conquérants arabes et turcs, devait résulter un état semblable à celui qui étonne le voyageur dans la région autrefois luxuriante de Palmyre: le dépeuplement et la ruine.

Aujourd'hui, la Djezireh n'est plus habitée que par quelques tribus (Kurdes sur la périphérie Nord, Arabes dans la majeure partie du pays,) trop apathiques pour en entreprendre la mise en valeur rationnelle. — Comme nous l'avons vu, le véritable Arabe nomade, le Bédouin, se croirait déshonoré s'il lui arrivait de travailler le sol. Il préfère continuer à mener sa vie misérable de bohême errant dans les régions les moins favorisées (étendue désertique entre le Khabour et le Tigre) que de tenter le moindre effort afin de profiter des ressources qui s'offrent à portée de sa main. Dans les vallées (Euphrate, Khabour, Belikh) se sont cependant fixés peu à peu des éléments autrefois nomades qui conservent encore en grande partie leur tente de poil noir, de préférence aux maisons de pierres bâties à leur intention par les soins du gouvernement ottoman, et qui, par des procédés primitifs, s'efforcent de tirer quelques produits d'un sol extraordinairement fertile.

Suivant le plan adopté pour l'ensemble de cette étude, nous étudierons ces tribus arabes en allant du Nord vers le Sud, puis de l'Est vers l'Ouest.

Au nord, au pied des montagnes du Kurdistan et dans les vallées supérieures des ouadis, se trouvent des tribus entièrement nomades : Chammar, Taï, Djeiss, Haddidyine, Naïm, Beni-Khattib, Adouan, Chorabyine. — Au sud, dans les vallées, des tribus sédentaires ou mi-nomades : Djebbour, Ogueidat, Beggara, Afadlé, Abou-Assaf, Sabkha, Oueldé, etc...

CHAPITRE I

CHAMMAR

ORIGINES

Les Chammar constituent, avec les Anézé, l'un des plus forts groupements d'Arabes nomades. Ils sont répandus en Arabie, en Mésopotamie et en Syrie. Leur nombre total en ces deux dernières contrées est évalué à 185.000 âmes.

Ils sont originaires du Djebel Chammar, massif montagneux parsemé d'oasis, situé à l'extrémité N. O. du Nedjed (Arabie centrale). D'après le voyageur anglais Palgrave, qui parcourut ces régions en 1862 et 1863, leur constitution en tribu remonterait au Moyen Age ; ils proviendraient de différentes familles coalisées à l'occasion des bouleversements guerriers qui marquèrent la naissance de l'Islam ; ils prirent le nom de leur montagne et s'affirmèrent comme l'un des éléments prépondérants de l'Arabie centrale.

Au milieu du XVII^e^ siècle, à la suite d'une série de luttes malheureuses avec les Anézé, eux-mêmes confinés en Arabie, les Chammar se divisèrent en deux fractions qui devinrent géographiquement et politiquement distinctes :

I°) Les *Chammar Toga,* dits *Chammar d'Arabie,* demeurèrent dans le Djebel Chammar et se groupèrent autour de la famille d'Ibn Er Rachid, émir de la ville de Hail (N.E. de Médine), qui exerçait une quasi-souveraineté sur toute la région qui s'étend au N. du Nedjed. Au cours du dernier siècle et durant la grande guerre, ils jouèrent, en tant qu'alliés des Turcs, un rôle important. Ennemis des Ibn Seoud, émirs du Nedjed et chefs des Wahabites, ils furent le rempart auquel vinrent se heurter les efforts incessants de cette secte religieuse vers le Nord. L'année 1921 vit cependant s'accuser leur déclin. Vaincu par les Wahabites, leur émir Ibn Rachid dut offrir sa soumission à Ibn Seoud, qui occupa Hail. Les Rouallah, puissante tribu du désert de Syrie, profitèrent de ces revers pour s'emparer de l'oasis de Djauf (600 Km. N. de Médine). A la suite de ces événements, il semble que le groupement Toga soit sur le point de se disloquer ; un certain nombre de ses éléments ont déjà rejoint les Chammar-Djerba qui nomadisent en Mésopotamie et en Syrie.

2°) Les *Chammar de Mésopotamie* ou *Chammar Djerba* abandonnèrent leurs emplacements traditionnels et, sous le commandement d'Ibn Djerba, s'acheminèrent vers le désert de Syrie, qui apparaissait aux nomades comme une terre promise, à cause de la richesse relative de ces pâturages et de l'abondance de ses ressources en eau. Des tribus arabes, comme les Amour, les Haddidyine et surtout les Maouali, l'occupaient déjà. Elles soutinrent de longs combats contre les Chammar, qui restèrent victorieux et bousculèrent leurs ennemis vers l'intérieur de la Syrie, entre Alep et Hama, où leurs descendants demeurent encore à présent.

Environ un siècle plus tard, un autre flot de peuples, les Anézé, monta du Nedjed central et se répandit à son tour dans le désert de Syrie. Des luttes acharnées éclatèrent entre Anézé et Chammar. Mais ceux-ci, qui avaient sans doute appris à connaître, au cours de leurs randonnées, les riches plaines de Mésopotamie, laissèrent bientôt les steppes syriennes à leurs adversaires et commencèrent pour leur propre compte une seconde invasion.

Franchissant l'Euphrate, ils soumirent peu à peu toute la Mésopotamie, depuis la latitude de Bagdad jusqu'aux montagnes du Nord. Les anciens occupants, divisés, réduits, furent refoulés sur les confins. C'est ainsi que les Taï se séparèrent en deux fractions : l'une s'établit au Nord du Sindjar, l'autre traversa le Tigre et se fixa entre Mossoul et le Grand Zab. D'autres tribus, comme les Djebbour, les Beggara, les Oueldé, les Ogueidat, abandonnèrent la vie nomade et s'échelonnèrent le long des vallées.

L'histoire moderne des Chammar se confond avec la longue suite de combats qu'ils durent entreprendre avec les tribus arabes dépossédées, puis successivement avec les Turcs, les Turcomans, les Kurdes et enfin les Circassiens.

Ce n'est toutefois qu'en 1830, pendant les troubles de Bagdad, fomentés par Daoud Pacha, qu'ils apparurent comme une puissance politique. La Porte les employa à soumettre les révoltés. Ils y parvinrent ; mais ne recevant pas la récompense qu'ils espéraient, ils se tournèrent bientôt contre les autorités turques. Celles-ci n'ayant aucune troupe à leur opposer firent appel aux Anézé qui surgirent en masse. L'occasion leur semblait favorable pour s'emparer des riches pâturages des Chammar. Ils se livrèrent à mille excès. Effrayé du développement que prenait la lutte, le gouverneur de Bagdad dut avoir recours à des tribus de l'Irak, dont l'approche suffit à rejeter les Anezé dans leurs terrains de parcours habituels. Et le titre de Roi du Désert, accor-

dé à Soufouk Ibn Djerba, cheikh des Chammar, apaisa momentanément ses ressentiments contre la Porte. Ceci se passait en 1834 et 1835. Depuis cette époque et jusqu'en 1870, les Chammar furent mêlés à tous les désordres qui agitèrent la Mésopotamie.

Soufouk fut tué par les Turcs en 1840. Il laissait 6 fils : Ferhan, Abdel Rahman, Abdel Kérim, Abdel Rezzak, Madjoun et Farès. On sait peu de choses sur Abdel Rahman et sur Madjoun. Abdel Razzak tomba dans une rencontre avec les Turcs. Abdel Kérim fut pendu en 1868, après avoir mis Mossoul à sac. Restaient Ferhan et Farès qui vécurent en assez bons termes avec la Porte et obtinrent le titre de Pacha ; ils se partagèrent, non sans difficulté, l'influence que leur père avait exercée sur l'ensemble des Chammar.

Une partie des tribus suivit Ferhan et occupa les deux rives du Tigre au Sud de Mossoul ; une autre se rallia à Farès qui s'établit en Haute-Mésopotamie ; d'où la distinction entre Chammar du Sud ou de l'Irak et Chammar du Nord ou des Zors (1) qui subsiste encore à l'heure actuelle. Une ligne reliant Mossoul au confluent de l'Euphrate et du Khabour séparerait assez exactement ces deux groupements. Tandis que le premier nomadise presque exclusivement en territoire sous mandat anglais, le second intéresse seulement la zone placée sous mandat français. C'est ce dernier que l'on étudiera ici.

A titre de renseignement, on indique ci-après la descendance des fils de Soufouk (d'après Oppenheim :)

— Descendance de Ferhan Pacha : 16 fils, savoir :

El Aci (le Révolté). 1 fils, El Hadi ; un petit-fils, Adhem.
Majouel.- 3 fils : Ali, Obeid et Mohammed.
Djarallah.
(ces trois enfants issus d'une mère commune de la famille des Amoud).

Chellal.- 3 fils : Motni, Beinyah, Mechaal.
Abdel-Aziz.- 3 fils : Abdel Yawer, Harrouch, Rakan.
Faissal.- 2 fils : Turki, Ouatban.
(ces trois enfants issus d'une mère commune de la tribu des Taï).

(1) Ainsi désignés parce que, sous le régime turc, ils payaient l'impôt au sandjak de Deir Ez Zor. On les appelle aussi Chammar Amschare, du nom de Amscha, mère de Abdul Kerim et de Farès Pacha.

Abdel Mahsen
Haïs
Toussimi
(ces trois enfants issus d'une mère commune de la famille Zeba).
Sultan
Motlaq
Named
(ces trois enfants issus de différentes mères).
Bader
Ahmed
Saïd
Mizan
(ces 4 enfants issus d'une mère commune qui épousa son beau-frère Farès après la mort de Ferhan ; elle ne lui donna pas d'enfants.)

— Descendance de Abdel Kerim : 3 fils, savoir :
Abdel Mahsen
Mohammed.- 3 fils : Abdel Kerim, Naouaf, Turki.
Sefouk.- 1 fils : Mohammed

— Descendance de Abdel Rezak : 1 fils et 2 petits-fils, savoir Ali. - 2 fils : Ali et Mohammed.

— Descendance de Farès : Farès épousa un grand nombre de femmes; il eut 4 fils, savoir :
Mechaal (neveu par sa mère des Nawâidis el Timayat, de Teima, à l'O. du Djebel Chammar). 3 fils : Turki, Naïf, Nouri.
Moslat.- 1 fils : Hatchem,
Melhem
Houmeidi

TERRITOIRES

Les Chammar du Nord nomadisent l'été à l'E. du Khabour, dans le bassin du Nahr Aouedj et du Nahr Djaghdjagh ; ils ne franchissent au N. le tracé de la voie ferrée qu'en période d'extrême sècheresse. L'hiver, ils font paître leurs troupeaux dans ; la vallée du Khabour et sur les pentes du Djebel Abdul Aziz ils dépassent rarement, au S., les salines de Sabha, aux environs des ruines de Hatra.

Par suite de leurs alliances avec d'autres tribus, ils étendent leur action jusqu'à Deir-ez-Zor, le Nahr Belikh et Ras ul Aïn. Leurs razzias les conduisent naturellement au delà de ces limites.

COMMANDEMENT.

En 1911, le gouvernement turc nomma Ferhan el Djerba Cheikh des Cheikhs des Chammar. Son autorité s'étendait dans une certaine mesure sur toute la tribu, mais s'exerçait en particulier sur le groupement de la vallée du Tigre (Chammar-Sayeh).

Les chefs les plus influents des Chammar des Zors sont actuellement Mechaal Ibn Farès (fils de Farès Pacha), son frère Moslat et ses cousins Abdel Mahsen et Mohammed Ibn Abdel Kérim el Djerba. Ils se partagent l'autorité sur l'ensemble de la tribu.

Mechaal Ibn Farès est allié à Hatchem Bey Ibn Mouhid, chef Anezé, qui a épousé une de ses sœurs. Pendant la guerre, les Allemands l'employèrent à la garde de la voie ferrée entre Ras ul Aïn et Nissibin. Il resta à l'écart des Anglais et même prit part avec les Taï aux premières opérations dans le Bou-Kemal, au début de 1920. Dès l'installation de la mission française à Deir Ez Zor (octobre 1920), il entra en relations avec le chef de ce poste; en avril 1921, il vint à Beyrouth saluer le général Gouraud à son retour de France. Son campement fut attaqué et pillé par des réguliers turcs en juillet 1921. Son frère Moslat est marié avec la fille d'un Chef des Taï.

FRACTIONNEMENT (par ordre d'importance).

1°.- El *Khassa* ou *Khorsa*, Chammar de race pure. 700 tentes environ. Chefs : Ibn Saadi, Jinaa Gueite, Husseini Ibn Ghoushme.

2°.- *El Thabet*, d'origine Taï, fraction Hemiar, c'est-à-dire du Yemen, 5 à 600 tentes. Chef : Mtaeb el Hadab, 45 ans, assez intelligent et énergique, aurait entretenu des relations avec les Anglais.

3°.- *El Feddajha*, d'origine Taï, 5 à 600 tentes. Chef : Hadjer Abou Outet, vieillard sans influence. Aux Feddajha se rattache une petite fraction Maouli.

4°.- *El Ahmoud*, Chammar de race pure, 3 à 400 tentes. Chef: Tchantchan Ibn Mseouel.

Tribus alliées (*Khouat*) : Afalde, Abou Assaf, Adouan, Djebbour, Ogueidat, Beggara.

IMPORTANCE.

2000 à 2500 tentes. Autant de combattants. 15.000 chameaux 20.000 moutons, 1000 chevaux. (Il y a lieu de se garder d'une évaluation trop précise, les renseignements variant, suivant les informateurs, du simple au quadruple.)

CHAPITRE II

TAI

La tribu Taï, mi-nomade, mi-sédentaire, fréquente la vallée du Djaghdjagh (affluent du Khabour) et de ses affluents, au S.-S.E. de Nissibin.

ORIGINES.

C'est une des plus anciennes et des plus célèbres parmi les Arabes. Elle provient du Nedjed, où elle avait atteint, vers le VI^e siècle, une puissance telle que les étrangers donnaient souvent à tous les Arabes le nom de Taï. Vaincue à la suite de guerres malheureuses, quelques années avant l'éclosion de l'Islam, elle immigra dans la région de l'Euphrate, où nous la trouvons actuellement réduite à l'état de tribu de seconde importance.

FRACTIONNEMENT.

La tribu Taï qui nous intéresse ici appartient elle-même à l'ensemble des Taï de Mésopotamie, qui comprennent un autre groupement sur la rive gauche du Tigre, dans la région de Chemanek (60 Kms. S. E. de Mossoul). Elle serait divisée en sept fractions :

1°.- *El Rashid*
2°.- *El Jaoudah*
3°.- *Beni-Saba*
4°.- *Abou Asi*
5°.- *Halâïmah*
6°.- *Harb*
7°.- *Assaf*

COMMANDEMENT.

Le Cheikh actuel des Taï serait Mohamed El Taï.

IMPORTANCE.

Environ un millier de tentes. (D'après certains informateurs, il ne faudrait pas en compter plus de 500).

CHAPITRE III

DJEISS

Confédération de tribus en majorité nomades, aux liens très distendus, n'obéissant pas à un chef unique.

Origines.

Les Djeiss auraient fait partie de l'armée arabe d'invasion qui, en 636, après la bataille de Yarmouk, se rua à la conquête de la Syrie. Repoussés par la suite, au cours des migrations qui amenèrent progressivement l'occupation du pays par les tribus d'Arabie, ils seraient venus s'installer dans la région qu'ils occupent encore de nos jours.

Territoires.

Eté.— Région Tel Abiad, Harran, Ourfa, au Nord de la voie ferrée. (Une vingtaine de villages des environs de Harran leur appartient).

Hiver.— Partie Ouest des Djébel Abdul Aziz et Djébel Abiad, (à l'O. du premier).

Fractionnement.

1°.- *Sialeh,* 500 tentes ou familles.
Cheikh: Hussein El Saleh Ibn Ottman (en l'absence de son père Saleh Abdallah), chef de bande énergique et réputé, actuellement prisonnier des Turcs ; il serait beau-frère de feu Ibrahim Pacha, des Kurdes Milli.

2°.- *Beni Mohammed,* 500 tentes ou familles. Cheikh : Mohammed Bey ibn Chadjar.

3°.- *Beni Youssef,* 4 à 500 tentes ou familles. Cheikh : Hussein El Ghallab.

4°.- *Djemeileh,* 4 à 500 tentes ou familles. Cheikh : Ibn Hindi.

5°.- *Obadah,* environ 150 tentes. Cheikh : Abdallah Ibn Bineya.

6°.- *Tammah,* environ 300 tentes. Cheikh : Ibn Ali Omar.

7°.- *Beni Assad,* environ 100 tentes. Cheikh : Omar El Houlou.

IMPORTANCE.

On leur compte : 4 à 500 chevaux, 1.000 chameaux, 10.000 moutons.

CHAPITRE IV

PETITES TRIBUS DE LA DJEZIREH DU NORD

Dans la Djezireh du Nord, entre l'Euphrate et le Tigre, nomadisent un certain nombre de petites tribus arabes, alliées, soit au groupement des Kurdes Milli (entre Vérancheir et le Djébel Abdul Aziz), soit à d'autres tribus arabes plus importantes. Nous ne nommerons ici que les plus connues :

I.- *Haddidyine.* - C'est vraisemblablement une fraction détachée des Haddidyine de la région d'Alep. Elle se déplace entre Séverek, au Nord, et la voie ferrée du Bagdad, vers Ras el Aïn, au Sud, et compte de 300 à 400 tentes.

Cheikh : Mohamed Bekir Agha.

II.- *Naïm.* - Groupement mi-nomade de la région Tel-Abiad (voie ferrée) Ourfa, en relation avec les Milli et les Djeiss.

De 3 à 400 tentes, sous le commandement du Cheikh Mohamed Ibn Cheikh Djasser.

III.- *El Chaabani.* - (ou *El Chamattah*). - Relève de la Confédération des Milli, dont elle utilise les territoires entre Vérancheir et le Djebel Abdul Aziz.

Une centaine de tentes.

Cheikhs : Ahmed Hadj Mohammed El Chaabani et Ahmed Youssouf Agha.

IV.- *Beni Khattib.* - Nomades de la région de Vérancheir (Territoire des Milli).

Environ 150 tentes.

Cheikh : Jumaa Ibn Hassan Agha.

V.- *Adouan.* - Serait une fraction Anézé émigrée de la région de Palmyre vers la fin du XVII[e] siècle. Nomadise actuellement entre Vérancheir et le Nahr Belikh.

Ils ont contracté des alliances avec les Kurdes Milli dont ils suivent la politique.

De 4 à 500 tentes.

Cheikhs : Mohammed Ali Onoss et Hussein El Khanzal.

VI.- *Charabyine.* - Petite tribu d'environ 300 tentes qui nomadise sur le cours supérieur du Khabour, dans le triangle Ras Ul Ain, Nissibin, Tel Kaoukeb (près du confluent du Khabour et de son affluent le Djaghdjagh.)

Cheikh : Said El Obeid.

VII.- *Maamre.* - Même région que la précédente, et considérée parfois ainsi qu'elle comme une fraction détachée des Djebbour.

Cheikhs : Ali Selman et Ali Soltan.

Environ 500 tentes réparties autour des précédents chefs.

CHAPITRE V

DJEBBOUR

Les Djebbour sont une tribu mi-sédentaire établie sur le Khabour et son affluent le Djaghdjagh, dans le triangle Tell-Hamad, Tell Roumane (Khabour et Ahmidi (Nahr Djaghdjagh). Ils vivent de culture et d'élevage.

Leurs éléments nomades, qui ont simplement charge de paître les troupeaux de la tribu, stationnent l'été sur les rives du fleuve, l'hiver sur les pentes du Djebel Abdul Aziz.

Origines - Histoire.

Les Djebbour seraient originaires du Yémen, qu'ils auraient quitté au XVII[e] siècle, quelques années avant la migration des Chammar. Ils se fixèrent d'abord sur la rive gauche de l'Euphrate, dans la vallée inférieure du Khabour, mais les Chammar et les Ogueidat les repoussèrent peu à peu dans la région qu'ils occupent actuellement. Quelques-unes de leurs fractions émigrèrent même du côté de Moussoul et de Bagdad.

Commandement.

Le commandement de la tribu appartient à la famille Melhem, dont le chef est le Cheikh Moslat Pacha. Agé d'environ 70 ans, Moslat Pacha est encore très vigoureux. Il passe pour intelligent et fin. Son autorité est incontestée dans la tribu. Il habite une maison confortable à l'Est de Hassetche (Confluent du Khabour et du Djaghdjagh).

Moslat Pacha, travaillé par la propagande turque et fayçalienne, état resté dans l'expectative jusqu'en novembre 1921. A cette date, il vint se présenter aux autorités françaises de Deir-Ez-Zor, à la suite de opérations sur le moyen-Euphrate.

Fractionnement.

Les Djebbour comprennent trois fractions :

1°) - Les *Djebbour Hayakel*, répartis eux-mêmes en 9 sous-fractions comptent un total d'un millier de tentes :

les *Ali*
les *Hazime*
les *Bou-Manee*
les *Soubh*

les *Mahassene*
les *Mohammed el H'souni*
les *Hassoun*
les *Djehaiche*
les *Bagga*

2°) - les *Djebbour-Maamirah* (bâtisseurs) qui n'ont qu'une sous-fraction : les *Dandale*, et comptent 400 tentes.

3°) - les *Djebbour Bou Khattab*, 500 tentes.

D'après le P. Musil, ceux de la rive Ouest du Khabour seraient appelés : *El Hedjadj* ; ceux de la rive Est : *El Heyatchen*.

VILLAGES.

Les villages des Djebbour, ou plutôt les groupes mobiles de tentes qu'on rencontre sur les deux rives du Khabour, de Hussain jusqu'à Tell Roumane, sont :

a) rive droite :
Lcheiteh, 70 tentes, *Djebbour-Breith*, Cheikh Sattane.
Janah, 20 tentes, *Djebbour-Djehaiche*, Cheikh Sultan Jinile.
Markada, 30 tentes - id - -id- -id-
Dachiche, 90 tentes, *Mohammed H'souni*, Cheikh Ahmed Aouad.
Shamsani, 40 tentes, *Soubh*, Cheikh Ajeil Khdayere.
Guachguache, 30 tentes, *Dandale*, Cheikh Ali Azzaoui.
Dlaljmieh, 30 tentes, *Dandale*, Cheikh Ali Azzaoui.
Cheddadi, 70 tentes, *Mahassene*, Cheikh Hammoud Brahim.
Tel Hamar, 10 tentes, *Bou Manee*, Cheikh H sse'n Mchih.
Ajaja, 30 tentes, *Hazime*, Cheikh Jei-el-Issa.
Cheikh Selim, Propriété de Moslat Pacha.
Tel Mejdal, 50 tentes, *Dandale*.
Oum el Debs, 40 tentes, *Dandale* et *Charabyine*.
Tell Roumane, 6 familles kurdes qui emploient des *Beggara* et des *Charabyine* aux cultures.

b) rive gauche.
Dleijmieh, 10 tentes, *Oulad Cheikh Issa*, Ch. Ali Azzaoui.
Aloua, 40 tentes, *Dandale*, -id-
Fedghami, 100 tentes, *Oulad Cheikh Issa*, Ch. Sayed Ali Khelf
Ghareiri, 150 tentes, *Mahassene*, Ch. : Hammoud Brahim.
Ghargana, 20 tentes, - id - - id -
Oum Rmeili, 30 tentes, propriété de Moslat Pacha.
Machnaga, 100 tentes, - id -
Taban, 150 tentes, - id -

Tneinire, 45 tentes, *Ali*, Cheikh : Ali Salmane.
Mailabieh, 40 tentes, *Bagga*.
Sabeeskour, 150 tentes.
Hassetche, 150 tentes, *Maamirat*.
Tel Mejdal, 100 tentes, *Maamirat* et *Beggara*.
Tel Roumane, 100 tentes, *Maamirat*.

En outre, les Djebbour ont des groupements sur le territoire arrosé par le Nahr Djaghdjagh :

Sfaya, 130 tentes, *Djebbour* mélangés
Oueija, 150 tentes, *Bou-Khattab*
Ahmidi, 150 tentes, -id-
Safra, 150 tentes, *Charabyine*, Cheikh : Ali Tfechi

IMPORTANCE

1500 à 2000 tentes.

Les Djebbour passent pour aisés. Leurs terres sont les plus fertiles de la région; elles pourraient être facilement mises en valeur par des procédés d'exploitation modernes.

Jusqu'en 1914, les impôts versés par cette tribu constituaient l'une des principales ressources du lioua de Zor. Mais, au cours de la guerre, une partie des cultures du bassin du Khabour fut désertée, à cause de l'anarchie qui régnait dans le pays.

Le rétablissement de la sécurité, les encouragements à l'agriculture vont permettre aux Djebbour de retrouver leur ancienne prospérité.

CHAPITRE VI

OGUEIDAT

Ce sont des sédentaires établis sur les deux rives de l'Euphrate entre Tibni (N. O. de Deir-Ez-Zor) et Abou Kémal (S. E. de Deir-Ez-Zor) et sur la rive gauche du Khabour inférieur. Ceux de la rive droite de l'Euphrate habitent des maisons construites en briques de terre séchée, ceux de la rive gauche habitent sous la tente en hiver, sous des huttes de branchages en été. Aux approches de l'hiver, les Ogueidat envoient leurs troup a ıx paître sur le Haut Khabour, en Djezireh, ou dans la région de Bir Kabakib, sur la route de Palmyre.

ORIGINES ET HISTOIRE

D'après la tradition locale, les Ogueidat descendraient tous d'une même famille venue s'établir dans la région de Deir-Ez-Zor à une époque relativement récente (XVIII^{e} siècle). Ils se multiplièrent avec une rapidité extraordinaire; mais, considérés comme des intrus par les anciens occupants, Djebbour et Beggara, ils furent en butte aux attaques continuelles de ces derniers.

Le grand-père du chef actuel de la fraction Bou Kamel, Abdallah el Hiffel, réussit à grouper tous les Ogueidat sous son commandement et commença une guerre acharnée contre les tribus voisines (De là vient leur nom : Ogueidat, Unis .) Après une série de luttes sanglantes, les Ogueidat rejetèrent les Djebbour au-delà de Mayadine, les poursuivirent le long du Khabour et s'emparèrent de leurs territoires jusqu'à Souar. Vers l'Ouest, ils s'étendirent jusqu'au Djebel Bechri,

L'occupation de la région par les Turcs en 1876 mit fin à ces guerres entre tribus, mais les Turcs ne parvinrent jamais à faire cesser complètement le brigandage exercé par les fractions Ogueidat.

En 1919, les Ogueidat déclenchèrent un mouvement d'insurrection générale contre les Anglais. Un personnage qui devait acquérir une certaine célébrité, Ramadan Chillach, ancien élève de l'Achiret Mektabi de Constantinople, colonel dans l'armée turque, frère d'un des Chefs de la fraction Abou Seraya, se mit à la tête des insurgés. Les Anglais durent évacuer Deir-ez-Zor et se retirer plus au Sud.

Par la suite, durant les années 1919 et 1920, les Ogueidat purent donner libre cours à leurs instincts de brigandage, pil-

lant les caravanes et coupant les routes. Très travaillés par la propagande turque, ils constituaient aux portes de Deir-ez-Zor un groupement puissant et dangereux.

En septembre 1921, un détachement de reconnaissance du poste de Deir fut attaqué, à 8 km. au Sud de la ville, par de forts contingents appartenant aux Ogueidat. Une colone envoyée pour châtier les rebelles se heurta, fin octobre, près d'El Acham, (20 Kilomètres S.E. de Deir), à de fortes positions organisées par les fractions du confluent de l'Euphrate et du habour (en particulier la fraction Anabzé) et dut livrer de véritables combats pour en forcer le passage. A la suite de ces combats, les Ogueidat, impressionnés par l'appareil de la force déployé par la Puissance mandataire, semblent avoir adopté une attitude plus pacifique. Plusieurs de leurs chefs ont présenté leur soumission et le désarmement partiel de la région a pu être opéré.

COMMANDEMENT.

L'union de tous les Ogueidat sous la dynastie de l'ancienne famille El Hiffel a cessé et le bloc ainsi constitué s'est désagrégé. Aujourd'hui, les Ogueidat, quoiqu'unis par les liens du sang, forment un certain nombre de fractions indépendantes, ayant chacune un ou plusieurs chefs. Les plus influents parmi ceux-ci sont : Turki el Ali Nedjres, Djeddan el Hiffel, Farès el Sayah, Mechref Dendal.

FRACTIONNEMENT.

1.- *Abou Seraya*. - Aux environs de Tibni, sur la rive droite de l'Euphrate, au N. O. de Deir-ez-Zor.

Environ 500 familles (9 sous-fractions réparties entre 6 villages). Leurs chefs principaux sont :

Hammoud Chillach, frère de Ramadan Chillach,
Fayad el Nasser, cousin des précédents,
Rais el Abd es Solam et Fadel Hadj.

Les Abou Seraya ont l'esprit indépendant et belliqueux. Ils sont redoutés des caravanes qui se rendent d'Alep à Deir. Cette dernière ville a eu à souffrir à maintes reprises de leurs incursions.

En Mai 1921, ils sont cependant entrés en rapport avec les autorités françaises de Deir ez Zor, et depuis cette date se sont tenus à peu près tranquilles.

2.- *Bou Khabour*.- Rive droite de l'Euphrate, entre Deir ez Zor et Bessire (confluent du Khabour).

Les Bou-Khabour habitent des villages qui sont les plus riches et les plus peuplés du sandjak de Deir. Ils se consacrent presque exclusivement à l'agriculture et s'écartent peu des limites de leur territoire. Cependant, excités par la propagande xénophobe et poussés par les autres fractions Ogueidat (notamment les Anabzé), ils prirent une part active aux événements de septembre 1921. Craignant pour leurs villages et leurs troupeaux, ils furent les premiers à faire leur soumission à l'arrivée de la colonne de répression.

Les Bou-Khabour n'ont pas de Cheikhs supérieurs. Ils se divisent en 4 sous-fractions principales :

les *Bou-Mouhet* - Chef : Mohammed Hindi.

les *Bou Amr* - Chef : Kablan Mecchour Aibane Jneid

les *Bou Hleihel* - Chef : Khazzane el Assaf

les *Bou Leil* - Chef : Moussa Saleh

Ils comptent environ 800 familles.

3.- *Les Bkeyer (ou Bekir)*

Rive gauche de l'Euphrate et deux rives du Nahr Khabour, jusque vers Tell ech Hamed (où on les trouve mêlés aux Beggara et aux Djebbour).

Les Bkeyer ont la réputation d'être les plus guerriers parmi les Ogueidat. Ils sont redoutés de tout le pays pour leur cruauté. Bons tireurs et cavaliers hardis, ils partent souvent en razzias, laissant leurs femmes aux travaux de culture. Au cours de ces dernières années, la propagande turque avait trouvé en eux un terrain tout préparé. Leur principal chef s'était érigé en véritable potentat à Bessire (confluent du Khabour et de l'Euphrate), percevant impôts et droits de passage. Par leurs pillages répétés, les Bkeyer avaient arrêté pour ainsi dire complètement le trafic commercial entre Deir-Ez-Zor, Mossoul et la région de Mardine. C'est surtout à eux qu'eut affaire la colonne d'octobre 1921.

Ils comprennent 4 sous-fractions :

les *Anabzé* - Chef : Ali Joubn (Jusqu'à présent n'ont pas fait leur soumission).

les *Mechref* - Chef : Abder Rahman Djebdan, homme sage et pacifique mais peu écouté.

les *Kbeissa* - Chefs : Sliman Hamadi et Ali Djemil

les *Rdif* - Chef : Ferhan Melhem.

Les Bkeyer comptent environ 600 familles. Ils peuvent mettre sur pied de 8 à 900 hommes armés.

4.- *Les Bou-Kamel.*

Sur les deux rives de l'Euphrate, aux environs de Mayadine, où ils occupent une vingtaine de villages.

Leur chef est Djeddan el Hiffel. L'autorité de ce personnage est cependant assez discutée.

2 sous fractions :

Zouaher - Chef : Djeddan el Hiffel.

Chouait - Chef: Bachrache Mohammed el Ouayga.

Les Bou-Kamel peuvent mettre sur pied environ un millier d'hommes armés.

5.- *Les Thoulth* ou *Soultz.*

Ils habitent 7 villages du nahié d'Acharat, au Sud de Mayadine (rive droite).

Leur chef, Turki El Ali Nedjres, est un ancien capitaine de l'armée turque.

3 sous-fractions :*Bou Hassan, Gouraane, Bou Khama.*

Les Thoulth passent pour paisibles et laborieux. Leurs terres sont riches et bien cultivées.

Ils peuvent lever de 7 à 800 hommes.

6.- *Les Bou-Kémal.*

Aux environs d'Abou Kémal.

Les Bou-Kémal ont une réputation bien établie de bandits. Ce sont eux qui se sont insurgés les premiers contre les Anglais en 1919. Ils conservent encore comme trophées les mitrailleuses qu'ils enlevèrent à cette époque.

Ils ont pour chef de guerre un aventurier ambitieux, Mechref Dendal, âgé de 50 ans. Les autres chefs, Farès Sayah et Sliman Abderraïm, disposent de moins d'influence.

Les Bou-Kamel comprennent 8 sous-fractions réparties en 18 villages :

El Hassoun
Majouira
Bagana
Bou Mrih
Marachida
Chouaitat (fractions réputées par
Demim (leurs pillages
Bou Hardane

Ils peuvent grouper environ 2.000 hommes armés (entre 18 et 50 ans) et disposent d'environ 1.700 fusils à tir rapide.

IMPORTANCE.

Les Ogueidat comptent au total au moins 4.000 familles. L'esprit belliqueux de certaines de leurs fractions et l'indépendance dont ils ont joui jusqu'à présent en feraient un groupement redoutable, s'ils n'étaient pas si divisés. La politique des Turcs à leur égard, avant la guerre, tendait à accroître cette division.

Au demeurant, les Ogueidat, en renonçant à leurs habitudes de pillage et en se consacrant à l'exploitation de leurs riches terrains des vallées de l'Euphrate et du Khabour, sont susceptibles de devenir, sous l'impulsion des agents de la Puissance mandataire, un des éléments les plus intéressants de la mise en valeur de ces régions.

CHAPITRE VII

BEGGARA

Les Beggara représentent le type de la tribu mi-sédentaire : une fraction, la plus importante, s'est fixée sur la rive gauche de l'Euphrate, entre Tel Hmeida (coude de l'Euphrate, N. O. de Deir-Ez-Zor) et Bessire (confluent du Khabour), tandis que le reste continue à nomadiser vers le Djebel Abd ul Aziz et le Haut-Khabour.

Origines - Histoire.

Les Beggara étaient autrefois la tribu la plus puissante de la région de Deir-ez-Zor. A la suite de luttes incessantes avec les Ogueidat et les Djebbour, ils furent rejetés sur la rive gauche de l'Euphrate où ils parvinrent à se maintenir.

Fractionnement.

La tradition fait remonter le fractionnement actuel de la tribu à deux frères, Mohammed et Hamdane, qui vivaient à une époque indéterminée.

Mohammed eut 4 Fils : Abed, Obeid, Sultan, Hamad.

Descendance de Abed	*El Khanjar* *El Rached* *El Bou Arab* *El Hamed el Abed* *El Abdej Jader* *El Rfee.*
Descendance de Obeid	*El Obeidat* *El Manassra* *El Halamia* *El Bou Massaa* *El Ouli.*
Descendance de Sultan	*El Bou Saleh* *El Bou Chams* *El Machour* *El Bou Rhama.*
Descendance de Hamad	*El Abd Tchrim* *El Bou Hassan* *El Bou Cheikh*

De Hamdane descend la fraction *El Bou-Hamdane*.

Il faut mentionner, en outre, les fractions ;

Bou-Meiche, d'origine Anézé.

Milaje, d'origine Taï.

I.- *Beggara sédentaires*.

Ils passent pour les plus riches parmi les habitants du sandjak de Deir Ez-Zor. Leurs terres, bien cultivées (blé, orge, sorgho), atteignent un rendement élevé. Ils ont de nombreux troupeaux de moutons et de chameaux qu'ils envoient aux premières pluies sur les pentes du Djebel Abdul-Aziz et du Djebel Munashir (E. de Rakka).

Les Beggara sédentaires étaient groupés, il y a encore peu d'années, sous le commandement d'un chef unique, Bechir El Diab (Bechir «les Loups»); mais depuis la guerre l'autorité s'est morcelée, et actuellement on observe une tendance caractérisée de chaque sous-fraction vers l'indépendance.

A la mort de Bechir El-Diab, son fils Assad lui succéda, mais d'autres personnages comme Ghanem El Mohammed, chef du groupement de Marrat, et Bader Abdallah, chef du groupement de Tell Hmeida, s'affranchirent de cette tutelle, et l'autorité d'Assad El Bechir se trouva réduite au seul groupement de Kesra (rive gauche de l'Euphrate, N.O. de Deir Ez-Zor).

On distingue à l'heure actuelle 3 groupements principaux :

1°.- *De Tell Hmeida à El Koubar.*

Environ 220 tentes.

Chef : Bader Abdallah, véritable hercule, borné, cupide et sans envergure.

2°.- *De El Koubar au pont de Deir ez Zor*.

Environ 1200 tentes.

Chef : Assad el Bechir, illettré, peu intelligent.

3°.- *Du pont de Deir à Djeddid Beggara (S. E. de Deir)*

Plusieurs fractions groupées autour des riches villages de Hatta et de Marrat :

Chefs : Daher el Abed (Moukhtar de Hatta) et Ghanem el Mohammed (Cheikh du Nahié de Marrat).

Répartition par villages et sous-fractions

a) Nahié de Kesra

Villages	Fractions	Sous-Fractions	Importance	Moukhtars
Djazret el Milaje	El Milaje	El Tchachane El Sleiman	40 tentes	Hadji el Hussein
Chati	El Bou-Chams	El Soufar El Guamamice El Hamdoune	28 tentes	Sleiman el Guammaze
Harmouchieh	El Obeidat	El Jassem el Obeid El Hamad el Obeid	80 tentes	Rajab el Jassem
El Koubar	El Bou-Saleh	El Ailanine El Maguasda El Daafe El Daauaghna	145 tentes	Fadel el Badr
Kesra	El Manassra	El Alaoui El Hamad el Ali El Dreiaate El Soumahi	75 tentes	Assaad el Ajile
Hamare	El Bou-Hassan	El Khanafen El Douaikh	50 tentes	Fendimed el Douankh
Zghayer	El Halamia	El Sodate El Haouije	105 tentes	Khalaf el Ghadbane
Haouaiej - el - Beggara	El-Bou-Arab	El Jaber	30 tentes	Hammoud el Bechir
Mheimida	El Machour	El Bou Sleiman El Farras	30 tentes	Dabbous el Ogla
	El Ouli	El Hamad el Ali El Henfane	80 tentes	Khalaf el Assad Djassem el Cherj
	El - Bou-Cheikh	El Cheikh Ali El Bou Sbaya El Hachache	150 tentes	Saleh el Jadane Zayed el Omar Hammoud Chlache
	El-Bou-Massaa	El Assaf El Farras	85 tentes	Abdallah Salmane Ayache el Assad
Sefire Tahtani	El Abdej Jader	El Medabdej Jader El Hussein Abdej-Jader	60 tentes	El Salame Abdallah el Hussein
Sefire Fokani	El Hamed el Abed	El Bou Khalil El Chalache	40 tentes	Khalafel Hassan et Hamad el Aouane
Chagra	El - Bou-Meiche	El Bou Ghaice El Abeidyine	80 tentes	Hayes el Khayer et Naief el Obeid

Villages	Fractions	Sous-Fractions	Importance	Moukhtars
Meechya	El Bou - Meiche	El Tallaa El Araya El Safrate	90 tentes	Kh led Hammi
Jneina	El Bou - Sultan		40 tentes	Ali Mohammed Alaou
El Husseinyeh	El Bou Arab	El Darouiche	30 tentes	Hussein Chaher

b) Nahié de Marrat

Villages	Fractions	Sous-Fractions	Importance	Moukhtars
Hatta	El Bou Badrane	El Bou Hiji El Bou Ouein	70 tentes	Abboud el Daher
Marrat	El Khanjar	Ali el Arab El Khanjar	70 tentes	Ahmed el Mohammed
Mazloum	El Rached	El Abdel Aziz El Mohammed-el-Rached	70 tentes	Hindaoui el Mahmoud
Tabié	El Bou-Rhama	El Smane El Bou Aouade	70 tentes	Djassem el Hadj Hmeidi Sleiman
	El Rfee	El Hamrate El Doukhoune	30 tentes	Sayer el Kebeche
	El Bou - Hamdane	El Bou Oualde El Bou Farraj	90 tentes	Mheimid le Guannace Naref el Ghadaou
Saadouni	El Bou - Rhama	El Bou Khairallah	50 tentes	Saleh Med el Weiss
Jedid Beggara	El Abd - Tchrim	El Haouara El Guatai El Maazzate	85 tentes	Rayache el Jamousa et Jabre

II.- *Beggara nomades.*

Les Beggara nomades forment deux groupements principaux:

1°.- *Beggara du Djebel.*

Environ 500 tentes sous le commandement de Moulla Ali et Issa Sleiman.

En été, ils cultivent d'une façon très rudimentaire les terres riveraines du Haut-Khabour entre Hassetche et Tell Roumane,

mais il leur arrive parfois de pousser jusque dans la région de Mardine-Nissibin.

L'hiver, ils se tiennent généralement dans le Djebel Abdul Aziz. Ils sont alliés aux Djebbour et n'entretiennent presque plus de relations avec les autres fractions sédentaires des Beggara.

2°.- *Beggara Bou Cheikh.*

Nomadisent dans la region Sud du Djebel Abdul Aziz entre Oum Medfa, Khneizir et Ajaja.

Ils possèdent quelques terres sur les rives du Khabour entre Hassetche et Ajaja.

Ils sont en relations suivies avec les fractions sédentaires de Kesra et de Marrat, qui envoient leurs troupeaux pâturer sous leur direction.

IMPORTANCE.

Les Beggara peuvent mettre sur pied de 3 à 4000 combattants, dont 500 cavaliers. Ils possèdent environ 1.500 fusils.

Il est vraisemblable qu'avec le retour à la sécurité les éléments actuellement nomades tendront à se sédentariser. Ils pourront alors contribuer à la mise en valeur des régions particulièrement fertiles de l'Euphrate et du Khabour.

CHAPITRE VIII

BOU-CHAABAN

Les Bou-Chaaban, ainsi appelés du nom d'un ancêtre commun, forment plusieurs tribus, en majorité sédentaires, qui occupent les deux rives de l'Euphrate, depuis Chemseddin (sur le parallèle de Bab) au Nord, jusque vers Tibni au Sud, et les deux rives du Nahr Belikh, depuis son confluent jusqu'à la voie ferrée. Quelques-uns de leurs éléments possèdent même des villages, soit au Sud d'Alep, aux environs de la voie ferrée (région de Hamidié), soit au N.-E. d'Alep, entre Bab et Membidj.

Le plus important d'entre leurs cheikhs est Mohammed El Faradj Nasri, chef de la tribu Oueldé (voir plus loin), mais il n'exerce pas d'action directe sur les autres fractions qui sont :

1.- Les *Afadlé*
2.- Les *Abou Assaf*
3.- Les *Sabkha*
4.- Les *Oueldé*

Nous étudierons successivement chacune de ces fractions comme si elle formait une tribu séparée, - ce qui se produit en réalité.

I.- AFADLÉ

Sédentaires. Occupent la rive gauche de l'Euphrate, en aval du confluent du Nahr Belikh, et les deux rives de cette dernière rivière.

DIVISIONS.

1°.- *El Bariatch.* - Du confluent du Nahr Belikh au Djébel Mennacheir (rive gauche de l'Euphrate, à environ 25 Kms du confluent).

Environ 500 familles.

Cheikh : Hammoud Ibn Dib El Hadjou.

2.- *Moussa El Daher.* - Rive gauche du Belikh, du confluent à Tel Hamman (Sud de la voie ferrée).

De 7 à 800 familles.

Cheikh : Houedi Chillach. Agé, a de l'influence sur l'ensemble de la tribu. Son fils Mohammed a été nommé caïmacam

de Rakka par le chef dissident Anézé Hatchem Bey.

3°.- *El Chibl.* - Sur la rive droite du Belikh, en face des précédents.

De 3 à 400 familles.

Cheikh : Khalaf El Kanaan.

Nota : Un autre fractionnement de la tribu Afadlé porte, au lieu de la fraction : *El-Bariatch,* la fraction : *El Ziyarat,* qui serait commandée par Mohammed Agha (à vérifier).

IMPORTANCE.

Les Afadlé possèderaient de 2 à 300 chevaux et de 12.000 à 15.000 moutons. Ils ne compteraient par contre qu'un très petit nombre de chameaux.

II.- ABOU-ASSAF

Sédentaires établis sur le haut Belikh, de Tel Hamman jusque vers Tel Abiad (voie ferrée).

Environ 400 familles.

Cheikh : Refred El Khalil El Aradj.

Fraction assez pauvre.

III.- SABKHA

Sédentaires et mi-nomades établis dans le village de Sabkha (rive gauche de l'Euphrate, à l'Est du confluent du Belikh) et dans la vallée de l'Euphrate entre Tibni et Rakka. Ils sont sous le commandement du Cheikh Soan Ibn Aliou (d'où le nom qui leur est donné parfois d'Ibn Ouleouyeh).

Trois sous-fractions :

1°.- *Abou-Sabaa.* Cheikh : Abdel Sefire.

2e.- *Bou-Ahmed.* Cheikh : Mahmoud El Agla.

3°.- *Bou-Debbech.* Cheikh : Soan Ibn Eleoui ou Soan Ibn Aliou.

IMPORTANCE

Environ 2.000 familles. 4 à 500 chevaux. Très peu de chameaux. De 20 à 25.000 moutons.

IV.- OUELDÉ

Les Oueldé occupent les deux rives de l'Euphrate entre Rakka et Chemseddin (parallèle de Bab). Ils mènent une existence sédentaire.

Un certain nombre de fractions s'en sont détachées pour bâtir des villages et s'adonner à la culture, d'une part dans le voisinage de la station de Hamidié (S. d'Alep), d'autre part dans la région Membidj-Bab et plus au Sud. (Voir plus loin, Oueldé d'Alep). Quelques-unes de ces fractions ont conservé des attaches avec leur lieu d'origine sur l'Euphrate et y ont laissé des représentants ; mais il y a lieu de les considérer à part.

COMMANDEMENT.

Les Oueldé de l'Euphrate reconnaissent l'autorité d'un chef unique, le Cheikh Mohammed El Faradj.

FRACTIONNEMENT.

Nasser. Cheikh : Mohammed El Faradj Nasri, chef des Oueldé.
Djemassa. Cheikh : Ali Ibn Zaiter.
Djaabat. Cheikh : Hmeidi El Aref.
Bou Hassan. Cheikh : Khalaf El Faradj.
Meradat. Cheikh : Klean.
Khafadja. Cheikh : Hmeidi Ibn Moussa.
Amer. Cheikh : Ahmed El Mabrouk.
Bou Daher. Cheikh : Mabrouk El Sleiman.
Omeirat. Cheikh : Chaouakh Ibn Mohammed El Boursan,

En outre, les fractions suivantes sont divisées en deux parties dont l'une réside sur l'Euphrate et l'autre dans la région d'Alep ;

Haouiouat. Cheikh : Ali Hamidi (2 villages dans la région de Hamidié).

Bou Mserràt. Cheikh : Ghannem El Hamad (1 village dans la région de Hamidié).

El Ali. Cheikh : Issa (1 village dans la région de Hamidié).

IMPORTANCE.

Les Oueldé de l'Euphrate comptent environ 2.000 familles. Ils possèdent 15.000 moutons, de 3 à 400 chevaux et très peu de chameaux.

CHAPITRE IX

ANÉZÉ DE DJEZIREH

Ce sont des dissidents de la grande tribu Anézé d'Alep (voir plus loin), groupés autour d'un aventurier, Hatchem Bey Ibn Mouhid, oncle du cheikh Moudjehem, des Anézé Fédaan. En trop petit nombre pour constituer à eux seuls une tribu, ils ont attiré dans leur orbite des éléments nomades du voisinage (Afaldé, Beggara, et souvent même des Kurdes de la région de Djérablous).

Condottiere ambitieux, qui avait déjà tenté d'extorquer le commandement de la tribu Fédaan à la mort de son frère Turki (père du Moudjehem), Hatchem est venu se fixer à Rakka (près du confluent de l'Euphrate et du Nahr Belikh), en 1920, lors de l'occupation d'Alep par nos troupes. Ayant auparavant embrassé la cause de Fayçal, ses prétentions exagérées furent le seul obstacle à son ralliement à la cause française. Les Turcs se servirent de lui pour troubler la région. Ils lui envoyèrent des canons, des mitrailleuses et mirent à sa disposition un contingent de réguliers. Une lettre de Moustapha Kémal lui aurait donné le commandement de toutes les forces de Djezireh. En janvier 1921, Hatchem se crut assez fort pour prononcer, en liaison avec les autres chefs de bandes de la région, une offensive en direction d'Alep. Le bombardement de son camp par nos avions le mit rapidement en fuite ; il dut repasser précipitament l'Euphrate. Son poste de commandement de Rakka devint alors un foyer d'intrigues anti-françaises et un camp retranché, dont une de nos colonnes sur Deir-Ez-Zor eut à essuyer le feu en juin 1920. Depuis la signature de l'accord d'Angora (octobre 1921), Hatchem s'est réfugié en territoire turc.

Il a été signalé à diverses reprises que le cheikh Moudjehem, qui est allié aux autorités françaises par traité, entretient des relations secrètes avec son oncle qui est notre ennemi. Ces relations se sont traduites par des secours envoyés à Hatchem, au cours de ses luttes avec le chef d'une autre fraction Anézé, Mézoued Ibn Gaichich. Il y a là un exemple deduplicité bédouine à retenir. Au demeurant, Hatchem ne dispose, parmi les Anézé, que d'une autorité minime, due à sa parenté avec un chef important et à l'appui des Turcs.

IMPORTANCE.

La garde personnelle de Hatchem se compose de 300 méharistes et d'une cinquantaine de cavaliers. Un certain nombre de combattants fournis par les tribus voisines peuvent venir éventuellement grossir ces chiffres.

CHAPITRE X

AMARAT ou ANÉZÉ D'IRAK

Il y a lieu enfin, dans l'étude des tribus de Djezireh, de mentionner les Amarat ou Anézé d'Irak, qui quoique ne fréquentant pas cette région d'une manière permanente et régulière atteignent parfois, au cours de leur transhumance, la partie méridionale du Djébel Sindjar, comprise dans la zone de mandat français, et sont étroitement apparentés à la grande tribu Anézé qui peuple le désert de Syrie.

TERRITOIRES.

Les Amarat nomadisent dans la vallée de l'Euphrate, depuis Kerbela (90 Kms S-O de Bagdad) jusque vers le confluent du Khabour. Ils occupent au commencement du printemps une dépression située à deux journées de marche à l'Ouest de Hit. En été, ils retournent vers l'Euphrate où se groupent autour des sources dans la vallée du Ouadi Hauran, aux environs de Kulban el Mat (260 Kms. S. de Deir-ez-Zor).

ORIGINES ET HISTOIRE.

Les Amarat, appelés aussi Anézé d'Irak, sont, ainsi que les Fédaan, les Sbaa, les Rouallah, les Ould Ali, les Hassene, l'une des principales branches de la grande famille Anézé (Voir plus loin chapitre « Anézé »).

Originaires de l'Arabie Centrale, où les auteurs anciens situent les Anézé dès avant l'Islam, ils auraient émigré en Mésopotamie au XVII° siècle, pendant que les Fedaan, les Hassene et les Rouallah s'installaient en Syrie et repoussaient les Chammar au delà de l'Euphrate.

Avant la guerre, la grande tribu Amarat nomadisait tout entière aux abords de l'Euphrate, dans les régions mentionnées plus haut. Ses chefs étaient Fahed Dghaim Ibn Hazzal et son cousin, Fahed Abd El Mahsen. Au cours de la guerre, une scission se produisit, provoquée par les Anglais. Fahed Abd el Mohsen se laissa gagner par l'or étranger, tandis que Fahed Ibn Dghaim restait fidèle au Sultan. Des combats sanglants eurent lieu entre les deux partis. La défaite des Turcs et l'établissement des Anglais dans le pays consacrèrent le triomphe d'Abd El Mahsen. Ibn

Dghaim se retira dans le désert de Syrie, avec une certain nombre d'Amarat qui avaient épousé sa cause.

Depuis, les Anglais ont tenté de réconcilier les deux cousins et invité les fractions dissidentes à rentrer en Irak. Leurs tentatives n'ayant pas réussi, les Amarat restent scindés en deux groupements : celui de Fahed Abd el Mahsen, dans la vallée de l'Euphrate, et celui de Fahed Ibn Dghaim, dans le désert de Syrie.

FRACTIONNEMENT.

Le fractionnement suivant concerne tous les Amarat. En ce qui regarde spécialement les fractions passées dans le désert de Syrie à la suite des évènements mentionnée plus haut, voir III^e partie, le chapitre qui leur est consacré.

2 grandes Divisions	I.— *El Djebel* II.— *Dahamcheh*

I.— *El Djebel.*

Subdivisions	*El Heblan* *El Selga* *El Sqour*

La grand chef de tous les El Djebel était Fahed Bey Ibn Hazzal, cheikh des Heblan.

El Heblan	*El Gehoum*	
	El Hauaza	
	El Hseyn	
	El Khatarcheh	
El Selga Cheikh : El Kefedi	*El Hseni*	Cheikh : Ibn Tamran
	El Matarfeh	Cheikh : Onomayf
	El Mzeyan	Cheikh : Dakhel
	El Chemlan	
El Sqour	*El Delman*	Cheikh : Matan Ibn Zelan
	El Meçaeb	Cheikh : El Zouel El Nbeyji
	El Djelal	Cheikh : Raph Ibn Mozat
	El Dlemeh	Cheikh : El Tchasseb Ibn Marzouk

II.— *Dahamcheh.*

Leur grand Chef était Djezza Ibn Nejlad.

Subdivisions	*El Mhallaf* *El Zebeneh* *El Souelmat*

El Mhallaf	*El Mheynat*	Cheikh : Abd El Kous
	El Chilkhan	Cheikh : Dahlous El Chelikhi
	El Dhouonayde	Cheikh : Qnaydek El Dhaydi
	El Ayyach	Cheikh : Zari Ibn Zbeyyan
El Zebeneh	*El Sebabih*	Cheikh : Djezza Ibn Nejlad
	El Crourra	Cheikh : Berdjess Oualed Cerem
	El Djimeysat	Cheikh : El Zanati
El Souelmat	*El Salatin*	*El Mheysen.* Cheikh : Mechan Ibn Caber
		El Ououtuba. Ch. : Mechan Ibn [Nabr
	El Hancatreh	Cheikh : Askar El Hmetri
	El Hemmel	Cheikh : Djhayeni Ibn Daououaz

IMPORTANCE.

Les Amarat atteindraient le chiffre de 10.000 tentes. Environ le tiers de la tribu serait passé dans le désert de Syrie.

DEUXIÈME PARTIE

TRIBUS DE LA RÉGION D'ALEP

Entre les derniers contreforts des montagnes d'Asie-Mineure au Nord (Kurd-Dagh, montagnes de Killis et d'Aintab), l'Euphrate à l'Est, l'Oronte à l'Ouest, s'étend une vaste région vallonnée, dont la limite Sud est constituée par une série de hauteurs qui va de Hama à Palmyre et à l'Euphrate (Djébel Ala, Djébel Bilas, Djébel Abiad, Djébel Dhahik, Djébel Duweihik, Djébel Bechri). De même constitution géologique que le reste de la Syrie, cette région n'offre cependant pas partout le même caractère.

La partie Sud, comprise entre la latitude d'Alep et celle de Hama se présente comme un plateau pierreux, sans autre végétation que des centaurées épineuses et de maigres herbes.

Plus à l'Est, au Nord de la ligne des Djébel (Duweihik, Bechri, N-E de Palmyre) se rencontrent des ruines (Taybe, Resafa, Isriye) qui laissent supposer que cette contrée a pu autrefois se prêter à une exploitation active du sol. Actuellement toute cette région n'est plus parcourue que par des tribus arabes nomades, qui y font paître leurs troupeaux pendant la majeure partie de l'année. Pendant les mois de chaleur, l'insuffisance des sources et des pâturages oblige les campements à se déplacer vers l'Ouest et à venir se fixer pour quelques mois aux abords des villes et des villages : Alep, Hama, Selimieh (35 Kms S. E. de Hama).

La partie Nord, au contraire, vers Alep, Bab et Membidj, sensiblement moins élevée (350 à 400 mètres d'altitude) et assez abondamment arrosée (Bassin du Koueik, Lac de Djebboul), se prête à une culture intensive. C'est elle qui fait la richesse de la ville d'Alep, débouché des plaines et des plateaux couverts de céréales qui s'étendent jusqu'à l'Euphrate. Habitée par une population en majorité sédentaire, comprenant des Kurdes, des Turcomans, des Tcherkess et surtout des Arabes, elle offre de plus les ressources de ses eaux aux tribus nomades que l'été ramène aux environs. Des tractations commerciales peuvent en outre s'établir, permettant aux Bédouins d'échanger les produits de leurs troupeaux contre les objets manufacturés indispensables.

Nous étudierons les tribus arabes de cette région en com-

mençant par le groupement considérable connu sous le nom d'Anézé d'Alep, formé lui-même de plusieurs fractions et dans l'orbite duquel gravitent un certain nombre de petites tribus nomades, mi-nomades ou sédentaires : El Bou Khamis, Oueldé, etc... Des renseignements sur les deux autres groupements moins importants, Haddidyine et alliés, Maouali et alliés, compléteront cette vue d'ensemble des tribus de la mouvance d'Alep.

CHAPITRE I

ANÉZÉ

ÉTUDE D'ENSEMBLE SUR LES TRIBUS ANÉZÉ

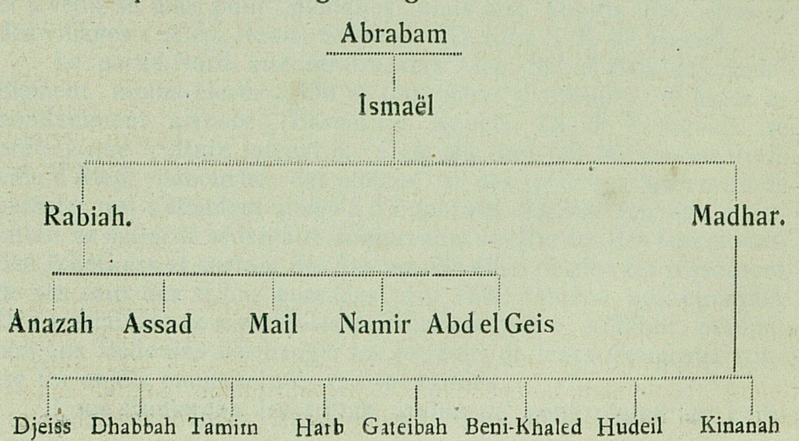
Les Anézé qui peuplent le désert de Syrie depuis la latitude d'Alep jusqu'au Nedjed, constituent un des groupements arabes les plus importants. Un écrivain anglais autorisé en matière bédouine, Lady Anne Blunt, les évalue au total à 30.000 tentes et 120.000 âmes (chiffres évidemment exagérés). Il a paru nécessaire, avant d'étudier les divers tribus qui s'y rattachent, de donner un aperçu général de la famille Anézé au point de vue de son histoire, de sa répartition actuelle et de son caractère propre.

ORIGINES - HISTOIRE.

D'après certains écrivains arabes, les Anézé se seraient appelés *Amir*, puis *Anézé* (de *anaza*, lance), à la suite d'un exploit de l'ancêtre de la tribu. Selon d'autres, leur nom viendrait soit de *anz* (chèvre), soit de *anaza* (genre de belette).

Les historiens fournissent une explication selon laquelle Anazah, descendant de Rabiah, descendant lui-même d'Ismaël (fils que le Patriarche Abraham eut de son esclave Agar), serait le fondateur éponyme de la tribu.

Voici quelle serait la généalogie de la descendance d'Ismaël :



On sait que les Arabes sont divisés en deux branches rivales : l'une, dont la généalogie vient d'être indiquée, de souche hébraïque; l'autre qui se dit de race pure et descendrait du héros Khatan ou Yoctan. Les Chammar appartiennent à la branche Khatanite ou Yoctanite, tandis que les Anézé sont des Ismaëlites.

Le séjour primitif des Anézé fut le Nedjed (Arabie Centrale) où subsiste encore une ville qui porte leur nom (500 Kms N.-E. de Médine) et où l'on rencontre certains de leurs éléménts (Fouqarah, Eideh, Ould Sliman, dans le Kazim, province du Nedjed).

Leurs migrations en Syrie commencèrent au XVII^e^ siècle, vingt ans après celle des tribus Chammar. Les fractions Fedaan et Hassene commencèrent le mouvement. Avec l'aide des tribus que les Chammar avaient opprimées, elles rejetèrent ceux-ci au delà de l'Euphrate.

Ensuite arrivèrent probablement les Amarat, les Sbaa, les Ould Ali et, à la fin du XVIII^e^ siècle, les Rouallah. Les gouverneurs turcs ne pouvant s'opposer à ces invasions, les Anézé devinrent les maîtres incontestés du désert syrien jusqu'à l'Euphrate. Entre 1850 et 1860, ils réussirent un coup de main sur Alep qu'ils pillèrent.

En 1830, le gouverneur de Bagdad, Ali Pacha, les ayant appelés à son aide contre les Chammar, ils vinrent en nombre si considérable qu'il fallut faire appel à des tribus étrangères pour les chasser de Mésopotamie. (Voir 1^re^ Partie, chap. I.) Une bataille eut lieu entre Chammar et Anézé, à l'avantage des derniers qui ravagèrent le pays, écrasèrent les troupes régulières ottomanes et mirent le siège devant Bagdad. Ils ne se retirèrent qu'à l'arrivée des Zoubeid d'Irak, et regagnèrent leurs pâturages à l'Ouest de l'Euphrate. Cette région, continuellement troublée par leurs exactions, ne put être ramenée au calme qu'à partir de 1862, à la suite d'expéditions énergiques, menées par les gouverneurs turcs d'Alep et de Bagdad.

Au cours de la guerre, les Anézé suivirent des politiques divergentes. Les uns, ceux du Nord, restèrent fidèles au gouvernement ottoman, tandis que ceux du Sud (Rouallah), gagnés par les Anglais, s'allièrent au Chérif de la Mecque au moment de l'avance des troupes alliées en Palestine.

DIVISIONS.

Quoiqu'appartenant à une même famille et possédant des traditions communes, les Anézé sont divisés en un certain nombre de tribus qui se comportent les unes vis-à-vis des autres comme absolument indépendantes, souvent même comme ennemies. C'est pourquoi nous les étudierons ici séparément, d'après

leur position géographique, en les intercalant entre les tribus intermédiaires et sans tenir compte du lien du sang.

La plupart des Bédouins sont d'accord pour diviser les Anézé de Syrie en deux *dana* (descendance) : *dana Abed* et *dana Moslem*. Chacun de ces *dana* comprend lui-même un certain nombre de tribus.

Dana Abed	Tribus *Fedaan*	
	— *Khorsa*	
	— *Sbaa-Ebedé*	
	— *Sbaa-Gmossa*	
	— *Ould-Sliman* (Arabie)	
Dana Moslem	Tribus *Rouallah*	Région de Damas
	— *Ould-Ali*	
	— *Achagea*	
	— *Saoualmeh*	
	— *Abdallah*	
	— *Eideh*	Arabie
	— *Fouqarah*	

Selon les dires des Bédouins, Abed et Moslem sont les ancêtres respectifs de ces deux groupements.

La dénomination *Dana Bichr* est également souvent employée pour désigner les tribus du Nord de la Syrie et celle d'Irak : Fedaan, Khorsa, Sbaa (Abed) et Amarat. Béchir serait un ancêtre antérieur à Abed qui a donné naissance à deux embranchements : Abed et Amarat. Il y a là un point de généalogie arabe intéressant à éclaircir.

Il existe entre *Dana Abed* et *Dana Moslem* une vieille inimité qui se traduit par de fréquentes razzias réciproques.

CARACTERE DES ANÉZÉ.

Les Anézé sont presque exclusivement des grands nomades, des Bédouins dans toute l'acception de ce terme (voir Introduction). Ils ont gardé intacts les antiques traditions du désert et le type de la race sémitique primitive. Leur genre de vie est celui des peuplades nomades dont parle la Bible. Habitant la tente noire en poil de chèvre ou de chameau, leur seule occupation en dehors des razzias est l'élevage de leurs troupeaux de chameaux, de moutons et de leurs chevaux (leurs purs sangs arabes sont particulièrement réputés).

Quelques-uns de leurs chefs possèdent fermes ou villages qu'ils louent à des sédentaires. La tradition s'oppose à ce que le pur Bédouin s'adonne lui-même au travail de la terre. Le farniente ou les randonnées dans le désert conviennent seuls aux vrais

guerriers. (Il y a lieu cependant de remarquer une tendance à la sédentarisation de certains éléments Anézé, Hassené et Ould Ali par exemple).

Pour mener cette existence libre, en même temps que pour trouver des pâturages qui fournissent aux troupeaux une nourriture suffisante en dépit des rigueurs de la température, il faut de vastes espaces. Les Anézé offrent, à ce sujet, le type des bédouins nomades de Syrie. Leurs migrations régulières suivent le rythme des saisons et se font à époques fixes, si des raisons particulières n'en viennent pas changer le cours. L'automne et les premières pluies les éloignent dans le désert (*Hamad*). en direction générale de l'Est et du S. E., d'autant plus loin que les pluies sont plus abondantes. A partir de mars, aussitôt que les chamelles ont mis bas, la sécheresse les ramène progressivement aux abords des régions cultivées, où se rencontrent en quantité suffisante eau et pâturages. L'été, la proximité des villes leur permet d'effectuer les transactions nécessaires : achat de vêtements, d'armes, de cartouches, etc., vente des produits de l'élevage, animaux, laines, laitage, etc...

CHAPITRE II

ANÉZÉ D'ALEP

Les Anézé dits d'Alep (*Dana Abed*) constituent un certain nombre de groupements indépendants :

1.- *Fédaan*
2.- *Khorsa*
3.- *Sbaa-Ebédé*
4.- *Sbaa-Gmossa*

Ces différents groupements forment, à proprement parler, chacun une tribu.

Par suite de renseignements erronés, aux premiers jours de notre occupation d'Alep, la situation d'un des chefs Anézé, Moudjehem Ibn Mouhid, cheikh des Fedaan, avait pu être surestimée. Il avait semblé que les Anézé d'Alep, divisés pour des raisons de nomadisation, formaient au point de vue politique un tout reconnaissant l'autorité effective de Moudjehem. Un accord fut donc conclu sur ces bases qui engageait la totalité des Anézé d'Alep, notamment en ce qui concerne le maintien de la tranquillité dans la région à l'Est de la ville et sur l'Euphrate. Mis dans l'obligation d'exécuter ses engagements, Moudjehem se révéla incapable de sortir du cadre de sa propre tribu. Et l'hostilité croissante des autres cheikhs Anézé contre celui qui avait prétendu parler en leur nom ne tarda pas à rétablir la situation sous son véritable jour.

I.- FÉDAAN

C'est incontestablement l'un des plus forts groupements Anézé.

TERRITOIRES.

Leur territoire de transhumance comprend toute la région qui s'étend à l'Est d'Alep jusqu'à l'Euphrate, à hauteur de Deir-ez-Zor.

Été.- L'été, ils stationnent entre Rakka et Alep, autour des points suivants (Été 1921) : Membidj (N.-E. d'Alep), Deir Hafir (E. d'Alep), lac de Djebboul (S.-E. d'Alep), le Djébel El Hass (S.-E. d'Alep), le Djébel Shebet (S.-E. du précédent), Meskène (sur la boucle de l'Euphrate).

L'Emir Moudjehem a des propriétés à Membidj et à Meskène. L'insuffisance des herbages fait parfois déborder les limites de cette zone vers l'Est jusqu'au Nahr Belikh (affluent de gauche de l'Euphrate). Certaines années la majorité des Fédaan est ainsi passée en Djezireh.

Hiver.- L'hiver, ils se déplacent au Sud de Meskène, dans la région du Djébel Bechri (Ouest de Deir-ez-Zor), Taybe (N. de Soukhné), Aïn El Kom (N. de Taybe), Simlet en Naam (N.-O. de Aïn El Kom).

La recherche des pâturages et l'approvisionnement en dattes peut conduire une partie des Fédaan vers le Sud, au S. d'Abou Kémal (Euphrate), et jusqu'au Ouadi Hauran (affluent de l'Euphrate), ou en Djezireh, dans la région de Rakka, le Khabour et le Djébel Abdul Aziz. Pendant l'hiver 1921-1922, ils ont longuement stationné en Irak.

Le départ de la zone d'hivernage se fait vers la fin du printemps ; le départ de la zone d'estivage fin août et septembre. Ces mouvements ne sont pas précédés d'un rassemblement de la tribu ; chaque fraction ou sous-fraction se déplace isolément. Diverses pistes sont utilisées ; le plus grand nombre suit la rive de l'Euphrate.

FRACTIONNEMENT.

Les Fédaan comprennent eux-mêmes deux grandes divisions :
a) Les *Ould Menia* qui se subdivisent à leur tour en :
1°.- *El-Mouhid*. Chef immédiat Moudjehem.

2°.- *El Chemilet.* Chef immédiat : Menadi Ibn Mouneikheir.
3°.- *El Djerrah.* Chef immédiat : Rbaia Ibn Djeddouh.
4°.- *El Kous.* Chef immédiat : Djeddouh el Korh.
La fraction de Moudjehem, El Mouhid, est la plus importante.
b) Les *Ould Ferif* :
1°.- *El Adjadjira.* Chef : Ibn Hareimis.
2°.- *El - Hasem.* Chef : Ibn Derrab.
3°.- *El Sari.* Chef : Ibn Djaed.

COMMANDEMENT.

Le chef des Anézé Fédaan, Moudjehem, est très connu depuis qu'un accord conclu avec les autorités françaises, en septembre 1920, l'a reconnu comme chef de tout le groupement Anézé d'Alep. Des tractations préliminaires avaient été engagées avec lui en juillet 1919, lors des opérations de la commission américaine d'enquête, et en juin 1920, avant la chute de Fayçal.

Malgré les déceptions qu'il nous a causées, Moudjehem n'en demeure pas moins une des figures les plus curieuses parmi les chefs Bédouins.

Promu chevalier de la Légion d'Honneur pour services antérieurement rendus, décoré par le Général Gouraud à Alep en septembre 1920, il a toujours gardé, même aux moments les plus critiques, les sentiments francophiles dont il avait déjà fait preuve. S'il n'a pu réussir dans la mission qui lui était confiée, la raison en est dans la mentalité particulière des Bédouins, aussi bien que dans son manque personnel d'énergie. Ses relations clandestines avec notre ennemi Hatchem (Voir Ière partie, chap. IX) s'expliquent par les liens de parenté qui unissent le neveu et l'oncle, celui-ci ayant été le tuteur de celui-là. En février 1921, un détachement turc étant venu attaquer Deir-ez-Zor où résidait une mission française, Moudjehem fit preuve de loyalisme en contribuant à repousser l'ennemi avec ses contingents.

IMPORTANCE.

Les Fédaan proprement dits compteraient un total d'environ 3.000 tentes.

Les estimations leur attribuent :
1200 à 1300 chevaux
25.000 chameaux
40.000 moutons.

II.- KHORSA

D'après certains auteurs, la tribu Khorsa aurait autrefois fait partie des Fédaan. Elle est actuellement absolument indépendante.

TERRITOIRES.

Ete.- En temps normal, les Khorsa estivent sur l'Euphrate, dans la région du cours inférieur du Nahr Belikh et de Rakka. Le Cheikh Mezoued possède des villages dans cette région.

A la suite d'une querelle avec le chef dissident Anézé Hatchem, installé à Rakka et appuyé par un détachement turc, la tribu Khorsa abandonna ces territoires au cours de l'été 1921 et appuya vers le Sud, dans la région de Sabkha, Madan et le Djébel Bechri (N.-O. de Deir-ez-Zor).

Hiver.- Leur zone d'hivernage s'étend à cheval sur l'Euphrate, entre Sabkha et le Nahr Khabour. En cas de sécheresse, cette zone peut se prolonger soit vers le S. jusqu'au Ouadi Hauran, soit vers le Nord-Est jusqu'au Djébel Abdul Aziz.

Les changements de zone s'effectuent en temps normal aux mêmes époques et de même façon que ceux des Fédaan : vers la fin du printemps, en août-septembre et par fractions.

FRACTIONNEMENT.

Deux grandes fractions : les *Dana Khreis* et les *Dana Kahel* qui englobent les subdivisions suivantes :

1.- *El Djidaa.* Cheikh : Coaoud Ibn Iran.
2.- *El Aouad.*
3.- *El Ghbai.* Cheikh : Ibn Ghobein,
4.- *El Khemecheh.* Cheikh : Djabel Abou Zahra.
5.- *El Djaafre.* Cheikh : Zeidan El Aouadji.

COMMANDEMENT.

Le chef des Anézé Khorsa, Mezoued Ibn Gaichich, est, au physique, un homme haut de taille, mince et souple, d'allure assez imposante, âgé de 40 ans, — au moral, d'une franchise relative. Sa réputation est grande dans la région d'Alep ; il passe pour un chef intrépide, ainsi que l'indique son surnom de « Mezoued le Tigre » (Nimr).

Hostile aux étrangers, Mezoued s'éleva contre l'attribution du mandat syrien à la France, en 1919. Cette hostilité s'accrut par la suite, en raison de la jalousie qu'il éprouva vis-à-vis du chef des Fedaan, Moudjehem, rétribué par nous.

En septembre 1921 cependant, Mezoued, en conflit avec le chef des Anézé dissidents, Hatchem, qui avait tué son fils aîné au cours d'un combat, entra en pourparlers avec les autorités françaises d'Alep et fit bientôt une soumission complète. Reçu par le Général Commandant en Chef en octobre 1921, il se montra fortement impressionné par l'appareil de notre puissance militaire et manifesta un désir sincère de se consacrer désormais au service de la cause française. Il a l'intention de confier à nos institutions l'instruction de son fils Bender, actuellement âgé de 12 ans, son futur héritier depuis la mort de l'aîné.

IMPORTANCE.

Les Khorsa comptent environ 3.000 tentes. On leur attribue environ 1.500 chevaux et 30.000 chameaux,

III.- SBAA

Les Anézé Sbaa forment deux groupements que se comportent en réalité comme deux tribus différentes, quoiqu'unies entre elles par des traditions et des intérêts communs (pâturages, points d'eau, etc...) et reconnaissant la suprématie d'un même cheikh, Berges Ibn H'deib :

1) *les Sbaa Ebédé*
2) *les Sbaa Gmossa*

TERRITOIRES.

Essentiellement nomades comme la plupart des Anézé, ces deux fractions se déplacent sur les immenses espaces compris entre l'Oronte (environ de Kalaat el Moudik) et le Ouadi Hauran (affluent de droite de l'Euphrate).

Estivage.- L'été, les Sbaa campent près de Hama, autour des points suivants :

Sahirieh, Habit, Khan Cheykhoun (N. de Hama)
El Hamra (40 km. N.E. de Hama)
Djebel Ala (E. de Hama).
Resten (25 km. S. de Hama)

Chacune des sous-fractions a ses campements au milieu des sédentaires ou dans leur voisinage. Si le sédentaire n'est pas suffisamment protégé, grâce aux mesures prises par les autorités, envers le nomade, celui-ci exige non seulement le libre accès des champs et des prairies, mais impose encore un tribut en nature. En revanche, il accorde sa protection aux cultivateurs contre les razzias des tribus voisines. C'est l'impôt de Khouat.

La région de Homs-Hama est divisée par les Sbaa en 2 secteurs :

1°.- le secteur Nord (au Nord de Sélimieh) est généralement attribué à la fraction Sbaa-Ebédé.

2°.- Le secteur Sud (au Sud de Sélimieh) aux Sbaa-Gmossa.

Chacun de ces secteurs se subdivise lui-même en autant de sous-secteurs qu'il y a de sous-fractions dans les deux groupements.

Hivernage.- L'hiver, les Sbaa s'éloignent dans le désert à la recherche des pâturages. Leur limite extrême de transhumance vers l'Est est constituée par le Ouadi Hauran.

Leurs caravanes se rendent jusqu'à Schatateh, gros centre dattier situé en Irak (Ouest de Kerbela, rive droite de l'Euphrate), pour y effectuer la provision annuelle de dattes nécessaire à toute la tribu.

Transhumance.- Leur régime de transhumance dépend comme pour tous les nomades des conditions climatériques et de la situation politique des zones parcourues.

A partir de février, les Sbaa commencent à revenir vers l'Ouest, la vitesse de leur progression étant réglée sur l'état des pâturages et des points d'eau. Au printemps, ils arrivent ainsi en bordure des territoires sédentaires où ils séjournent tant que les récoltes sont sur pied. Quand la moisson est achevée, ils pénètrent plus avant et installent leurs campements dans les chaumes.

Ce retour dans la zone d'estivage, comme aussi le départ de celle-ci vers le désert, s'effectuent généralement en trois étapes, avec stationnements intermédiaires plus ou moins prolongés. 1°.- Ouadi Hauran-Soukhné ou Djébel Bechri ; 2°.- Soukhné ou Djébel Bechri - Isriyé ; 3°.- Isriyé - environs de Hama.

D'une façon générale, l'itinéraire entre deux campements reste sensiblement le même, car il est déterminé par l'emplacement des points d'eau.

De Hama à Soukhné et au Djébel Bechri cet itinéraire est le suivant : Saan El Souein (75 Kms N.-E. de Hama), Isriyé, Djébel Abou Rejememe, Taybe, Djébel Bechri.

Du Djébel Bechri au Ouadi Hauran 2 itinéraires se présentent suivant les circonstances ;

1^er^ *itinéraire* : Bir Djedid, Khraitah, El Agoula, Djoub, Atega, El Maimaiat, Agula Hauran, Lgoubaisse.

2^eme^ *itinéraire* : Soukhné, Omraabba, Hail, Ouadi El Mlah, Tayerih, Bgelil, Souab, El Jaara, Ouadi Hauran, Lgoubaisse.

Il est rare que les déplacements soient précédés d'un regroupement de la tribu entière. Ils ont lieu généralement par fractions. Cependant les différentes fractions restent en liaison entre elles, surtout durant la traversée du désert.

Au retour dans la zone sédentaire, une fois arrivés à Akatbat, à l'Est de Hama, les Sbaa-Gmoussa obliquent vers le Sud et se dirigent vers Homs, tandis que les Sbaa-Ebédé se rendent dans le secteur situé au Nord de Sélimiéh.

A.- SBAA-ÉBÉDE

Fractionnement.

Le groupement Abédé comprend lui-même un certain nombre de sous-fractions :

1.- *Mouaage*. Cheikh : Berges Ibn H'deib.
2.- *Bayaya*, Cheikh : Fadlh Ibn Mounih.
3.- *Douan*. Cheikh : Hazea Ibn Fguigui.
4.- *Arefat*. Cheikh : Saoud Ibn Naief El Mattrab.
5.- *Abedat*. Cheikh : Ahmed El Kardouche.
6.- *Mska*. Cheikh : Maiouf Ibn Kfefe.
7.- *Ouatera*. Cheikh : Acen El Faour.
8.- *Remah*. Cheikh : Jeddan Ibn Oild.
9.- *Djacem*. Cheikh : Djacem El Naouek.
10.- *Houéchan*. Cheikh : Sairan Ibn Meslat.

Commandement.

Le chef de l'ensemble est Berges Ibn H'deib, fils de l'ancien cheikh Farhan Ibn H'deib.

Ex-capitaine dans l'armée ottomane, élevé à Stamboul, Berges demeura longtemps inféodé à ses anciens instructeurs. Héritier d'une grosse fortune à la mort de son père, il ne tarda pas à la dissiper en voulant jouer au personnage important. Actuellement ses moyens d'existence se bornent aux quelques revenus peu élevés qu'il tire de propriétés mal exploitées par ses esclaves. Cette situation n'est pas sans porter atteinte à son prestige. Celui-ci demeure malgré tout considérable, et Berges continue à être considéré comme le véritable chef par tous les Sbaa-Ebédé.

Berges a 3 fils. L'aîné, Dahan, âgé de 9 ans, est son successeur présumé au commandement de la tribu.

Importance.

Les Sbaa-Ebédé comptent environ 3.000 tentes, 50.000 chameaux et 30.000 moutons.

B.- SBAA-GMOSSA

Fractionnement.

1.- *Gmossa*. Cheikh : Bechir Ibn Merched.
2.- *Sheim*. Cheikh : Arnous Ibn Cettaoui.
3.- *Mouahib*. Cheikh : Abdou Ibn Ghacheim.

4.- *Mesrabi*. Cheikh : Salek Mesrabe.
5.- *Rhma*. Cheikh : Mohammed El Baghache Ibn Said.

COMMANDEMENT.

Le Chef des Gmossa est Bechir Ibn Merched, qui succéda à son frère Gathouan, décédé à l'hôpital de Beyrouth en avril 1921,

Gathouan Ibn Merched était le protégé d'une française de marque, la comtesse de Clermont-Tonnerre. Celle-ci, au cours d'un voyage en Syrie, il y a une vingtaine d'années, obtint la grâce de son père Hazzak, prisonnier des Turcs. Gathouan prit vis-à-vis d'elle l'engagement de rester favorable à la cause française dans ce pays et, le cas échéant, de prêter assistance à nos représentants, engagement qu'il observa à différentes occasions, notamment sous le règne de l'Emir Faycal, en 1920.

Bechir ne dispose pas de la même autorité que son frère. Il est cependant assez aimé dans sa tribu. Son influence ne dépasse pas le cadre de celle-ci.

Bechir a 3 Fils: Rakkan, Fiad, Sfouk. L'aîné, Rakkan, âgé de 23 ans, est son successeur présumé au commandement de la tribu.

IMPORTANCE.

Environ 2.000 tentes, 30.000 chameaux, 20.000 moutons.

CHAPITRE III

BOU KHAMIS

Tribu mi-nomade, mi-sédentaire, alliée aux Anézé d'Alep avec lesquels elle se déplace pendant l'hiver.

Territoire.

Les Bou-Khamis possèdent quelques villages dans la région de Membidj-Meskène. Les éléments nomades de la tribu y viennent passer l'été.

L'hiver, ils nomadisent dans la région montagneuse du Djébel Bechri (N.O. et O. de Deir-ez-Zor), de Soukhné (60 Kms N-E de Palmyre), Abou Fayad (90 Kms Nord de Palmyre).

Fractionnement.

Ils comprennent les fractions suivantes :

1.- *Bou Acé.*
2.- *Bou Battouch.* Chef : Ibn Abd El Hamid Tcheret
3.- *Bou Ramadan.* Chef : Mhassen Oum Hassan, veuve du chef défunt.
4.- *Bou Aiseh.* Chef : Sebe el Aleian
5.- *Bou Mana.* Chef : Derouieh el Hassan
6.- *Bou Atiteh.*
7.- *Bou Benneh.* Chef : Djeddan El Hadj Dan
8.- *Cheraouyin.*

Commandement.

Ils sont sous le commandement d'un seul chef, Cheikh Ali Hussein El Rachid, vieillard très respecté pour son intelligence et sa sagesse et dont la réputation est grande dans tout le désert.

Importance.

Tribu riche et guerrière, de 1200 à 1500 tentes ou familles.

Troupeaux : 4 à 5000 chameaux, 15,000 moutons, 4 à 500 chevaux.

CHAPITRE IV

OUELDÉ D'ALEP

Comme nous l'avons vu plus haut (I^ere partie, chap. VIII) certaines fractions des Oueldé de l'Euphrate se sont séparées du gros de la tribu pour venir se fixer dans la région d'Alep où elles s'adonnent à l'agriculture. Quelques-unes de ces fractions ont cependant conservé des représentants dans leur territoire d'origine.

TERRITOIRES.

Elles forment deux groupements distincts : l'un dans le voisinage de la station de Hamidié (30 Kms Sud d'Alep) ; l'autre dans la région Bab-Membidj (E. et N.-E. d'Alep).

FRACTIONNEMENT.

Nous distinguerons :

1.- les fractions qui se sont entièrement fixées dans les villages.

2.- les fractions qui sont réparties moitié dans les villages, moitié sur l'Euphrate.

I.- *Fractions entièrement fixées dans les villages.*

a) *Région de Hamidié :*

El Bou Cheikh. Chef : Abdel Kérim El Hadj Hassan (4 villages à l'Ouest de Hamidié).

El Ghaer. Chef : Hassan Ibn Hmid El Hamed (1 village à l'Ouest de Hamidié).

Bou Assi. Chef : Moustapha Ibn Djémal El Haouis (2 villages à l'Ouest de Hamidié).

Toum. Chef : Ahmed Derouiche (1 village à l'Ouest de Hamidié).

Omichet. Chef : Hossein El Aid (1 village à l'Ouest de Hamidié).

Amaldjeh. Chef : Omar Ech Cheikh (1 village à l'Ouest de Hamidié).

Saab. Chef : Hassan Nejris (4 villages dans la région du Djébel Hass, (S.-E. d'Alep).

Ouayad. Chef : Smain El Mohammed (1 village à l'Ouest du Djébel El Hass).

b) *Région de Bab-Membidj*:

Bou-Mohamed et *El Ferdous.* Chefs : Hussein Mahmoud et Mohammed Ibn Hussein El Ali (15 villages sur le Nahr El Dahab, entre Bab et le Lac Djebboul, Est d'Alep).

Bou Saleh. Chef : Brahim Ibn Mohammed El Damed (1 village.) Fait partie des Bou Mohammed.

Mohammed El Ghanem. Chef : Fassih El Djessem (7 villages dans la région de Membidj).

Bou Saleh. Chef : Hadj Ahmed El Chellach (12 villages dans la région de Membidj).

II.- *Fractions fixées en partie sur l'Euphrate, en partie dans des villages.*
(voir page 46)

COMMANDEMENT.

Les Oueldé d'Alep ne reconnaissent pas de chef unique. Chaque fraction obéit à son propre cheikh. Certains personnages comme le cheikh Abdel Kérim El Hadj Hassan, chef de la fraction BouCheikh de la région de Hamidié, et Jamil Ibn Aissa, moukhtar de Talafeh, village de la fraction Haouiouat, région de Hamidié, ont cherché à se faire passer pour les véritables chefs de l'ensemble, mais ils n'ont pas tardé à être désavoués par les fractions autres que la leur. Une seule autorité pourrait être reconnue de tous : c'est celle de cheikh Mohammed El Faradj, des Oueldé de l'Euphrate. Mais, actuellement, l'action de ce personnage ne se manifeste guère sur les éléments de la région d'Alep.

CHAPITRE V

HADDIDYINE

Les Haddidyine (hommes de fer) sont l'une des plus anciennes tribus du désert de Syrie.

Ils sont divisés en deux groupements, placés chacun sous le commandement d'un seul chef :

a) *Haddidyine Gouma.* Chef : Naouaf Ibn Saleh.

b) *Haddidyine Ghanatsch.* Chef : Soufouk el Rhadjo.

L'hiver, ces deux groupements se réunissent pour nomadiser ensemble dans la région de Palmyre, Soukhné (60 Kms N-E de Palmyre), Taybé (30 Kms N. de Soukhné), le Djébel Bechri (N-O. de Deir-ez-Zor), Rehoub (45 Kms N.E. de Taybé), Rousafé (90 Kms Nord de Soukhné). C'est la zone de parcours des Anézé d'Alep avec qui les Haddidyine entretiennent de bonnes relations.

L'été, ils se séparent afin de cultiver leurs terrains situés les uns au Nord-Est, les autres au Sud d'Alep. Ceux qui ne possèdent pas de terrains se louent comme fellahs aux propriétaires du voisinage ou se livrent aux transports avec leurs chameaux.

c) Deux importantes fractions se séparent des Haddidyine Gouma pour aller estiver dans le caza de Selimieh : les *Bou Hassan* et les *Djoumlan.*

I.- HADDIDYINE-GOUMA

Territoire d'Estivage.

L'été, ils s'installent aux environs de la voie ferré d'Alep à Hama, entre Delame (40 Kms S. d'Alep) et Abou Douhour (50 Kms S. d'Alep), où ils possèdent des terres et une vingtaine de villages.

FRACTIONNEMENT.

Bou Sleibi. Chef : Ahmed El Aissah. Environ 200 familles.

Bou Kanech Brahim. Chef : Ahmed El Saleh. Environ 100 familles

Bou Fatelleh. Chef : Hussein El Khod Radjab. Environ 100 familles.

Bou Chazal. Chef : Hamoud El Maac. Environ 50 familles.

Bou Djémil. Chef : Tretchel. Environ 150 familles.

Djoumeila. Chef : Mahmoud El Hoccian. Environ 100 familles.
Merrasi El Djahachi. Chef : Naief El Fahd. Environ 80 familles.
Bou Cairan. Chef : Derouiche El Hammoud. Environ 80 familles.
Bou Chehas Eddin. Chef : Ibn Allozi. Environ 300 familles.
Abraz. Chef : Hassan El Hadj Eloua. Environ 400 fimilles.
Bou Narbi. Chef : Mohammed El Hassan. Environ 100 familles.
Harb. Chef : Ahmed El Seif. Environ 50 familles.
Jaoualeh. Chef : Houmayet. Environ 50 familles.
Laata. Chef : Ali Es Soueile. Environ 130 familles.
Bou Kleb. Chef : Hassoun. Environ 50 familles.
Baggara. Chef : Mohammed El Brahim. Environ 100 familles.
Bouahayer. Chef : Hsein El Alaoui. Environ 50 familles.

COMMANDEMENT.

Le cheikh Naouaf Ibn Saleh, énergique, intelligent et estimé, dispose d'une réelle influence.

IMPORTANCE.

Environ 1200 chevaux, 15.000 à 20.000 chameaux, 35.000 à 45.000 moutons

---

II.- HADDIDYINE - GHANATSCH

TERRITOIRE D'ESTIVAGE.

L'été, ils viennent s'installer dans leurs villages, sur leurs terrains de la région Membidj, Bab, Deir Hafir et aux environs du lac Djebboul (Est d'Alep).

FRACTIONNEMENT.

Bou Kurdi. Chef : Soufouk El Rhadjo. Environ 150 familles.
Bou Ateiri Maoza. Chef : Chillach El Kchelidj. Environ 150 familles.
Bou Thabet. Chef : Khlef El Louchi. Environ 200 familles.
Bou Maaze. Chef : Chillach El Kchlelidj. Environ 50 familles.
Bou Gheit. Chef : Mohammed El Ouesmi. Environ 150 familles.
Djeghatin. Chef : Yassin. Environ 50 familles.
Toueimet. Chef : Ibn Hilal El Sultan. Environ 150 familles.

COMMANDEMENT.

Le cheikh Soufouk El Rhadjo, fruste, mais assez énergique, est proche parent du cheikh Naouaf dont il suit volontiers les suggestions.

IMPORTANCE.

Environ 500 chevaux, 8.000 chameaux, 10.000 à 15.000 moutons.

III-. BOU HASSAN et DJOUMLAN

Ces fractions, comme nous l'avons vu plus haut, se séparent du reste des Haddidyine pour venir estiver dans la région de Sélimiéh (40Kms S-E de Hama), aux environs du village de Sehein.

Les *Bou Hassan* sont commandés par le cheikh Abd El Ferhan et comptent environ 800 tentes. Les *Djoumlan* (300 tentes) reconnaissent l'autorité du cheikh Abd El Djebbar.

Les Haddidyine sont puissants et riches. Leurs chefs ont toujours manifesté d'excellentes dispositions vis-à-vis des autorités françaises. Ils ont contribué à protéger la voie ferrée d'Alep contre les agressions des tribus pillardes de la région.

Au cours du printemps 1921, des luttes sanglantes ont eu lieu entre Haddidyine et Maouali (voir plus loin), à la suite de très vieilles querelles ranimées par de récentes razzias.

Les Haddidyine consentirent à se soumettre à l'arbitrage d'une commission présidée par un officier français, tandis les Maouali entraient délibérément en dissidence.

CHAPITRE VI

PETITES TRIBUS ALLIÉES AUX HADDIDYINE ET AUX ANÉZÉ

On rencontre en outre, dans la région d'Alep, un certain nombre de petites tribus alliées aux Haddidyine et aux Anézé, auxquels elles paient le droit de khouat, et dont elles utilisent les territoires de parcours. Les plus importantes de ces tribus sont : les Gaiar, les Ould-Ali, les Naim, les Ouahab, les Heib.

I.- GAIAR

Semi-nomades qui comptent de 3 à 400 tentes. Ils passent généralement l'hiver dans le Djébel Bechri (O. de Deir-ez-Zor) ou dans la région montagneuse environnante. L'été, ils reviennent dans le caza de Bab (E. d'Alep) et poussent même jusqu'au Sud et S.-E. de Killis.

Leur chef est le cheikh Negib Elias.

II.- OULD ALI

Semi-nomades qui comptent environ 300 tentes.

L'hiver dans le Djébel Bechri ; l'été dans le caza de Bab (E. d'Alep).

Chef : Cheikh Moussaief el Had el Challoute.

III.- NAIM

Fraction semi-nomade, détachée des Naim de la région de Homs (voir plus loin).

Environ 150 tentes.

L'hiver avec l'ensemble des Haddidyine, l'été avec les Haddidyine-Gouma aux environs d'Abou-Douhour (voie ferrée, 50 Kms S. d'Alep).

Chef : Cheikh Hamed El Seied.

IV.- OUAHAB

Nomades. Environ 200 tentes.

L'hiver dans le Djébel Bechri, l'été entre Bab et Membidj et

jusqu'au Sadjour (affluent de l'Euphrate).
Chef : Hassan El Hammaleh.

V.- EL HEIB

Nomades. Riches en troupeaux. Environ 300 tentes.
L'hiver dans le Djébel Bechri, l'été aux environs du lac de Djebboul (S.-E. d'Alep).
Chef : Cheikh Ached El Milli (?)

CHAPITRE VII

MAOUALI

Les Maouali sont des semi-nomades.

Tribu très ancienne, ils peuplaient déjà le désert syrien avant l'arrivée des Chammar, qui les exterminèrent en partie et les refoulèrent dans leurs territoires actuels.

Ils sont divisés en deux groupements ayant chacun plusieurs chefs :

a) les *Maouali - Chemalyine*

b) les *Maouali - Goblyine ou Djenoubyine*

TERRITOIRES.

L'hiver, les Maouali nomadisent dans le Hamad entre Palmyre et Deir-ez-Zor, s'ils sont en bons termes avec les Anézé qui fréquentent également cette région ; dans le cas contraire, ils se rendent dans le Djébel Bilas (80 à 90 Kms à l'E. de Homs).

Pendant la période d'été, ils stationnent dans le caza de Maaret El Naaman (S-O d'Alep), entre la voie ferrée et l'Oronte, où ils possèdent des terrains. Ceux d'entre eux qui ne disposent pas de terrains se louent comme fellahs aux sédentaires ou font des transports à l'aide de leurs chameaux.

I.- MAOUALI CHEMALYINE

Leurs villages et leurs terres occupent la partie Sud du caza de Maaret El Naaman.

FRACTIONNEMENT.

1.- *Macharfé.* Chefs { Farès El Attour / Ibrahim Pacha } Environ 100 familles

2.- *Déouassné.* Chef : Hassan El Chihara. Environ 40 familles.

3.- *Tougan.* Chef : Gohan El Rennan. Environ 40 familles.

4.- *Ghazi.* Chef : Ahmed El Mefati. Environ 40 familles.

5.- *Cherif.* Chef : Ahmed El Mohammed. Environ 50 familles.

6.- *Khalifé.* Chef : Iber ben Issa El Agil. Environ 70 familles.

7.- *Douli.* Chef : Machour El Farès. Environ 150 familles.

Il faut ajouter quelques petites fractions de moins de 50 tentes : *Hasso, Bahidj, Fennir,* etc...

COMMANDEMENT.

L'autorité nominale appartient à l'émir Ibrahim Pacha. En fait, le commandement est exercé par Farès El Attour, guerrier réputé.

IMPORTANCE.

500 à 700 chevaux, 10.000 à 12.000 chameaux, 10.000 moutons.

II.- MAOUALI GOBLYINE (ou DJENOUBYINE)

TERRITOIRES.

Ils sont installés l'été dans la région à l'Ouest de la voie ferrée d'Alep, à hauteur de la station de Oumerdjim (45 Kms N. de Hama), où ils possèdent une douzaine de villages. Leur chef Abd El Kernie habite Katra (22 Kms N.-E. de Maaret).

FRACTIONNEMENT.

1.- *Abou Riche*, 40 tentes, famille de l'émir.
2.- *El Hanafer*, 60 tentes.
3.- *Beni Izz*, 70 tentes.

COMMANDEMENT.

Le cheikh Abdul Kérim possède le titre d'émir héréditaire dans sa famille ; il exercerait son autorité sur tout l'ensemble des Maouali. Il est assisté dans le commandement de sa tribu par son fils Chayeche.

IMPORTANCE.

2 à 3.000 chevaux, 6.000 chameaux, 5.000 moutons.

Les Maouali ont une réputation solidement établie de pillards et de gens de mauvaise foi. Leur passage dans la zone des sédentaires est redouté à l'égal d'un fléau. Au cours des négociations entreprises en mars et avril 1921 pour les réconcilier avec les Haddidyine (Voir plus haut, chapitre Haddidyine), ils ont tenté par tous les moyens d'échapper aux efforts de conciliation. En mai 1921, se laissant gagner par la propagande kémaliste et chérifienne, ils se

sont joints aux bandes rebelles d'Ibrahim Hanano et de cheikh Saleh qui dévastaient la vallée de l'Oronte, avec Hama comme objectif. On leur doit le pillage des stations de Koumhane et d'Oumerdjim (N. de Hama.) fin avril et début de mai 1921. Les colonnes de répression dirigées contre eux ne tardèrent pas cependant à les rejeter vers l'Est, après plusieurs actions assez vives.

Nota.- Les fractions suivantes appartiendraient également aux Maouali :

El Chouwertan.- Chefs : Djaddouh El Homedi et Hammed El Modhi.

El Kalkal.- Chef : Aouad El Ali.

El Gouedat.- Chef : Ahmed El Rayan.

El Fawaira.- Chef : Ali Adlan.

El Bechakem.- Chef : Ahmed El Mohammed El Dandan.

Gueedat Leel Abou.- Chefs : Hadj Moustapha El Ali, Rabi El Mohammed El Nohal, Delbesh El Kerfan.

Hussein El Ali.- Chefs : Mohammed El Ibrahim, Abdel Salam.

CHAPITRE VIII

TURKI

Les Turki faisaient autrefois partie de la tribu Maouali. A la suite de nombreuses querelles avec la fraction Macharfé, ils constituèrent un groupement indépendant qui ne reconnut plus l'autorité des chefs Maouali.

TERRITOIRE.

Ils nomadisent l'hiver dans la région du Djébel El Hass (S.E. d'Alep) et poussent jusque dans le Hamad. L'été, ils campent aux environs de Hama.

FRACTIONNEMENT.

La tribu Turki se divise en deux fractions :

1.- Les *Turki* proprement dits, qui comptent environ 100 tentes et ont pour chef, Mohammed El Ali.

2.- Les *Karachine*, qui comptent 100 tentes et reconnaissent l'autorité du mêne chef.

IMPORTANCE.

Les Turki ne possèdent que de faibles troupeaux de chèvres, de moutons et de chameaux.



CHAPITRE IX

TRIBUS ALLIÉES AUX MAOUALI

Les Maouali, comme la plupart des grandes tribus, sont accompagnés dans leur transhumance par un certain nombre de tribus plus petites payant la *Khouat*.

I.- SAMATEH

Environ 400 familles.
Chefs : les fils de Hamdan Saleh Ibn Halaoui.

II.- LEHES

Petite tribu semi-nomade de 2 à 300 familles belliqueuses et pillardes.

Possède quelques villages dans le caza du Djébel Saaman (O. d'Alep).

Elle comprend les petites sous-fractions suivant : *Ziara, Erchedat, El Faradj.*

Chef : Cheikh Achaq El Selloum.

III.- OMOUR

Fraction détachée des Omour de la région de Damas (Voir plus loin). Porte le nom d'*Omour El Figaise.*

Une centaine de tentes environ.
Cheikh : Ibn El Hurr.

TROISIÈME PARTIE

TRIBUS DE LA RÉGION DE HOMS

Située au croisement de deux couloirs, — l'un venant de la mer et utilisé par le chemin de fer de Tripoli, l'autre prolongeant vers le Nord-Est la plaine de la Bekaa, — la ville de Homs doit à sa position de jouer le rôle d'intermédiaire entre le littoral de la Syrie et les régions intérieures de Palmyre et du désert. C'est par là que passèrent de tout temps les voies d'accès à ces régions. C'est par Homs que débouchèrent les armées romaines qui mirent à bas la puissance de Palmyre, sous le règne de Zénobie. De la ville partent encore aujourd'hui, à travers les vallonnements qui s'étendent vers le Sud-Est (région de Forkloss, Sait, Runtur), deux chemins aboutissant : l'un directement à Palmyre (environ 150 Kms), l'autre à Palmyre en passant par le couloir de Karyatein; ce dernier itinéraire est emprunté également par la route de Damas Le village actuel de Palmyre (Tedmor) dépend administrativement de Homs.

En plus de ce rôle, Homs constitue un centre d'attraction important pour les tribus arabes qui nomadisent dans la partie Nord du Désert de Syrie. Placée à quelque distance de l'Oronte, la ville est entourée d'une région particulièrement fertile, formée par une dépression qu'occupe en partie le lac de Kattnié, long de plus de 15 Kms. Vergers et jardins se pressent sur les rives du fleuve, tandis que les champs de céréales s'étendent au loin, aux alentours du lac et en direction de Palmyre.

Habitée par une population sédentaire, malheureusement trop peu dense pour permettre une exploitation intensive du sol, cette région est également fréquentée périodiquement par un certain nombre de tribus arabes nomades qui y possèdent villages et terrains. L'hiver, les tribus s'éloignent avec leurs troupeaux vers les pâturages alors abondants du désert, aux environs de Palmyre ou sur les confins nord du Hamad (Voir plus loin IVème partie). Quelques représentants sont laissés à la garde des cultures. Le printemps ramène la tribu entière dans ses propriétés ou aux abords des villages, sur la périphérie de la ville et du lac, où elle passe tout l'été, s'adonnant aux travaux de la moisson parallèlement avec l'élevage.

Les habitants du pays donnent à ces tribus le nom de *rayes* (bergers). Possédant de forts troupeaux de moutons, elles ne se déplacent que sur des espaces relativement faibles, qui n'ont rien de comparable avec la transhumance à long parcours des tribus entièrement nomades, comme les Anézé-Rouallah par exemple. Plusieurs d'entre elles ont même manifesté l'intention de se sédentariser complètement, et il semble qu'un résultat intéressant pourrait être obtenu dans ce sens en favorisant le passage de l'état nomade à l'état sédentaire par des distributions de semences, d'instruments agricoles, etc. . .

Les tribus relevant ainsi de la région de Homs sont : les Beni Khaled, les Faouara, les Naim, les Hasséné et une fraction récemment détachée des Ould Ali de la région de Damas obéissant au cheikh Sultan Tayar (appelée également Tayar). On n'y trouve qu'une seule tribu nomade à grande transhumance, les Amarat, originaires d'Irak, et qui a fait son apparition en Syrie à la suite de l'établissement des Anglais en Mésopotamie, après la guerre.

CHAPITRE I

BENI-KHALED

Les Beni-Khaled de la région Homs-Hama relèveraient d'une tribu autrefois puissante, encore établie dans la province de Hasa (côte O. du Golfe Persique). On en rencontre d'autres fractions dans l'Ajloun (Sud du Hauran) et dans le Kasim (partie occidentale du Nedjed).

TERRITOIRES.

Ce sont des nomades à faibles déplacements *(rayes*, bergers). Ils possèdent un certain nombre de villages dans la région, notamment Khallé et Aougé (N.-E. de Homs), dont une partie de la tribu cultive les terres.

Eté.- Région S.-E. du sandjak de Hama (Sélimiéh et N.-E. du sandjak de Homs.) Leurs emplacements à la date du 25 juillet 1921 ont pu être déterminés de la façon suivante :

Autour des villages de Moukaram-Foukani (30 Kms E.-N.-E. de Homs), Moukaram-Tahtani (32 Kms N.-E. de Homs), Sankhari (35 Kms E.-N.-E. de Homs), Massoudié, Messaédé, Habra (47 Kms E. de Homs), Maksar El Hissan (50 Kms E. de Homs).

Vers le milieu de septembre ils gagnent le Djébel Chomarieh (50 Kms E. de Homs).

Hiver.- L'hiver, sauf les gens laissés dans les villages, les différentes fractions se réunissent pour nomadiser dans la région Sud de Palmyre et au Hamad.

ITINÉRAIRES de TRANSHUMANCE.

Leur transhumance vers l'Est ne commence guère avant le mois de novembre, à moins que les premières pluies ne fassent leur apparition en octobre.

Les pistes suivies sont généralement les suivantes (carte anglaise au 1/250.000) : Nerram El Rzeigue (6 heures E. du village de Habra), où existe une citerne, — Jeharre (5 heures E. de Nerram El Rzeigue), 3 citernes, — Ain Djezelé (5 heures E. de Jeharre), 1 source, — Abou El Faouarès (4 heures E. de Ain Djezelé), 1 source, — Bekara (7 heures S. de Palmyre), 8 citernes, — Alayanié (5 heures S. de Bekara), 5 citernes, — Djébel Niedet (2 heures E. de Alayanié). De là, la tribu se répand dans le Hamad.

Au printemps elle revient progressivement vers ses emplacements d'été en suivant à peu près le même itinéraire.

COMMANDEMENT.

Le cheikh des Beni Khaled, Abdul Kérim Pacha, vieillard sans autorité, habite Hama en permanence. Son cousin germain, Mahmoud Abdel Kader, exerce le commandement effectif de la tribu. Ce dernier personnage, qui a fait ses études à l'Achiret Mektabi de Constantinople, avait le grade de lieutenant sous le régime turc. Son attitude vis-à-vis des Français est plutôt réservée.

FRACTIONNEMENT.

1.- *El Nacer* ou *El Aci*, 20 tentes ; cultivent les terrains du village de El Khallé, peu d'entre-eux nomadisent.

2.- *El Elayan*, 70 tentes : cultivent El Khallé, El Aougé, El Casoun. Chef : Khaled El Khalof.

3.-*El Toume*, 40 tentes ; cultivent Tel El Jedid. Chef : Hamad Ibn Fayad El Gaici.

4.- *El Acarche*. Chef : Hazza El Tkerchi.

5.- *El Chocor*, 20 tentes. Chef : Farès.

Ils sont originaires de Beni Hassan ; ils ont quitté il y a longtemps la Transjordanie et se sont rendus dans la région de Homs-Hama, où ils se sont attachés à la tribu des Beni Khaled.

6.- *El Chogra*, 30 tentes. Chef : Chanbar. Ils sont originaires de Beni-Hassan.

7.- *El Batta*. Chef : Farès.

8.- *El Breicat*, 70 tentes. Chef : Ghajar. Ils cultivent Masade et Iniseid.

9.- *El Retoub*. Chefs : Ahmed Chibli, Jarrah et Sleiman El Hamad. Cultivateurs à El Dalli et El Macsar, Oung El Hawar et Rahoum, à l'Est de Djoub El Jarrah.

10.- *El Rzeig*, 150 tentes. Chef : Hamoud El Dalli. Cultivateurs à Sangari et Habra.

11.- *El Ghanaeim*, Chef : Khadr El Majid.

12.- *El Heneif*, 20 tentes. Chef : Hamdo El Ihneif. Cultivateurs.

13.- *El Jbour*, 60 tentes. Chef : Hamad El Hamad. Cette fraction est originaire de la tribu Jbour de Transjordanie ; elle s'est détachée de la tribu mère vers 1917, pour suivre les Beni Khaled de Homs-Hama.

IMPORTANCE.

Possède un important troupeau de moutons, de chèvres et de chameaux : environ 1800 chameaux, 30.000 moutons.

CHAPITRE II

FAOUARA

Tribu *rayes* à faibles déplacements, qui possède des terres et un village à Besseh, à l'O. de Forkloss (35 Kms E.-S. E. de Homs).

TERRITOIRES.

Eté.- Elle campe l'été entre Tell Bissé (12 Kms N. de Homs) et Forkloss et dans les environs du lac de Homs. Ses emplacements au 31 août 1921 étaient les suivants : environs des villages de Sayed (30 Kms E.-S.-E. de Homs), Besseh (35 Kms E.-S.-E. de Homs, Soukara (15 Kms E. de Homs), Rayane (17 Kms S.-E. de Homs), Abbassia (30 Kms S.-E. de Homs), Ain Husseinié (23 Kms N.-E. de Homs), Michrefé (20 KmsN.-E. de Homs).

Vers le milieu de septembre, elle se déplace légèrement vers l'Est et gagne la région de Forkloss, Guoumgoum (55 Kms S.-E. de Homs) et Karyatein (75 Kms S.-E. de Homs).

Hiver. - Elle passe l'hiver dans la région de Palmyre ou au Hamad suivant la saison.

ITINÉRAIRES DE TRANSHUMANCE

Comme pour la plupart des tribus *rayes* sa transhumance ne commence guère qu'aux premières pluies d'octobre et de novembre.

Ses itinéraires sont les suivants (carte anglaise au 1/250.000): de Forkloss à Guoumgoum (4 puits), Karyatein (4 heures S.-E. de Guoumgoum), Hefair (4 heures E. de Karyatein), Bardé (4 heures E. de Hefair), Beiré (4 heures E. de Bardé), Saba-Biare (10 heures S.-E. de Beiré). De là au Hamad.

En avril et mai les Faouara font à nouveau leur apparition aux environs de Forkloss.

FRACTIONNEMENT.

1.- *El Mestab*. Chefs : Ibrahim El Khider, Kerayem El Tfuan.
2.- *El Hanakne*. Chef : Salman El Aouad.
3.- *El Ogla*. Chef : Egeil El Guerayeb.
4.- *El Darouich*. Chef : Ali El Abbad.

5. - *El Efnan.* Chef : Sfoug El Efnan.
6. - *El Khalaouin.* Chef : Gedou Abou Ras.
7. - *El Haouadje.* Chef : Ali El Adlam.
8. - *El Tarige.* Chef : Med El Houmeidan.
9. - *El Abdel Hadji.* Chef : Fadoun El Ramadou.

COMMANDEMENT.

Les chefs les plus importants sont Mohammed El Chebli et Sfoug El Efnan. Les Faouara ont désigné Mohammed El Chebli comme responsable de leur tribu vis-à-vis des autorités françaises.

IMPORTANCE.

Environ 300 tentes.

Cette tribu est la plus riche de la région. C'est elle qui possède les troupeaux de moutons les plus importants (40.000 moutons). Elle élève également un assez grand nombre de chameaux (4.000).

CHAPITRE III

NAIM

Les Naim forment en Syrie plusieurs groupements dont l'un fréquente la région de Homs et l'autre le Djoulan (voir V^e^ partie).

Ce sont des commerçants, des bergers ou des fellahs, les uns entièrement sédentaires, les autres nomades à faibles déplacements. Ils sont la plupart du temps répartis en petits campements de quelques tentes autour des villes et des villages (environs de Damas).

Le groupement de Homs est un des plus importants.

TERRITOIRES.

Ils possèdent aux environs de Homs les villages de Izzeddine, Sleim et Sneidé (entre Homs et Sélimiéh), où demeure en permanence une fraction de la tribu, avec le cheikh Mohammed El N'Barak. Ils ont de même un intendant à Homs durant toute l'année, le cheikh Metchgal Bachan.

Eté. - Au 31 Août 1921, leurs emplacements étaient les suivants : autour des villages de Tell Ghazé (30 Kms N. de Homs), Sneidé (35 Kms S.-E. de Homs), du caza de Sélimiéh, Izzeddine (30 Kms N.-E. de Homs), Boutma (37 Kms E. de Homs), Ain Husseine (22 Kms E. de Homs), Manzoul (30 Kms S.-E. de Homs), Danna, Moussayia (12 Kms O.-S.-O. de Homs).

Vers le milieu de septembre ils commencent à se retirer vers Haffar (65 Kms S.-E. de Homs) et Hessia (45 Kms S. de Homs).

Hiver. - L'hiver, les éléments nomades gagnent la région de Palmyre ou le Hamad, à proximité de la tribu Faouara.

ITINÉRAIRES DE TRANSHUMANCE.

Ils suivent les mêmes itinéraires que la tribu Faouara (voir chapitre précédent).

En avril, ils font à nouveau leur apparition aux environs de Homs (Djébel Chomarieh, 50 Kms E. de Homs) et des villages précités.

Au début de mai 1921, certains de leurs éléments se déplaçant plus au Sud ont été signalés près des villages de Tell Nebi Mindu, Kosseir et Hattine, au Sud et à l'Est du lac de Homs.

COMMANDEMENT.

Les chefs les plus influents sont : Ahmed El Sayed, Sfouk El Hussein et Metchgal Bachan (ce dernier en résidence fixe à Homs où il remplit les fonctions d'intermédiaire de la tribu).

Sfouk El Hussein a été désigné par les Naim comme chef responsable vis-à-vis des autorités françaises.

IMPORTANCE.

Environ 350 tentes.

CHAPITRE IV

OGUEIDAT

Les Ogueidat de la région de Homs sont une fraction détachée des Ogueidat de Deir-ez-Zor (voir I^ere partie). On en rencontre une autre fraction dans la plaine de Damas (Ghouta).

TERRITOIRES.

Eté.- Durant l'été ils campent généralement aux abords du lac de Homs, soit au Sud (région de Kousseir), soit au Nord.

Leurs emplacements à la date du 31 août 1921 étaient les suivants : autour des villages de Dar el Kibere (7 Kms N. de Homs), Halamouze (10 Kms N. de Homs), Immel Idame (17 Kms O. de Homs), Ram El Anze (17 Kms O. de Homs), Tehlé (20 Kms N.-O. de Homs), Tell Daoune (25 Kms N.-O. de Homs), Djinenat (35 Kms E. de Homs), Sayed (35 Kms S.-E. de Homs).

Hiver.-Les Ogueidat ne se rendent pas dans le désert pendant l'hiver. Ils se contentent de circuler sur la limite des terres cultivées entre Forkloss, le Djébel Chomarieh, Tib Hamed En Nasif (20 Kms E. de Forkloss), Guoumgoum et Runtur.

FRACTIONNEMENT.

1.- *El Dahamcheh,* 100 tentes. Cheikh : Ahmed Rayan. Cette fraction garde les troupeaux de Homs. Elle prétend être de la même famille que les Dahamchéh des Amarat. Ses troupeaux portent la même marque que ceux des bédouins de Mohammed Turki. Ce dernier respecte leurs biens, et si ses bédouins ont pillé par erreur les gens d'Ahmed Rayan, il fait restituer ce qui a été razzié.

2.- *Abou Seif,* 200 tentes. Cheikh : Ali El Amouri. Garde les troupeaux de Hama.

3.- *Abou Salame,* 100 tentes. Cheikh : Ahmed Jadan.

4.- *Abou Harmous* et *Abou Assaf*, 300 tentes. Cheikhs : Assad El Ghati et Issa El Hamad. Bergers de Homs.

5.- *Abou Leil.* Cheikhs : Hadj Moustafa et Erbe El Dalbak. Stationnent sur le territoire d'Alep.

COMMANDEMENT.

Les cheikhs les plus influents sont Assad El Ghati et Issa El Hussein. Le premier a été désigné comme chef responsable vis-à-vis des autorités françaises.

CHAPITRE V

HASSENE

Comme nous l'avons vu plus haut, (II[e] partie, chap. I) les Hassené sont une des fractions de la grande famille Anézé. Ils appartiennent à l'embranchement des Anézé du Sud (Dana Moslem) avec les Rouallah, les Ould Ali, etc... Ce sont eux qui commencèrent avec les Fedaan le mouvement de migration des Anézé en Syrie et repoussèrent les Chammar au delà de l'Euphrate (XVII[e] siècle).

A cette époque les Hassené étaient une des tribus les plus puissantes du désert. A la suite d'une guerre malheureuse avec les Sbaa et les Rouallah coalisés, ils tombèrent au rang de tribu de moindre importance. Ils sont actuellement réduits à une cinquantaine de tentes ; mais, grâce à leur ancien prestige, ils ont groupé a.tour d'eux un certain nombre de petites tribus, auxquelles ils ont donné leur propre nom.

TERRITOIRES.

Les Hassene sont des nomades. Ils possèdent un certain nombre de villages aux environs de Homs : Cheikh Hamed (20 Kms au N.-E. de Homs), Bouère (17 km. à l'E. de Homs), Burze et Ouazzi (20 km. au N.-E. de Homs). Leurs terres sont cultivées soit par des gens de la tribu, soit par des fellahs à leurs gages. (Cette région est fertile et propre à la culture. Les Hassené s'y fixeraient assez volontiers d'une façon définitive, s'ils étaient encouragés par des mesures bienveillantes : avance de semences et de matériaux).

Eté. - L'été, ils campent partie à l'Est de Homs, partie dans la région Sud du lac.

A la date du 31 août 1921 leurs emplacements étaient les suivants :

a) Environs des villages de Cheikh Hamed, Bouère, Burze et Ouazzi.

b Environs des villages de Zerra (25 Kms S. de Homs), Chomarieh et Snoun (20 Kms O. de Homs).

c) Une fraction de la tribu se trouvait aux environs de Baalbeck.

Un léger déplacement aurait lieu vers le milieu de septembre.

Les emplacements seraient alors les suivauts : Haffar (65 Kms S.-E. de Homs), Hessia (45 km. S. de Homs), Sadad (55 Kms S.-E.-S. de Homs.) Le chef de la tribu camperait avec une trentaine de tentes près du lac de Kattine pour une vingtaine de jours.

Hiver. - L'hiver toute la tribu émigre aux environs de Palmyre ou au Hamad.

ITINÉRAIRES DE TRANSHUMANCE.

La migration commence aux premières pluies d'octobre ou de novembre.

Les pistes suivies sont les suivantes :

(Carte anglaise au 1/250.000). Direction : Hessia, Sadad, Hafar, Mihine, Haouarine, Mehassé (5 heures S. de Karyatein, 2 citernes), Saigal (6 heure de Mehassé, eau de pluie) ; de là au Hamad.

Cette tribu prend exceptionnellement la direction du Sud pour se rapprocher des Anézé-Rouallah dont elle est l'alliée.

FRACTIONNEMENT.

Les Hassené comprennent sept fractions principales qui reconnaissent l'autorité d'un même chef :

1.- *El Efgara.*
2.- *El Chamsi.*
3.- *El Gablan.*
4.- *El Jhayem.*
5.- *El Oueimer.*
6.- *El Agsia.*
7.- *El Hadjaj.*

A ces fractions se joignent des éléments appartenant à des tribus de bergers dispersées dans la région, en particulier des *Omour* (voir plus loin) qui portent le nom de *Omour El Melhem.* Ceux-ci comptent trois sous-fractions : *El Bourgou, El Elewi* et *El Adouan.* Leur chef, Aoud Ibn Jalaoud, obéit au chef des Hassené.

La petite tribu *El Masalikh* (chef: Ibn Isaëch) suit tantôt les Hassené et tantôt les Ould Ali d'Ibn Smeir.

COMMANDEMENT.

Le chef de l'ensemble est Fendhi Ibn Melhem, vieillard respecté et écouté ; le commandement effectif est exercé par son fils, Trad Ibn Melhem, jeune homme d'une trentaine d'années, intelligent et sympathique.

IMPORTANCE.

Environ 250 tentes.
Un fort troupeau de moutons et de chameaux.

CHAPITRE VI

OULD-ALI (TAYAR)

Les Hassené ont vu se joindre à eux, au début du printemps 1921, une fraction détachée de la tribu Ould-Ali. Cette fraction obéit au cheikh Sultan Tayar, personnage ambitieux qui tenta de soustraire le commandement des Ould-Ali au cheikh Rechid Ibn Smeir sous le règne de Fayçal (1920), Rechid Ibn Smeir ayant conclu une alliance avec les Français.

Pendant la période de troubles (attentat de Kherbet Ghazalé) qui suivit le départ de Fayçal, Sultan Tayar prit une attitude nettement hostile. Il se joignit aux bédouins du Ledja (Hauran) et tenta de saboter la voie ferrée du Hedjaz au Sud de Damas. Il fit sa soumission aux autorités de Damas en octobre 1920. Sa tribu ne réintégra cependant pas l'ensemble des Ould-Ali; elle accompagna les Rouallah dans leur transhumance d'hiver.

Au printemps 1921, elle se joignit aux Hassené et se rendit avec eux dans la région de Homs (environs de Kariet et de Cheikh Hamed, 20 kms N.-E. de Homs). A la date du 31 août 1921, elle s'échelonnait entre Ghnoutor (carte anglaise Runtur) et Karyatein.

Fractionnement.

Les Ould Ali de Sultan Tayar sont l'ancienne fraction Machaatga de ce chef, à laquelle se sont joints momentanément des éléments appartenant à la fraction Jebara (Voir IVe partie, chap. III.) Ils portent aussi le nom de Tayar.

Importance.

Une centaine de tentes environ. Cependant ce chiffre n'est pas stable et, suivant les circonstances, certains éléments Ould Ali se mettent soit avec Rechid Smeir, soit avec Sultan Tayar.

CHAPITRE VII

AMARAT

Depuis l'année 1920 une nouvelle tribu a fait son apparition dans la région de Homs et de Palmyre : la tribu Amarat, originaire de Mésopotamie (Anézé d'Irak).

Nous avons vu plus haut (I^ere partie, chap. X) à la suite de quels événements une partie importante de cette tribu avait été amenée à se séparer de l'ensemble et à suivre le chef nominal de tous les Amarat, Fahed Dghaim Ibn Hazzal, détrôné par son cousin Fahed Abd El Mahsen.

Les éléments passés dans le désert de Syrie n'ont pu encore être déterminés d'une façon précise. Il semble que les fractions principales des Amarat (Voir fractionnement au chapitre précité) se soient elles-mêmes scindées en deux, une partie demeurant en Irak, l'autre ayant suivi Ibn Dghaim. Il est possible également que certains de ces éléments ne se soient pas encore définitivement ralliés soit à l'un, soit à l'autre groupement, la situation ne s'étant pas encore stabilisée, et les Amarat dissidents restant sollicités par les autorités britanniques de regagner leurs anciens territoires.

FRACTIONNEMENT.

D'après les informations reçues jusqu'à ce jour, nous retrouvons pour les Amarat de Syrie le même fractionnement que pour ceux de l'Irak :

I- *El Djébel*
- *El Heblan*
- *El Selga*
- *El Sqour*

II- *El Dahamcheh*
- *El Mhallaf*
- *El Zebeneh*
- *El Souelmat*

COMMANDEMENT.

Le chef de l'ensemble demeure l'ancien chef des Amarat de Mésopotamie, Fahed Dghaim Ibn Hazzal cheikh des Djebel. Il

semble cependant que la fraction Dahamcheh se soit presqu'entièrement affranchie de son autorité pour reconnaître exclusivement celle de ses deux cousins : Djezzaa Ibn Mejlad et Mohammed Turki Ibn Mejlad.

TERRITOIRES.

L'entrée récente des Amarat en zone française n'a pas encore permis de déterminer leurs territoires. Les observations faites jusqu'à ce jour tendent cependant à montrer que les nouveaux venus s'accommoderaient de la zone qui s'étend de Karyatein (75 Kms. S.-E. de Homs) à Palmyre et l'Euphrate (région S.-O. d'Abou Kemal).

Au cours de l'hiver 1920-1921, ils se sont cantonnés dans l'El Gaara, dépression située à une centaine de Kms. au S.-O. d'Abou Kémal, entre le Ouadi Hauran et le Ouadi Souab, ou bien se sont répandus dans le Hamad (S.-E. de Palmyre), au voisinage des Rouallah.

Au printemps, ils ont poussé progressivement vers le N.-O. en direction de Soukhné (55 km. N.-E. de Palmyre), région que les fractions Dahamcheh de Mohammed Turki Ibn Mejlad ont occupée en mai, tandis que les autres Amarat de Syrie (Fahed Ibn Dghaim et Djezzaa Ibn Mejlad) s'attardaient dans El-Gaara.

En juillet et août, le groupement Dahamcheh tout entier (Mohammed Turki et Djezzaa Ibn Mejlad) campait entre Soukhné et le aza de Sélimiéh (N.-E. de Homs). Les Djebel de Fahed Ibn Dghaim demeuraient plus à l'Est, dans la région d'Abou Kémal.

IMPORTANCE.

L'importance des Amarat de Syrie reste à préciser. Le chiffre de 2 à 3.000 tentes semble près de la vérité.

Observation.- Le sort des Amarat de Syrie n'est pas encore fixé. Sollicités par les Anglais qui désirent leur retour en Irak, et restés, d'autre part, en assez mauvais termes avec la partie irakienne de la tribu, ils se montrent indécis sur leurs projets Des demandes ont été adressées de leur part aux autorités françaises, afin de connaître nos intentions à leur égard.

Pillards réputés, ils auraient profité de la période de troubles qui marqua le règne éphémère de l'Emir Fayçal, en 1920, pour rançonner des villages de la région de Homs.

En 1921, les fonctionnaires indigènes Syriens, en particulier le moukhtar de Soukhné, se sont plaints des actes d'hostilité commis par eux sur des sédentaires et des caravanes.

QUATRIÈME PARTIE

TRIBUS DU DÉSERT DE SYRIE

Les vastes espaces désertiques qui s'étendent sur plus de 700 kilomètres à l'Est de l'Anti-Liban et du Hauran, connus sous le nom de Désert de Syrie, sont généralement appellés par les Arabes: *Badiat Ech-Cham* (Désert de Damas), *Chamieh* ou *Hamad*. Ce dernier mot paraît le plus usuel ; c'est celui que nous emploierons de préférence.

Plateau légèrement incliné de l'Ouest vers l'Est, coupé de monticules d'origine volcanique et ne comptant qu'une seule montagne importante : le Djébel Anézé (300 Kms S.-E. de Damas, plus de 1.500 m. d'altitude), le désert de Syrie n'est lui-même que la continuation vers le Nord du désert arabique proprement dit.

Limité au Nord par la chaîne de hauteurs qui va des contreforts de l'Anti-Liban à Palmyre (Djébel Wustani, Djébel Butm, Djébel Rouak) et de Palmyre à l'Euphrate (Djébel Amour, Djébel Dhahik, Djébel Doueihik, Djébel Kutebat, Djébel Bechri) ; à l'Est par l'Euphrate ; au Nord-Ouest par les plateaux volcaniques qui masquent Damas et le Djébel Druze (*tell* ou *tulul*, Djébel Sais, Safa, Harra, Harret Er Radjil) ; au Sud-Ouest par la dépression du Ouadi Serhane, il atteint au Sud l'oasis du Djauf qui marque le Nord de l'Arabie. Les accords internationaux délimitant les zones française et britannique n'ont cependant pas tenu compte de ces frontières naturelles : la zone sous mandat français est limitée au Sud et au Sud-Est par une ligne droite théorique d'Abou Kémal, sur l'Euphrate, au Sud du Djébel Druze, tronquant le désert de Syrie de la plus grande partie de son étendue.

A vrai dire, l'appellation « désert » ne s'applique guère aux régions ainsi définies. Le mot *Hamad* employé par les bédouins désignerait plutôt une étendue non cultivée, mais non pas absolument stérile — la steppe — qu'un désert proprement dit, et c'est ainsi, dans le sens de steppe, qu'il convient de l'entendre.

Vaste steppe calcaire dont le sol paraît susceptible d'être cultivé, partout où l'eau se trouve en quantité suffisante, le Hamad a frappé tous les voyageurs qui ont eu l'occasiom de le traverser ou de l'aborder (Huber en 1881, Oppenheim en 1893, Musil en 1908, Miss Bell en 1913-1914), par ce caractère spé

cial si différent des étendues sablonneuses qu'on rencontre dans le désert d'Arabie ou en Afrique du Nord, par exemple. Jaunâtre et desséché en été, ce sol devient rapidement verdoyant aussitôt qu'y a passé l'arrosage bienfaisant d'une de ces abondantes et brèves ondées des régions intérieures.

L'hiver, la fréquence de ces pluies fait du Hamad une région heureuse, couverte d'une herbe grasse, où les troupeaux de chameaux, de moutons et de chevaux trouvent une nourriture abondante. Menant la vie de pasteurs libres qui leur convient, les Bédouins peuvent en outre se livrer à leur sport favori, la chasse, rendue possible par la présence d'un gibier nombreux (gazelles, lièvres, perdrix, outardes, etc...) qui se déplace avec les troupeaux. Les vallonnements creusés par les ouadis intermittents (Ouadi Souab, Ouadi Hauran, Ouadi Amedj, etc.., affluents de l'Euphrate) régularisent l'écoulement des eaux et offrent un abri contre les vents; on rapporte même que de véritables jardins se seraient formés au voisinage des sources principales.

Mais, à partir d'avril et mai, les pluies cessent et le Hamad reprend rapidement le caractère du vrai désert. Avec les premières chaleurs, c'est bientôt à nouveau l'étendue morne et désolée, le pays de la faim et de la soif, où ne se rencontrent plus ni végétations, ni ouadis, ni sources. La solitude s'y fait alors peu à peu. Dès le mois de février, se déplaçant par petites étapes, les campements nomades se mettent en devoir de remonter en direction de l'Ouest, vers les zones où ils passent l'été. Le printemps les voit ainsi se rapprocher des régions habitées de la Syrie, et lorsqu'il est avéré que la saison des pluies est définitivement close, le nomade franchissant la limite des terrains cultivés gagne l'emplacement où, à proximité d'un fleuve ou d'un point d'eau, et disposant d'un rayon de pâture suffisant pour ses troupeaux, il fixe momentanément sa tente, en attendant que l'achèvement des moissons lui permette un nouveau déplacement vers de nouveaux pâturages.

Les tribus arabes qui parcourent dans ces conditions la partie du Hamad comprise dans la zone sous mandat français, appartiennent en majorité à la grande familles Anézé.

Ce sont avec les tribus *rayes* de la région de Homs qui, comme nous l'avons vu, nomadisent en hiver au sud et à proximité de Palmyre (Confins Nord du Hamad), les Ould Ali, les Rouallah et les tribus alliées à ces derniers : Achagea, Abdallah, Saoualmé, etc... Mais tandis qu'au printemps les Beni-Khaled, Faouara, Naïm et Hisséné obliquent vers le Nord-Ouest, à partir de Karyatein (120 Kms. N.-E. de Damas), pour gagner les abords de Homs, Ould Ali et Rouallah prennent la direction S.-O., marquée par les villages de Nasrye, Djeroud, Dumeir, et se répandent

dans la plaine qui entoure la ville et l'oasis de Damas. Il arrive également dans cette dernière région des éléments appartenant aux mêmes tribus par la trouée située plus au Sud, à l'Est-Nord-Est de la ville et marquée par le Khan Abou Chamad, (60 Kms. E.-N.-E. de Damas), tandis qu'une partie des Rouallah, dits Rouallah du Sud, gagnent le Hauran en passant au Sud de notre zone, aux environs de Deraa.

Placée ainsi au seuil du désert, la plaine de Damas *(Ghouta)* exerce sur les Bédouins le même attrait que, pour le voyageur venant du Sud, l'apparition de l'oasis merveilleuse, contrastant avec la nudité du Hauran et de l'Anti-Liban. Autour des vergers s'étendent des prairies luxuriantes *(merdj)*, alternant avec les champs de blé et d'orge, et arrosées par les mille bras du Nahr Barada, recueillis eux-mêmes ensuite par les lacs de Sherkiye, d'Ateibe, de Kiblye et de Hidjane.—C'est dans ces prairies, aux abords des lacs, que s'installent les campements bédouins durant les mois d'été. Eau et nourriture seront assurées pour les hommes et pour les animaux, et la proximité de la ville permet les transactions nécessaires: vente de bétail, de lainages et de laitages, achat d'objets manufacturés, ustensiles, vêtements, armes, munitions, etc...

Mais la faible étendue de la Ghouta ne saurait suffire aux nombreuses tentes Rouallah et Ould Ali. Une partie de ces tribus est donc forcée d'aller chercher ailleurs les conditions qui lui permettent de traverser la période de sécheresse. Poursuivant leur mouvement vers le Sud, c'est généralement dans le Hauran (Plaine de la Nukra) et sur les pentes Est du Djoulan que se portent alors les éléments qui n'ont pu prendre place autour de l'oasis de Damas.

Nous étudierons ici les Ould Ali, les Rouallah et leurs tribus satellites, ainsi que les éléments de moindre importance, Omour et Ogueidat, qui forment à proprement parler moins des tribus nomades que des campements de bergers relevant des propriétaires de la région.

CHAPITRE I

ROUALLAH

Les Rouallah sont à l'heure actuelle le groupement bédouin le plus considérable de la Syrie. En plus de leurs propres éléments (environ 4.000 tentes), ils réunissent en effet plusieurs tribus de moyenne importance qui se joignent à eux dans toutes les circonstances de la vie nomade et sur lesquelles leur chef, Noury Chaalân, dispose encore d'une certaine autorité, malgré une tendance très nette de ces tribus à l'indépendance absolue.

ORIGINES - HISTOIRE.

Les Rouallah appartiennent à la famille Anézé (embranchement du sud, *Dana Moslem*). Arrivés les derniers en Syrie, au XVIII^{e} siècle, après les Fédaan, les Sbaa et les Hasséné, ils ne tardèrent pas à acquérir la suprématie sur la plupart des tribus du désert syrien. Leur force leur permit pendant longtemps de lever un tribut sur les villages situés en bordure des territoires sédentaires.

Les différents gouvernements qui se sont succédés en Syrie, au cours de ces dernières années, se sont efforcés de se les attacher. Ils y ont toujours réussi, grâce à la cupidité de Noury Chaalân. Celui-ci recevait du Gouvernement Ottoman, outre des présents en nature et en argent, la moitié du montant de la taxe perçue sur les chameaux de ses tribus. Au cours de la guerre, les Anglais lui versèrent environ 200.000 livres, moyennant quoi il observa la neutralité durant la campagne de Palestine et se joignit aux Alliés quand les Turcs furent définitivement vaincus. L'Emir Fayçal, désireux de se ménager son appui, lui servit une pension mensuelle de 2.700 livres, à laquelle s'ajoutèrent des présents importants. A leur tour, les autorités françaises ont été amenées à subventionner le chef des Rouallah, de manière à se ménager une couverture vers le Sud à l'aide de cette puissante tribu.

Les Rouallah sont les ennemis des Chammar d'Ibn Er Rechid. En 1910, ils enlevèrent à ce dernier l'oasis du Djauf (500 Kms. S.-E. de Damas), mais durent la restituer en 1919, à la suite de combats violents qui tournèrent au désavantage de l'Emir Naouaf, fils de Noury Chaalân. En octobre 1921, un parti de Rouallah se rassembla dans la région de Kériat El

Melh (S.-E. de El Azrak), sous les ordres de Sultan Ibn Naouaf, petit-fils de Noury, et menaça le Djauf qui fut évacué sans résistance par les Chammar. L'émir Noury se dirigea immédiatement, avec ses tribus, vers l'oasis où il hiverna.

TERRITOIRES.

Les Rouallah sont exclusivement nomades. Leur zone de parcours embrasse des étendues considérables,

Eté.- Ils ont trois zones principales d'estivage:

a) la région comprise approximativement entre Homs, le lac de Kattine, Hessie (route de Damas à Homs) et Forkloss (S.-E. de Homs);

b) la plaine de Damas ou Ghouta;

c) la bordure Est du Djoulan et la plaine de la Nukra (Hauran).

Certaines années, quelques-uns de leurs éléments pénètrent même dans la Békaa, aux environs de Baalbeck.

Les observations faites au cours de l'été 1921 ont permis de déterminer leurs emplacements de la façon suivante:

Mai.- Environ 1/3 avec l'Emir Naouaf, fils de Noury Chaalân dans le Djoulan (région de Kuneitra ; environ 1/3 avec Rechrache Ech Chaalân, parent de Noury Chaalân, dans le sandjak de Homs; et 1/3 avec Ibn Doughmi, chef de la fraction El Deghan, venant du Sud, se dirige vers le Djoulan.

Juin.- a) Le groupement de Naouaf dans le Hauran aux environs de Naoua (12 Kms. O.-N.-O. de Cheikh Meskin) et de Mzerib (12 Kms. N.-O. de Deraa);

b) le groupement de Rechrache entre Karyatein et Palmyre;

c) le groupement d'Ibn Doughmi au Sud du Djebel Druze.

Juillet.- a) le groupement de Naouaf aux mêmes emplacements;

b) le groupement de Rechrache qui avait poussé des éléments dans le Bekaa, au Nord de la Ghouta (plaine de Damas), aux environs d'Adra (22 Kms. N.-E. de Damas);

c) le groupement de Ibn Doughmi se joint aux Rouallah de Naouaf.

Août.- La plupart des Rouallah sont rassemblés dans la Ghouta et plus au Nord (région de Djeroud, Nasrye.) Les éléments qui se trouvent dans le Hauran commencent à s'écouler vers le Sud en direction du Ouadi Serhane (entre le Hauran et le Djauf).

Septembre.- Les mouvements s'accentuent en direction du Nord-Est (Palmyre) et en direction du Sud (Ouadi Sehrane).

Hiver.- L'hiver, les Rouallah émigrent dans le Hamad à la recherche de pâturages sur les pentes du Djebel Anézé (300 Kms. S.-E. de Damas) et aux environs des sources du Ouadi

Hauran, du Ouadi Souab, etc., affluents de l'Euphrate. Certains de leurs éléments se rendent dans le Ouadi Serhane, grande dépression qui va du Hauran au Djauf, où ils possèdent quelques petits villages (gisements de sel de Gouyaret el Melh); il poussent même jusqu'au Djauf, depuis que les Chammar l'ont abondonné.

ITINÉRAIRES DE TRANSHUMANCE.

A la fin de l'automne, les Rouallah se divisent en 2 groupes en vue de l'hivernage. Les uns (qu'on appelle quelquefois Rouallah du Nord gagnent le désert en passant, au Nord de Damas, par le points suivants: Dumeir (37 Kms. N.-E. de Damas), Khan Abou Chamat (60 Kms. E.-N.-E. de Damas), Djeroud, Nasrye, Karyatein, etc... Les autres (Rouallah du Sud) longent généralement la voie ferrée du Hedjaz, de Nessib à Mafrak, contournent le Harra (S. du Djebel Druze), passent vers Kaar el Azrak (110 Kms. S.-E. de Deraa) et se répandent dans le Ouadi Sehrane.

Au printemps, leur retour dans la région de Damas, le Hauran et le Djoulan s'effectue sensiblement par les mêmes itinéraires, à moins d'événements imprévus (sécheresse, conflits avec d'autres tribus ou avec les autorités locales).

Il y a lieu de remarquer d'ailleurs que cette division en Rouallah du Nord et Rouallah du Sud ne correspond à rien de rigide. Suivant les circonstances, ce sont les unes ou les autres fractions qui transhument soit au Nord, soit au Sud. La fraction Degham et la fraction Kaouakbe se tiennent cependant de préférence dans la partie sud du Hamad.

FRACTIONNEMENT.

Les Rouallah comprennent 5 fractions principales :

1.- *El Gaaga.*- Chefs : Maragh El Gaaga et Ibn Hneian, environ 400 tentes. Subdivisions : *El Mestasge, Gnechoum, El Mane.*

2.- *El Freja.*- Chef : Moughir El Feletti, environ 800 tentes. Subdivisions : *Er Remah, Es Saouahe., El Imcheit, El Joudran, El Khouzan, Es Sabah, El Flate, Es Soumran, El Houtlan.*

3.- *El Degham.*- Chef: Durzi Ibn Doughmi, environ 400 tentes.

4.- *El Maraa.*- Chef : Sultan Ibn Naouaf Chaalân, environ 1.800 tentes. Subdivisions : *El Nsseir, El Nassir, El Naouasra. El Benié, El Rudan, El Mheibel, El Tbih, El Mjoud, El Zeid.*

5.- *El Kaouakbe.*- Chef : El Erayed, environ 300 tentes. Subdivisions : *El Ourdan, El Ouheib, El Khamih.*

COMMANDEMENT.

Noury Chaalân, chef des Rouallah, est déjà connu par le rôle qu'il joua au cours de ces dernières années. Il débuta en assassinant son frère, cheikh Fahed Chaalân, ce qui lui valut le commandement de la tribu. C'est la cupidité qui poussa par la suite Noury Chaalân à faire cause commune avec les Anglais et leurs alliés chérifiens contre les Turcs en 1918; il se borna d'ailleurs à participer à l'entrée à Damas. Au cours du règne de l'émir Fayçal, il prétendit jouer au grand personnage et s'ingérer directement dans les affaires du gouvernement. Mais, lors de la débâcle de Khan Meiseloun, Noury, encore une fois, évita les effusions de sang et se tourna du côté des vainqueurs. Il sut d'ailleurs fort habilement se prévaloir de l'attitude de protecteur des chrétiens qu'il avait adoptée avant l'arrivée des troupes françaises à Damas.

Sa réputation dans l'esprit des autres chefs arabes s'est ressentie de cette duplicité. Noury passe pour un hypocrite sans conscience. Le traité qu'il a conclu en 1920 avec le délégué du Haut-Commissariat à Damas n'a pas renforcé son prestige. De nombreux symptômes permettent de croire que son autorité sur la confédération Rouallah est surtout soutenue par l'appui que lui prètent encore les autorités françaises, désireuses de maintenir le statu quo en matière bédouine.

Son fils Naouaf, connu par sa bravoure personnelle, son intelligence et sa connaissance du désert, avait hérité avant la lettre de l'ancien prestige de son père. Mais, d'une santé précaire, il est mort à la fin d'octobre 1921, aux environs de Kariatein, laissant un fils, Sultan, âgé de 18 ans, qui est à l'heure actuelle l'héritier présomptif de l'émirat des Rouallah.

Noury Chaalân dispose d'une fortune considérable, acquise au cours de ses tractations politiques et alimentée régulièrement par les revenus des importants gisements de sel qu'il possède dans le Ouadi Serhane (région de Gouyaret El Melh.) Il prélève 4 medjidiés par charge de sel destinée aux Druzes du Hauran et aux tribus bédouines des environs. Il possède en outre des fermes et des terres au N.-O. de Damas, à Adra et Nasrye, et des maisons à Damas. Il a acquis récemment une automobile qui sert à ses déplacements au cours de l'estivage.

IMPORTANCE.

Le chiffre total des Rouallah a éte estimé à 4.000 tentes. Leurs troupeaux peuvent être évalués à 40.000 chameaux et un millier de chevaux.

La retraite turque de 1918 a laissé entre leurs mains de forts approvisionnements d'armes et de cartouches (environ 10.000 fusils turcs, allemands, grecs et anglais, et 6 mitrailleuses).

CHAPITRE II

TRIBUS ALLIÉES AUX ROUALLAH

Les Rouallah sont accompagnés dans leurs déplacements par un certain nombre de petites tribus, en principe indépendantes, mais qui en pratique acceptent la discipline de leurs puissants alliés et participent à leurs rezzous. Ce sont les Achagea, les Saoualmé et les Abdallah, rejoints, en 1921, par quelques Chammar.

I.- ACHAGEA

Ils utilisent plus particulièrement la zone Nord des Rouallah.

COMMANDEMENT.

Farhan Ibn Meejel.

FRACTIONNEMENT.

1.- *El Khleifat*.- Chef : Anad Ibn Rkeian.
2.- *El Balais*.- Chef : Dekl Ibn Rkeian.
3.- *El Bdour*.- Chef : Jrouh Ibn Amer.
4.- *El Mahyoub*.- Chef : Assir Ibn Imeir.

IMPORTANCE.

Environ 500 tentes.

II.- SAOUALMÉ

Ils fréquentent la zone de parcours Nord des Rouallah.

COMMANDEMENT.

Fayad Ibn Jandal, Sayah Ibn Jandal.

FRACTIONNEMENT.

1.- *El Hleibé*.
2.- *El Farahda*.
3.- *El Melhak*.

IMPORTANCE.

Environ 300 tentes.

III.- ABDALLAH

Ils accompagnent généralement les éléments qui nomadisent au Sud du Hauran.

COMMANDEMENT.

Abdallah Mohammed Ibn Mdjeid.

FRACTIONNEMENT

1.- *El Nadji.*
2.- *El Hresa.*
3.- *El Machakhre.*
4.- *El Chahir.*

IMPORTANCE.

Environ 250 tentes.

IV.- CHAMMAR

Au cours de l'année 1921, quelques éléments appartenant aux Chammar d'Arabie se sont joints aux Rouallah du Sud et les ont accompagnés dans le Djoulan (région de Cheikh Saad). Ce fait, exceptionnel en raison de l'ancienne inimitié entre Chammar et Rouallah, doit être attribué soit à la sécheresse, soit aux luttes qui ont mis aux prises Chammar et Wahabites.

Ces éléments appartiennent aux fractions *Sinjara*, *Toumane* et *Reba*. Chefs : Ibn Kémal, Moudjehem Er Roboa. Il comptent environ 200 tentes.

CHAPITRE III

OULD ALI

Les Ould Ali appartiennent à la famille des Anézé (embranchement du Sud, *Dana Moslem).* Ils auraient fait autrefois partie de la confédération des Rouallah. Actuellement, tout en conservant une entière indépendance vis-à-vis de ces derniers, ils continuent à partager avec eux les territoires de parcours qui s'étendent du désert syrien aux environs de Damas, au Hauran et au Djoulan.

TERRITOIRES.

Les Ould Ali, quoique nomades, ont des propriétés dans le Djoulan (S.-E. de Damas), autour des villages de Ain Dakr (25 Kms. O. de Cheikh Meskin, 75 Kms. S. de Damas), Tsil (19 Kms. O.-S.-O. de Cheikh Meskin), Shejara (10 Kms S. de Ain Dakhr). Leur Chef, Rechid Ibn Smeir, possède en particulier la presque totalité du village de Ain Dakhr.

L'été, la plus grande partie de la tribu suit les Rouallah dans le Djoulan, le Hauran et la plaine de Damas. L'hiver, elle les accompagne encore dans le désert à l'est de Damas (Djebel Anézé, 300 Kms S.-E. de Damas ; Djebel El Tanf, 200 à 250 Kms E. de Damas). Elle s'y rend progressivement à partir des premières pluies d'automne, en passant soit au N.-E. de Damas, Dumeir (37 Kms N.-E. de Damas), Djeroud (52 Kms N.-N.-E. de Damas), soit au S.-E. de Damas, en contourant le Ledja (plateau volcanique au S.-E. de Damas).

Son retour a lieu aux premières périodes de sécheresse (avril, mai), généralement par la trouée de Karyatein - Djeroud (N.-E. de Damas).

COMMANDEMENT.

Depuis les événements qui ont précédé et accompagné la chute de l'émir Faycal, en 1920, les Ould Ali se sont divisés en deux fractions. La majeure partie est demeurée avec l'ancien Chef: Rechid Ibn Smeir. Une fraction, celle des *Machaatga,* avec une partie des *Jebara* (en tout une centaine de tentes), a suivi la fortune d'un chef ambitieux, Sultan Tayar qui avait tenté de profiter d'une alliance conclue par Rechid Smeir avec les Français, alors que Fayçal était encore à Damas, pour détourner le

commandement de la tribu à son profit (Voir III^{e} partie, chap. VI, ce qui concerne la fraction du Sultan Tayar).

Ayant donné des preuves de sa francophilie (déclaration en faveur de la France devant la Commission Américaine, en 1919 ; alliance avec les Français sous le règne de Fayçal ; protection de la voie ferréedu Hedjaz, au Sud de Damas, pendant la période de troubles qui suivit la chute de ce dernier), Rechid Ibn Smeir put croire sa fortune assurée quand les Français occupèrent la zone Est. La priorité donnée à Noury Chaalân provoqua sa jalousie. L'échec de ses ambitions en a fait un personnage aigri dont la volubilité naturelle ne se donne libre cours que pour rappeler ses services passés et diminuer ceux de ses voisins. Son insuccès vis-à-vis des éléments dissidents de la tribu a atteint d'autre part son prestige sur les Ould Ali.

Rechid Smeir a manifesté l'intention de ne plus suivre sa tribu dans ses déplacements. Il demeurerait en résidence fixe dans ses propriétés d'Ain Dakhr (Djoulan). Il est possible que le commandement soit alors exercé par son fils Nimr Ibn Smeir, jeune homme ardent et intelligent.

FRACTIONNEMENT.

10 sous-fractions,sans compter celle du Sultan Tayar :

1.- *El Demjan.*	Cheikh	: Suleiman Ibn Heith.	90	tentes.
2.- *El Atteifat.*	»	: Jassen Ibn Rous.	100	-
3.- *El Jedahna.*	»	: Maar Ibn Doueeihi.	60	-
4-- *El Toulouh.*	»	: Houeidi Ibn Khalil.	200	-
5.- *El Hamamda.*	»	: Moufad Ibn Doueir.	250	-
6.- *El Mgueibel.*	»	: Jaber Ibn Nagi.	40	-
7.- *El Jebara.*	»	: Hamad Ibn Chamat.	200	-
8.- *El Aouad.*	»	: Fedous.	50	-
9.- *El Sakra.*	»	: Naoui El Sdeiri Hussein.	200	-
10.- *El Hjaj.*	»	: Aouad Ibn Gheben.	200	-

IMPORTANCE.

Environ un millier de tentes.

Les Ould Ali sont considérés comme une tribu assez pauvre.

CHAPITRE IV

OMOUR

Les Omour, ancienne tribu du désert de Syrie, se sont séparés, à la suite de querelles intestines violentes, en plusieurs fractions dont les principales sont les suivantes:

1.- Région de Hama : *Omour el Figaise*, alliés aux Maouàlis (voir II^e partie, chapitre IX, tribus alliés aux Maouali).

2.- Région de Homs : *Omour el Melhem*, alliés aux Hasséné (voir III^e partie, chapitre V, fractionnement des Hasséné).

3.- Région du Djebel Abiad (N.-O. de Palmyre), environ 150 tentes, une tribu indépendante qui porte le nom de *Abou Harba*.

4.- Enfin le groupement principal des Omour de la région Homs-Damas qui nous intéresse ici.

Territoires.

L'été, ils campent aux environs de Nebk (72 Kms. S. de Homs), de Djeroud (52 Kms. N. E de Damas), Dumeir (35 Kms, E.-N.-E. de Damas) et dans la Ghouta.

L'hiver, ils nomadisent dans le Hamad, aux environs de Palmyre.

FRACTIONNEMENT.

3 fractions principales :

1.- *Njad*.- Chef : Khalaf Ibn Aiache Nair, 50 tentes.

2.- *Bdour*.- Chef : Khalaf El Attrache, une centaine de tentes.

3.- *Maarche*.- Chef : Aslane El Moulache, 30 tentes.

COMMANDEMENT.

Les Cheikhs Khalaf Ibn Aiache Nair et Khalaf El Attrache sont les plus importants.

IMPORTANCE.

Environ 200 tentes. Les Omour ont peu de moutons et de chameaux. Ils possèdent par contre d'importants troupeaux de chèvres et un assez grand nombre de chevaux.

CHAPITRE V

OGUEIDAT (OGUEIDAT EL GHOUTA)

Les Ogueidat de la région de Damas, dits *Ogueidat El Ghouta*, sont, avec les Ogueidat de Homs (voir IIIe partie, chap. IV), des éléments détachés de la grande tribu sédentaire des environs de Deir-Ez-Zor.

Bergers mi-sédentaires ne constituant pas une tribu à proprement parler, ils font paître les troupeaux des propriétaires des environs de Damas dans la plaine de la Ghouta, ou se louent comme cultivateurs. On en rencontre l'été aux environs des villages de Adra (22 Kms. N.-E. de Damas), Dumer (35 Km. N.-E. de Damas), et aux abords des vergers de l'oasis de Damas. L'hiver ils s'éloignent peu ; leurs bergers conduisent les troupeaux sur les contreforts de l'Anti-Liban (Djebel Kalamoum) et du Djebel Wustani (N.-E. de Damas).

FRACTIONNEMENT.

Ils se divisent en 6 fractions de minime importance :

1.- *Hamad El Driss.* Cheiks : Amer et Rehaiel el Moussetifl, 50 tentes.

2.- *El Hammoude.* Cheik : Jasser el Jaber, 20 tentes.

3.- *El Mahadid.* Cheiks : Mouhaied Ali et Djassem El-Hamad, 30 tentes.

4.- *El Machahdé.*
5.- *El Damen.*
6.- *El Moussa.*
} Cheikh : Mohammed el Djassem, environ 70 tentes.

COMMANDEMENT.

Le Chef le plus influent est Mohammed El Djassem.

IMPORTANCE.

Tribu pauvre qui ne possède en propre ni terres ni troupeaux.

CINQUIÈME PARTIE

TRIBUS DU DJOULAN

Région de laves basaltiques formant plateau à l'Ouest et au Nord-Ouest du Hauran, le Djoulan s'étend au Sud-Ouest de Damas, entre les lacs de Tibériade et de Houlé et le Jourdain à l'Ouest, les pentes de l'Hermon au Nord, le Nahr El Allal à l'Est et le Nahr Yarmouk au Sud. Il est habité par une population très mêlée qui comprend des sédentaires et des nomades.

Les sédentaires sont des agriculteurs fixés pour la plupart dans des villages. Ils comprennent des Arabes, anciens bédouins qui se sont fixés peu à peu au sol, et des colonies d'origines diverses : circassiens ou tcherkess, kurdes, druzes, chrétiens (grec-orthodoxes) et même quelques ansariehs.

Les nomades appartiennent soit aux grandes tribus déjà énumérées (Rouallah et satellites, Ould Ali), qui viennent y passer une partie de l'été, soit à des tribus de bergers à faibles déplacements dont le Djoulan constitue le territoire de parcours (Naïm).

CHAPITRE I

FADEL

ORIGINES.

Les Fadel sont d'anciens Bédouins sédentarisés. Ils descendraient d'une ancienne tribu de Mésopotamie, émigrée au Djoulan aux environs du XV[e] siècle. Ils seraient apparentés à la famille du Prophète. Leur chef porte le titre d'émir qu'il tient de son ancêtre Fadel Ibn Rabia, un des plus anciens émirs bédouins.

FRACTIONNEMENT ET TERRITOIRES.

Les Fadel occupent la presque totalité du Djoulan, et notamment la région Nord-Ouest de Kuneitra qui est la plus fertile. Ils sont divisés en 4 fractions dont le tableau suivant indique les chefs et les emplacements.

FRACTIONS	CHEFS	VILLAGES PRINCIPAUX
1.- *El Fadel*	Emir Mahmoud El Faour Emir Hassan El Faour Emir Dham El Faour Emir Nayef El Faour	Ogda, Nebi Houd, Tell Aziziat, Wasit, Sammaka, Skek, Furun-Bab El Haoua, Rabana, Ummer, Rumman, Ainel Hajal, Ain el Hamra, Ain el Hor, Tel el Fiat. (N.-O. de Kuneitra)
2.- *El Haouadja*	Namour Abdul Aziz Chehadé Farès El Affache Chehade El Affache Fayez El Affache	Karatna, Rouia, Zghorta, Berkiat, Loutiyat, Knabe (O. de Kuneitra).
3 - *El Bahatra*	Daher Chedid Madhour Chedid	Delwa, Ain Warda, Sweisnek, Khoueikh (O. et S-O. de Kuneitra).
4.-*ElAdjarama*	Zaal Salloum	Moueissa, Kherbet, Semene, Ain Zara (même région).

COMMANDEMENT.

Le chef actuel des Fadel est l'Emir Mahmoud El Faour dont l'autorité s'étend sur tout le Djoulan.

Mahmoud El Faour joua un rôle politique important lors de la présence de l'Emir Fayçal à Damas. Il fut nommé président honoraire du Comité extrêmiste de l'Indépendance arabe, et devint l'un des piliers de la lutte contre les Français. Il dirigea personnellement l'action des bandes qui troublèrent la zone Ouest et fut à ce propos cité en exemple par Fayçal dans un discours célèbre. Condamné à mort par le tribunal de Damas, il se réfugia en zone anglaise. L'aman lui fut accordé en 1921 par les autorités françaises. Il réintégra dès lors ses propriétés du Djoulan. Son beau-frère, le cheikh Zaal Salloum, avait exercé le commandement des Fadel en son absence.

Bédouin évolué et adapté à la vie moderne, Mahmoud El Faour présente le type du gentleman-farmer, tel qu'on peut le concevoir en Syrie. Sa demeure de Mir-Mahmoud (9 Kms. de Kuneitra) est un véritable château. Il a fait construire une route carrossable pour le passage de son automobile à travers ses propriétés. Ses enfants sont éduqués à l'européenne. Sa fortune est considérable. Son autorité sur les tribus Fadel est incontestée.

Rallié à la France depuis son amnistie, Mahmoud El Faour est susceptible de rendre de grands services à la cause du progrès dans la région fertile qu'est le Djoulan. Sous son impulsion les Fadel achèveront de se sédentariser. Leur exemple sera suivi par d'autres tribus, et le pays pourra être entièrement mis en valeur.

IMPORTANCE.

L'importance des Fadel peut être évaluée à environ 2 à 3.000 familles. Ils pourraient mettre sur pied plus d'un millier de combattants, dont 5 à 600 cavaliers.

TRIBUS ALLIÉES DES FADEL

Mahmoud El Faour exerce en outre son autorité sur les petites tribus du Djoulan, en majorité sédentaires, indiquées au tableau de la page suivante.

TRIBUS	CHEFS	IMPORTANCE	VILLAGES
1 - *El Diab*	Ahmed El Fredj Ali El Fredj Abdallah El Fredj Saleh El Fredj	environ 500 familles	Ouadi Samakh, Houtiah, Odessiessia, Laoua Zizajiva, Nudjieh, Chouk-if, Soubayeh, Kenef Khokh, Deir Aziz, Judeijeh, Zeita Jouriya, Djourmaya, Chabania, Maussura, Seida, Ghazania. (région Est et N. E. du lac de Tibériade.)
2 - *El Fehillieh*	Kacem Mansour Ali Foutaila	une centaine de familles	Même région
3 - *El Jehatin*	Mohammed El Jassem Mohammed El Mizbit Aouad El Fendi Aouad El Jebar	- do -	Sloukieh, Yahoudieh, Biré. (même région)
4 - *Mounaifa*	Ibn Naouaf	env. 150 fam.	(même région)
5 - *Mazarfé*	Abdallah El Issa	env. 60 fam.	- id -
6 - *Maarek*	Homeida El Marhoud	100 familles	- id. -
7 - *Lokeide*	Farès El Chaouan Fayez El Farès Ali El Dakker	200 familles	- id. -
8.- *Kousserié*	Faour El Takane	200 familles	- id -
9.- *Rifaié*	Ibrahim El Hosseir	50 familles	- id. -
10.- *Tellaouie*	Rahal El Moured Ibrahim El Khalil Ahmed Ed Daoud	400 familles	Buteika, Moussadiyeh, Dikkie, Rafid, Kursi, Kefr, Adjeb, Ghazaliye. (même région)
11 - *Beni Khatib*	Raje El Sari	100 familles	(même région)
12.- *El Midaji*	Ahmed El Bakil	40 familles	- id. -
13.- *El Hanarji*	Ali El Okla	60 familles	- id -
14.- *El Karain*	Hamdan El Moufleh	40 familles	- id. -
15.- *El Manadra*	Durjan El Massat Ali Saleh Ahmed El Hussein Mohammed El Muhasen	env. 300 fam.	Couabyeh, Maaria, Beit Ere Raya (Rive N. du Yarmouk S.-O de Tzil) En partie nomades.

CHAPITRE II

NAIM

Les éléments nomades du Djoulan appartiennent en général à la tribu Naïm, qui est dispersée par petites fractions jusqu'aux environs de Damas au Nord, et de Deraa au Sud-Est.

Comme les Naïm de la région de Homs (voir III[e] partie, chapitre III), ce sont surtout des bergers qui font paître les troupeaux des propriétaires de la région ou se louent comme cultivateurs.

FRACTIONNEMENT.

1.- *Kaouatchma.* Cheikh : Hassan Kanaan.
2.- *El Sabardja.* Cheikhs : Aoulad Mandil, Mohammed Adjadj, Abou Hadja.
3.- *El Gharra.*
4.- *El Numeirat.* Cheikh : Hammoud El Dakhil.
5.- *Husseikat.*
6.- *El Ouahban.* Cheikh : Hazim El Moushem.
7.- *El Afadle.*
8.- *Abou Haia.* Cheikh : Mohammed El Khalat.
9.- *El Cherabil.* Cheikh : Chehab El Mohammed.
10.- *El Rabana.*
11.- *El Bakkar.*

COMMANDEMENT.

Le commandement des Naïm est aux mains de la famille Tahan, dont les représentants les plus connus sont : Barakat, Abdallah, Saleh, Taha, Mahmoud, Youssef, Aouad.

Ces personnages semblent avoir partie liée avec nos ennemis de Transjordanie. Ils se sont joints au raid qui fit sauter le pont de Mekarin (voie ferrée Deraa-Caïffa) en février 1921. Abdallah Tahan serait l'un des auteurs de l'attentat contre le Général Gouraud, aux environs de Kuneitra, en juin 1921. Ils ont des propriétés dans les villages de Kodana, Butmiyeh et Rafid (15 à 20 Kms S. de Kuneitra).

IMPORTANCE.

Les Naïm du Djoulan comptent environ 1.000 tentes, mais

leurs manque de cohésion et leur pauvreté diminuent leur importance.

Ils possèdent quelques troupeaux de chèvres et de moutons provenant des salaires que leur octroient les propriétaires dont ils sont les bergers.

SIXIÈME PARTIE

TRIBUS DU HAURAN ET DE SES CONFINS SUD

D'origine volcanique et constitué par un entassement de nappes de laves et de couches de scories, le Hauran comprend plusieurs régions distinctes : une plaine fertile, la Nukra, une chaîne de montagnes, le Djebel Druze; cette dernière est entourée de coulées de laves qui en se refroidissant ont donné naissance à une série de plateaux basaltiques : Ledja au N.O., Safa au N.-E., Harrat à l'Est, et à une garniture de petits *tulul* (au singulier *tell* , colline).

La plaine est habitée par des fellahs sédentaires, chrétiens et musulmans d'origine arabe descendant probablement des Ghassanides, qui portent le nom de Hauranites, et par des tribus bédouines que ramène régulièrement la saison d'été (Rouallah et satellites).

Le Djebel est entièrement aux mains des Druzes, qui sont venus s'y fixer en grand nombre par crainte des représailles, à la suite des massacres de 1860. Ses pentes offrent en outre l'hospitalité à un certain nombre de petites tribus arabes, qui y trouvent eau et pâturages pendant la chaleur et se constituent pendant l'hiver les bergers des riches propriétaires de la montagne.

Les plateaux basaltiques sont l'habitat exclusif, soit de ces tribus dépendantes des Druzes, soit de tribus qui y vivent à demeure à l'état mi-nomade, mi-sédentaire. Les premières forment ce qu'on appelle les Djebeliyah (de *Djebel,* montagne). Aux dernières se rattachent les Slout du Ledja.

CHAPITRE I

SLOUT

Le Ledja est formé par les déjections des volcans maintenant éteints qui ont donné naissance au Djébel Druze (en particulier le Tell Ech Chiha, qui dresse son cône à l'extrêmité N.-O. du Djébel). Son altitude au-dessus de la plaine de la Nukra, que dominent ses dernières falaises, ne dépasse pas 15 ou 20 mètres. Travaillé par le temps, il a l'aspect d'une mer démontée dont les vagues se seraient brusquement figées. La circulation y est d fficile, presque impossible. Ses dimensions atteignent environ 35 Kms de l'Ouest à l'Est, et 40 Kms du Sud au Nord. C'est le refuge (en arabe, *ledja* signifie refuge) des bandits et des hors la loi de la région. Sur son pourtour se sont établis quelques villages musulmans, chrétiens et druzes, qui cultivent les bandes de terrain fertile qu'on retrouve parfois jusqu'à l'intérieur du plateau.

Les Hébreux avaient appelé le Ledja *Ardjoun*, c'est-à-dire pierre, et les Romains *Trachonitide* (terrain pierreux et difficile). Ces derniers y construisirent deux chaussées dont les traces subsistent encore, et des postes dont no voit les ruines à Mesmyé (N.-O.), Ezra (S.-O.) et Bosr El Hariri (Sud). Les ruines de Sour El Ledja (intérieur du plateau) laissent penser qu'il existait là un village considérable. Le gouvernement ottoman entretint des garnisons à Mesmyé et Bosr El Hariri, et traça une nouvelle route qui part de Mehadje (sur la voie ferrée, au Nord de Ezra) vers l'Est et traverse les ondulations pierreuses par des lacets en dehors desquels il est impossible de passer.

La voie ferrée du Hedjaz contourne le Ledja entre Mesmyé et Ezra, en évitant les promontoires rocheux qui viennent parfois mourir contre le ballast même. Il importe donc désormais, pour la sécurité du trafic entre Damas et Deraa, que nous soyons en mesure d'exercer notre surveillance sur les habitants de cette contrée.

ORIGINES.

Le Ledja est occupé depuis plusieurs siècles par des Arabes mi-sédentaires, les Slout, qui vivent sous la tente et se déplacent suivant les saisons et les besoins de leurs troupeaux. Quelques-uns se sont construits des habitations en pierre qui leur servent pendant l'hiver.

Profitant de la sécurité que leur garantit la nature du Ledja, les Slout sont avant tout pillards. Leurs méfaits s'exercent au détriment des Hauranites sédentaires. Leurs rezzous vont même parfois jusque sur les pentes de l'Hermon; on raconte qu'en 1916, ils auraient volé toutes les chèvres de cette région. On dit aussi qu'il ne se passe pas de jour qu'il n'entre au Ledja quelques têtes de bétail frauduleusement acquises. Sous le régime ottoman leur impunité était assurée par la négligence des autorités de Damas; ils avaient réussi à établir, et cela jusqu'en 1915, un tribut annuel sur le reste du Hauran, et les Hauranites ne s'en affranchirent qu'en s'unissant tous contre les trop célèbres bandits.

DIVISIONS.

Les Slout se divisent en deux grands groupements:

a) Les *Slout* proprement dits, dans la partie S.-O. du Ledja, sous le commandem.nt du cheikh Talal Ibn Saad Eddine Abou Soleiman. 8 fractions :

1.- *El Ouran.* Chef : Talal Abou Soleiman.
2.- *El Madalja.* Chef : Soleiman Chemeni.
3.- *El Charba.* Chef : Alouan Mohammed.
4.- *El Faouakra.* Chef : Hammoud Bayan.
5.- *El Goujour.* Chef : Aouad El Aziz.
6.- *El Romnah.* Chef : Dleyeh Douaikiss.
7.- *El Louzouk.* Chef : Saleh Djegman.
8.- *El Zakri.* Chef : Zheri Ramadan.

b) Les *Beni Amer,* dans la partie N.-O. du Ledja, sous le commandement du cheikh Ahmed Ghossein .5 fractions :

1.- *El Mourached.* Chef : Ahmed Ghossein.
2.- *El Sayad.* Chef : Mohammed El Dar.
3.- *El Houjra.* Chef : Hassan Kediss.
4.- *Saouayra.* Chef : Soleiman Zeihwa.
5.- *El Zahran.* Chef : Chesir Zarani.

COMMANDEMENT.

Le premier groupement est de beaucoup le plus important. Son chef Talal est le chef nominal de tous les Slout du Ledja. Cependant une ancienne inimitié existe entre les deux groupements, qui fait qu'Ahmed Ghossein, chef des Beni-Amer, échappe à l'autorité de Talal. D'autre part les Beni-Amer, peu nombreux (environ 150 hommes en état de porter les armes), sont d'humeur plus pacifique que les Slout proprement dits. Ils n'ont fait que

très rarement de l'opposition au gouvernement et s'entendent généralement bien avec les sédentaires.

IMPORTANCE.

Les Slout compteraient en tout 1.500 hommes en état de combattre (1 combattant par tente).

Ils possèderaient de 5 à 6.000 chameaux et environ 1.500 chevaux.

CHAPITRE II

DJEBELIYAH ou ZOUBEID

Les Djebeliyah (montagnards), connus également sous le nom de Zoubeid, forment une confédération de tribus indépendantes dont le trait commun est de fréquenter les pentes du Djébel Druze durant l'été. L'hiver, elles nomadisent dans la région des plateaux volcaniques qui forment la ceinture Nord et Est du Hauran : Safa, Harrat, etc.

Possesseurs des sources et des prairies, c'est-à-dire de ce qui assure l'existence des nomades dans des régions aussi désolées, les Druzes se sont assurés l'obéissance stricte de ces tribus. Ils leur confient leurs troupeaux moyennant un salaire minime (selon Burckhardt: 1/4 environ des agneaux et des chevreaux nés pendant l'année et la même proportion du beurre produit), et les chargent même d'opérer des razzias pour leur compte sur les sédentaires des environs. En retour ils leur assurent eau et pâturages, et les protègent au besoin contre les entreprises des fortes tribus Anézé.

Les Djebeliyah sont par eux-mêmes assez pauvres, mais la nature des régions qu'ils occupent, en bordure du désert, et les nécessités de leur existence sous des maîtres despotiques en ont fait des guerriers rudes et courageux, redoutables aux voyageurs isolés et aux caravanes. Le gouvernement turc ne put jamais les soumettre malgré de fortes expéditions. Il y a lieu de penser que notre occupation du Djébel Druze mettra un terme à cette situation, et qu'au contact de nos soldats ces bédouins primitifs ne tarderont pas à se façonner.

Les principales tribus appartenant à la confédération des Djebeliyah ou Zoubeid sont : les *Ghiath*, les *Hassan*, les *Azamate*, les *Massaide*, les *Cherafate*, les *Chenable* et les *Serdieh*.

I.- GHIATH (RIAT).

TERRITOIRES.

L'hiver, les Ghiath se répandent dans le Safa et le Harrat, plateaux volcaniques situés au N.-E. et à l'Est du Djebel Druze, et entre lesquels s'étend une dépression, la Ruhbé, arrosée par plusieurs petits cours d'eau: Ouadi El Gharz, Ouadi Ech Sham, Ghadi Ez Zarura. La Ruhbé se prèterait à la culture. Les

Ghiath en auraient tenté l'exploitation sur quelques points. En 1898, le voyageur allemand Max Von Oppenheim aurait visité un campement Ghiath à l'extrémité S.-E. du Safa.

Aux premières chaleurs, le séjour du Harrat, du Safa et de la Ruhbé n'est plus possible; les cours d'eau se désséchent, les pâturages disparaissent. Les Ghiath gagnent alors les pentes Est du Djebel (Région de Sali) où il passent l'été.

FRACTIONNEMENT ET COMMANDEMENT.

D'après Oppenheim, les Ghiath n'ont pas de cheikhs supérieurs. Ils forment des clans indépendants et ne se réunissent qu'à l'occasion des guerres ou des fortes razzias.

Des renseignements indiquent cependant les nommés Taleb El Souainy El Rachid et Freiouan Ibn Saoud comme étant des chefs importants (à vérifier).

IMPORTANCE.

Ils compteraient environ 5 à 600 tentes et diposeraient d'un fusil par tente.

D'après les dires des voyageurs, on ne pourrait circuler dans leur région qu'après entente avec eux et accompagné de quelques-uns des leurs.

II.- EL HASSAN

TERRITOIRES.

Mêmes territoires que les Ghiath avec qui ils sont d'ordinaire mélangés.

SUBDIVISIONS.

1.- *El Saker.*
2.- *El Moutek.*
3.- *El Cabour.*
4.- *El Jemla.*
5.- *El Mitcab.*
6.- *El Miraiched.*

COMMANDEMENT.

Le chef suprême de la tribu est le cheikh Assad Ibn Sleija El Moukaddam ; d'après d'autres renseignements Ibn Moutla et Ibn Khoudehr.

IMPORTANCE.

De 4 à 500 tentes, environ 5.000 chameaux et de 4 à 500 chevaux.

NOTA.- Ne pas confondre cette tribu avec les Beni-Hassan de l'Adjloun (Transjordanie).

III.- EL AZAMATE

TERRITOIRES.

Estivent sur les pentes Ouest du Djebel Druze, entre Soueda, Acre, Hèbrane et le Djebel Koleib.

Hivernent au sud du Djebel, entre celui-ci, le Djebel Menassif et le Tell Er Riyatain.

COMMANDEMENT.

Cheikhs Chamieh El Fourakar et Moutheib.

IMPORTANCE.

Environ 300 tentes. Un millier de chameaux.

IV.- EL MASSAIDE

TERRITOIRES.

Même régions que les Azamate avec qui ils sont souvent mélangés.

COMMANDEMENT.

Cheikhs Aouad Ibn Friouan Es Sour et son frère Ghassouan.

IMPORTANCE.

Environ 500 tentes, 1.500 chameaux et 100 chevaux.

V.- EL CHERAFATE

TERRITOIRES.

Mêmes régions que les précédents.

COMMANDEMENT.

Cheikh Mohammed Ibn Breiss.

IMPORTANCE.

Environ 500 tentes.

VI.- EL CHENABLE

Les Chenable ne constituent pas une tribu à proprement parler. Ce sont des pâtres dispersés qui ne possèdent en propre que des chèvres et des ânes, et demeurent dans le Djebel à la garde des troupeaux des Druzes.

On les rencontre sur les pentes Nord du Djebel Koleib et dans le Djebel Abou Tase (Dj. Druze.)

Environ 200 tentes.

VII.- EL SERDIEH

TERRITOIRES.

Ils estivent dans la partie Ouest et Sud-Ouest du Djebel Druze, région d'El Mureije, Salkhad, Samad, Um er Ruman; ils s'approvisionnent à Bosra Eski Cham et poussent parfois jusqu'à Um El Djemal pour faire paître leurs chameaux.

Ils hivernent dans tout le Harrat, jusqu'au Ouadi El Butm (S.-E. de Deraa), Kasr El Azrak (Nord du Ouadi Serhane) et au-delà du Ouadi Radjil (S.-E. du Djebel Druze).

FRACTIONNEMENT.

Ils sont divisés en deux fractions principales :

1.- *El Aoun.* Cheikh : Kleib El Aoun. Environ 200 tentes, 1000 chameaux et 400 chevaux.

2.- *El Knidje.* Cheikh : Mamdouh Ibn Fayez. Environ 200 tentes, 1000 chameaux et 400 chevaux.

IMPORTANCE.

Cette tribu est renommée par sa bravoure. Elle est ennemie des Anézé. Son chef reçut autrefois des Turcs le titre de cheikh du Hauran qui lui conférait le droit de prélever un tribut sur les villages des Hauranites. Elle subit actuellement l'ascendant de ces derniers, notamment des Druzes.

CHAPITRE III

PETITES TRIBUS NOMADES DU HAURAN

Il faut ajouter à l'étude des tribus arabes du Hauran quelques renseignements sur trois petites tribus nomades qui n'ayant pas leur territoire de parcours dans le Hauran même, sont amenées parfois à pénétrer en zone française : Beni-Khaled, Serhane et Aïssa.

I.- BENI-KHALED

Ils sont apparentés aux Beni-Khaled de la région de Homs, mais n'entretiennent pas de rapport avec eux.

TERRITOIRES.

Leurs territoires ne sont pas fixés d'une manière définitive. Avant 1917, ils estivaient sur la bordure Est du Djoulan, aux environs de Cheikh Saad et de Naoua. Ils émigrèrent dans le Sud, en zone anglaise, à la suite de différends avec les Hauranites.

Au début de l'année 1921, leur chef a fait savoir aux autorités françaises qu'ils réintègreraient volontiers notre zone. Les Béni-Khaled ont effectivement estivé cette année-là dans la région Deraa-Remta-Irbid.

Ils hivernent au Nord de Ouadi Serhane (Asrak). Quelques-uns de leurs éléments se mêlent aux Beni-Hassan (tribu importante de l'Adjloun) au S.-E. du Harrat.

COMMANDEMENT.

Cheikh Mansour El Cadi, personnage qui semble sincèrement francophile.

IMPORTANCE.

5 à 600 tentes, environ 7.000 chameaux,

II.- SERHANE

Suivent les Beni-Khaled dans leur transhumance. D'après Burckhardt, les Serhane auraient été autrefois les véritables maîtres

du Hauran. Ils furent vaincus et repoussés jusqu'au Djauf par les Serdieh (voir chap. précédent). Ils se sont alliés depuis avec la puisante tribu des Beni-Sakhr de l'Adjloun.

TERRITOIRES.

Sensiblement les mêmes que les Beni-Khaled.

FRACTIONNEMENT.

D'après Burckhardt ils comprendraient plusieurs subdivisions: *Ibn Ramle, Ibn Rafae, Ibn El Baïli* et *Hebeili.*

COMMANDEMENT.

Cheikhs : Mohammed Chabib El Kheiber, Ibn Rafae, Ibn Baïli.

IMPORTANCE.

Environ 500 tentes, 7000 chameaux.

III.- EL AISSA

Suivent les deux tribus précédentes. Quelques auteurs les englobent parmi les Djebeliyah. Comme les Serhane ils se sont alliés aux Beni Sakhr de l'Adjloun.

COMMANDEMENT.

Chefs : Badr Ibn Madi, Aouad Ibn Madi.

IMPORTANCE.

Environ 150 tentes, 1.000 chameaux.

CHAPITRE IV

TRIBUS DE L'ADJLOUN
(Zone anglaise)

Il convient de compléter cette étude par l'indication des tribus qui, bien que relevant des territoires de mandat britannique, peuvent exercer une influence sur les tribus de la zone française. Telles sont les tribus de l'Adjloun, région vallonnée qui prolonge le Djoulan au Sud et appartient au même système géographique que le Hauran. Les principales de ces tribus sont : les Beni-Hassan, les Beni-Sakhr et les tribus du Ghor (nom donné à la dépression du Jourdain).

I. BENI - HASSAN

TERRITOIRES.

Les Beni-Hassan sont des nomades qui estivent dans la région comprise entre Er Remta (12 Kms S.-O. de Deraa) au N., la voie ferrée du Hedjaz à l'Est, le parallèle de Jerache (45 Kms de Deraa) à l'Ouest, le Ouadi El Hammam au Sud. Ils hivernent au Sud du Harrat (S.-E. du Djébel Druze) et au N.-E. du Ouadi Serhane.

FRACTIONNEMENT.

6 fractions importantes :

1.- *El Sioud.* Cheikh : Hamdan El Rahouan.

2.- *Deifallah.* Cheikhs : Deifallah Doughmi Es Smeir et Chanouane Doughmi Es Smeir.

3.- *El Harhache.* Cheikh : Mohammed Eitan El Harnache.

4.- *El Khazaile.* Cheikh : Mkazi Akhou Rcheid.

5.- *El Khaoualda.* Cheikh : Hussein El Ali El Ibrahim.

6.- *El Callab.* Cheikh : Marsouk Ibn Callab.

COMMANDEMENT.

Deux chefs suprêmes : cheikh Chebheb Hamad Ez Ziou di et cheikh Deifallah Doughmi Es Smeir.

IMPORTANCE.

De 3 à 4.000 tentes, 20.000 cheveaux.

II.- BENI-SAKHR

TERRITOIRES.

Ces nomades estivent dans la région comprise entre la voie ferrée du Hedjaz (entre Kissir et Kalaat Ed Dabaa), le cours du Roueidi Rumeile, celui du Ouadi El Hammam et Medeba (région d'Amman).

Ils hivernent à l'Est de la voie ferrée du Hedjaz, au S.-O. du Harrat. Quelques-unes de leurs fractions se rendent dans le Djébel Zumlé, au Sud de Deraa, où elles font paître les troupeaux des Hauranites.

FRACTIONNEMENT.

4 fractions principales :
1.- *El Fayez*. Chef : Miskal Pacha El Fayez.
2.- *El Zeben*. Chefs : Mufleh El Keman, Hattal Ibn Zeben, Khalat El Mour, Turki Ibn Haidar.
3.- *El Jbour*. Chef : Moutih Ibn Zheir.
4.- *El Kreitchane*. Chef : Hadice El Kreitchi.

COMMANDEMENT.

Leur chef suprême est Miskal Pacha El Fayez qui réside parfois à Amman.

IMPORTANCE.

Environ 2.500 tentes, 15.000 chameaux.
Les Beni-Sakhr tiennent le chemin de fer du Hedjaz dans la région de Amman.

III.- TRIBUS DU GHOR

Entre le Lac Tibériade et la Mer Morte, sur les rives occidentale et orientale du Jourdain, nomadisent un certain nombre de petites tribus que les Arabes appellent : tribus du Ghor.

Hnadi. (Rive Est du Jourdain, caza de Tibériade). Cheikh : Aquil Ibn Quoueitine El Hassi. Environ 120 tentes.

Soukhour El Ghor. (Rive Est du Jourdain, au Sud des premiers). Cheikh : Ibn Radja Soleiman. Environ 250 tentes.

—

El Bachatouah. (Rive Ouest du Jourdain, environ de Beisan). Cheikh : Soleiman El Bikhar. Une centaine de tentes.

—

El Chouaimat. (Rive Ouest du Jourdain, environ de Beisan). Cheikh : Soleiman El Chouaimat. Une centaine de tentes.

—

El Gazaoueih. (Même région). Emir Béchir El Hassan. Environ 500 tentes.

—

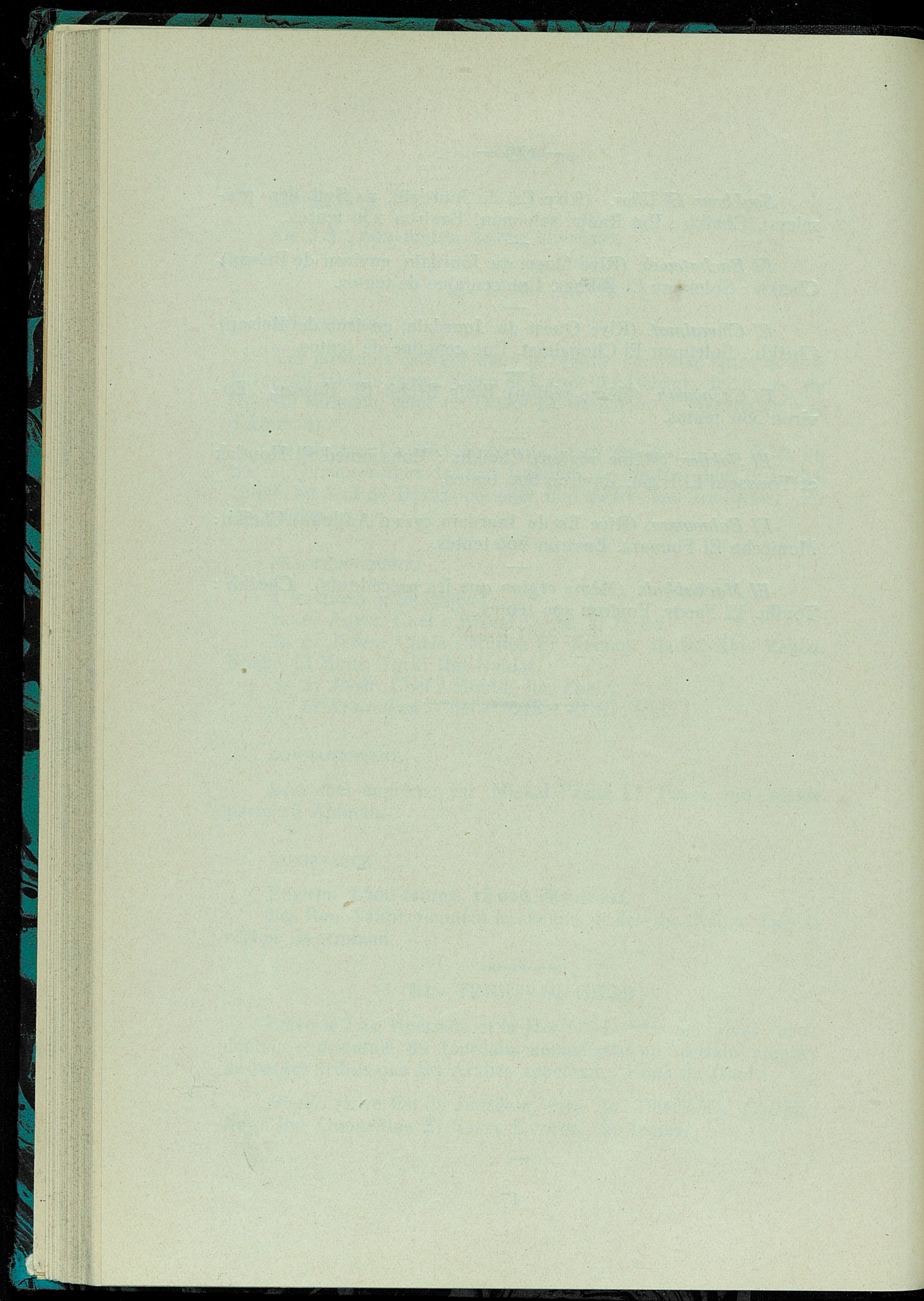
El Sakher. (Même région). Cheikhs : Mohammed El Moutlak et Youssouf El Irsan. Environ 600 tentes,

—

El Balaounan. (Rive Est du Jourdain, caza d'Adjloun). Cheikh : Mouièche El Fouqara. Environ 500 tentes.

—

El Machabkah. (Même région que les précédents). Cheikh : Touffic El Faour. Environ 400 tentes.



Annexes

ANNEXE N° 1.

MODÈLE DE FICHE A REMPLIR POUR CHAQUE TRIBU

I.- *Nom de la tribu.*

Appellations diverses données par les Arabes, par les sédentaires ; leur origine ou leur racine.

II.- *Origine - Historique.*

Légendes, traditions, faits.

III.- *Mode d'existence.*

Nomade à grands parcours, mi-nomade ou sédentaire.

IV.- *Zone habituelle d'estivage.*

Description géographique, limites.
Situation économique et agricole.
Conditions d'admission des nomades dans la zone cultivée.
Conduite pendant l'estivage, relations avec les sédentaires.
Eléments qui s'adonnent à la culture, cultures pratiquées.
Marchés d'approvisionnement des nomades et de vente de leurs produits. Importance des transactions effectuées.

V.- *Zone habituelle d'hivernage.*

Description géographique, limites.
Importance des pâturages, ressources en eau.
Conduite pendant l'hivernage.

VI.- *Itinéraire de transhumance.*

Direction générale.
Repères. Points d'eau ; leur régime de fréquentation.
Conditions dans lesquelles s'effectuent les déplacements.
Date des migrations.
Influence des évènements.

VII.- *Fractionnement.*

Noms des fractions et des cheikhs. Importance. Homogénéité.

VIII.- *Commandement.*

Le cheikh. Nom, âge approximatif, caractère, famille, généalogie, relations de parenté avec d'autres cheikh connus, fortune, propriétés personnelles, garde personnelle, etc.

Autorité dans la tribu. Successeur présumé. Personnages susceptibles de lui porter ombrage. Candidats éventuels à la dignité de Cheikh.

Attitude vis-à-vis des autorités ; indications historiques.

Le cheikh fréquente-t-il les villes ? Y a-t-il des relations, des amis, un intendant, des intérêts ?

IX.- *Importance.*

Nombre de tentes.

Nombre de combattants (cavaliers, fantassins, méharistes) ; armement.

Troupeaux : nombre approximatif des chameaux, des chevaux, des moutons.

Propriétés : villages, terrains, etc.. ; préciser leur emplacement.

Impôts payés par la tribu. A quelle autorité ?

Impôts prélevés par la tribu : tribus ou villages payant le droit de Khouat; montant de celui-ci.

X.- *Possibilités de sédentarisation.*

Eléments susceptibles de se sédentariser. Zone où pourrait s'effectuer la sédentarisation. Conditions à réaliser. Encouragements à donner.

XI.- *Situation politique.*

Opinion des Arabes sur l'esprit de la tribu et observations des officiers à ce sujet.

Degré d'homogénéité de la tribu.

Tribus alliées ou amies.

Tribus satellites. Degré de dépendance.

Tribus protectrices.

Tribus hostiles. Causes de l'inimitié, date, razzias effectuées ou subies, rencontres au cours desquelles le sang a été versé.

Relations avec les tribus. Le paiement de l'impôt est-il aisé ou donne-t-il lieu à des incidents ?

XII.- *Croquis.*

Croquis schématiques des emplacements successifs de la tribu et de ses itinéraires de transhumance.

ANNEXE N° II

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TRIBUS ARABES DE SYRIE

NOM DE LA TRIBU	NOM DES CHEFS	SUBDIVISIONS PRINCIPALES	ZONE D'ESTIVAGE	ZONE D'HIVERNAGE	IMPORTANCE (tentes ou familles)	PAGES
ABDALLAH	Abdallah Mohammed Ibn Medjeid	4 fractions	Hauran	Hamad	250	106
ABOU-ASSAF	Refred El Khalil El Aradj		Sédentaires - sur le Haut Belikh de Tell Hamman à Tell Abiad		400	45
ACHAGEA	Farhan Ibn Meejel	El Khleifat El Balais El Bdour El Mahyoub	Région de Damas	Hamad	500	105
ADOUAN	Mohammed Ali Onoss Hussein El Khanzal		Entre Vérancheir et le Nahr Belikh		500	29
AFADLÉ	Hammoud Ibn Dib El Hadjou Houedi Chillach Khalaf El Kanaan	El Bariatch Moussa El Daher El Chibl	Sédentaires : rive gauche Euphrate en aval confluent du Nahr Belikh. rive gauche du Belikh, du confluent à Tell Hammam. rive droite du Belikh.		500 700 300	44
AISSA	Badr Ibn Madi Aouad Ibn Madi		Bordure Est du Djoulan	N. du Ouadi Serhane	150	126
AMARAT (Syrie)	Fahed Dghaim Ibn Hazzal Djezzaa Ibn Mejlad Mohammed Turki Ibn Mejlad	El Djébel El Dahamcheh	Entre Soukhné et Sélmiéh	Ouadi Hauran	3 000	95
AMARAT (Irak)	Fahed Abdel Mahsen Ibn Hazzal	El Djébel Dahamcheh	Vallée de l'Euphrate (Irak)	Région Ouest de Hit	6.000	49
ANEZÉ (Alep)	Moudjehem Ibn Mouhid Mezoued Ibn Gaichica Berges Ibn H'deib Bechir Ibn Merched	Fedaan Khorsa Sbaa-Ebédé Sbaa-Gmossa	Voir à chacune des fractions			58

ANEZÉ (Djézireh)	Hatchem Bey Ibn Mouhid		Djézireh		300	47
AZAMATE	Chamieh El Fourakar Moutheib		Pentes Ouest du Djébel Druze	Région au Sud du Djébel	300	123
BACHATOUAH (Ghor)	Soleiman El Bikhar		Rive Ouest du Jourdain environ de Beisan		100	129
BALAOUNAN (Ghor)	Mouièche El Fouqara		rive Est du Joudain caza d'Adjloun		500	129
BEGGARA	Bader Abdallah Assad El Bechir Ghanem El Mohammed Moulla Ali Issa Sleiman	Abed Obeid Sultan Hamad	Sédentaires : rive gauche de l'Euphrate entre Tell Hmeida et Bessire. Nomades : entre Djébel Abdul Aziz et Haut Khabour.		3.000	41
BENI-HASSAN (Adiloun)	Chebheb Hamad Ez Zioudi Deifallah Doughmi Es Sneir	6 fractions	Adjloun	Sud du Djébel Druze	3.000	127
BENI-KHALED (Hauran)	Mansour El Cadi		Bordure E. du Djoulan	N. du Ouadi Serhane	500	125
BENI-KHALED (Homs)	Abdul Kérim Pacha Mahmoud Abdel Kader	13 fractions	Entre Homs et Hama	Hamad (S. de Palmyre)	500	82
BENI-KHATTIB	Jumaa Ibn Hassan Agha		Région de Vérancheir		150	29
BENI-SAKHR	Miskal Pacha El Fayez	4 frections	Adjloun	S. du Djébel Druze	2.500	128
BOU CHAABAN	Houedi Chillach Refred El Khalil El Aradj Saouan Ibn Aliou Mohammed El Faradj Nasri	Afadlé Abou-Assaf Sabkha Oueldé	Sédentaires Voir à chacune des fractions			44
BOU HASSAN (Haddidyine)	Abd El Ferhan		Région de Sélimieh	Rég. de Palmyre-Soukh-(né	800	72
BOU KHAMIS	Cheikh Ali Hussein El Rachid	8 fractions	Membidj Meskene	Djebel Bechri	1.500	67
CHAABAN	Ahmed Hadj Moham. El Chaabani Ahmed Youssef Agha		Entre Vérancheir et le Djébel AbdulAziz		100	29
CHAMATTAH	*Voir*	*à*	*Chaabani*		25450	

NOM DE LA TRIBU	NOM DES CHEFS	SUBDIVISIONS PRINCIPALES	ZONE D'ESTIVAGF	ZONE D'HIVERNAGE	IMPORTANCE (tentes ou (familles	PAGES
CHAMMAR	Mechaal Ibn Farès Moslat Abdel Mahsen Mohammed Ibn Abdel Kérim	El Khassa ou Khorsa El Thabet El Feddajha El Ahmoud	Région S. de Nissibin	Vallée du Khabour, Djébel Abdul Aziz	2.500	21
CHARABYINE	Said El Obeid		Cours supérieur du Khabour		300	30
CHENABLE			Djébel Druze		200	124
CHERAFATE	Mohammed Ibn Breiss		Pentes O. du Dj Druze	S. du Djébel Druze	500	123
CHOUAIMAT (Ghor)	Soleiman El Chouaimat		Rive O. du Jourdain, environs de Beisan-Cheikh		100	129
DJEBBOUR	Moslat Pacha	Djebbour Hayakel » Maamirah » Bou Khattab	Vallée du Khabour	Djébel Abdul Aziz	1.000 400 500	31
DJEBELIYAH		Ghiath Hassan Azamate Massaide Cherafate Chenable Serdieh	Voir à chacune des fractions			121
DJEISS	Hussein El Saleh Ibn Ottman Mohammed Bey Ibn Chadjar Hussein El Ghallab Ibn Hindi Abdallah Ibn Bineya Ibn Ali Omar Omar El Houlou	Sialeh Beni Mohammed Beni Youssef Djemeileh Obadah Tammah Beni Assad	Région de Harran	Djébel Abdul Aziz	2.500	27
DJOUMLAN (Haddidyine)	Abd El Djebbar		Région de Sélimiéh	Rég. Palmyre-Soukhné	300	70

25450

33750

FADEL	Mahmoud El Faour	El Fadel El Haouadja El Bahatra El Adjarama	S'dentaires : Djoulan		3.000	112
FADEL (tribus alliées)	*Voir tableau spécial*					114
FAOUARA	Mohammed El Chebli Sfoug El Efnan	9 fractions	Environs de Homs	Hamad	300	85
FEDAAN	Moudjehem Ibn Mouhid	Ould Menia Ould Ferif	Entre Rakka et Alep	Djébel Bechri	3.000	59
GAZAOUEIH (Ghor)	Béchir El Kassan		Rive O du Jourdain, environs de Beisan		500	129
GAIAR	Négib Elias		Région de Bab	Djébel Bechri	300	73
GHIATH	Taleb El Souainy El Rachid (?) Freiouan Ibn Saoud (?)		Pentes Est du Djébel Druze, région de Sali	Harrat, N.-E. et E. du Djébel Druze	500	121
HADDIDYINE	Naouaf Ibn Saleh Soufouk El Rhadjo	Gouma Ghanatsch	Sud Alep Bab Membidj	Région de Palmyre-Soukhné	2.000 900	70
HADDIDYINE (Djézireh)	Mohammed Békir Agha		Severek	Ras El Ain	300	29
HASSAN	Assad Ibn Sleiga El Moukaddam Ibn Moutla Ibn Khoudehr	6 fractions	Pentes Est du Djébel Druze	Harrat à l'E du Djébel Druze	500	122
HASSÉNÉ	Fendhi Ibn Melhem Trad Ibn Melhem	7 fractions	Région de Homs	Hamad ou environs de Palmyre	250	91
HEIB	Ached El Milli		Lac Djebboul	Djébel Béchri	300	74
HNADI (Ghor)	Aquil Ibn Quoueitine El Hassi		Rive Est du Jourdain, caza de Tibériade		120	128
KHORSA	Mezoued Ibn Gaichich	Dana Khreis Dana Kahel	Région de Rakka	Entre Sabkha et le Nahr Khabour	3 000	61
LEHES	Achaq El Selloum	3 fractions	Suivent les déplacement des Maoualis		200	79
					48920	

Nom de la Tribu	Nom des Chefs	Subdivisions principales	Zone d'Estivage	Zone d'Hivernage	Importance (tentes ou familles)	Pages
Maamre	Ali Selman Ali Soltan		Cours supérieur du Khabour		L8920 500	30
Machabkah (Ghor)	Toufik El Faour		Rive Est du Jourdain. Caza d'Adjloun		400	129
Maouali	Ibrahim Pacha Farès El Attour	Maouali Chemalyine	Caza de Maaret El Naaman	Hamad (entre Palmyre et Deir)	500	75
	Abdul Kérim Chayech	Maouali Goblyine			200	
Massaide	Aouad Ibn Friouan Es Sour Ghassouan Ibn Friouan Es Sour		Pentes O. du Djébel Druze	Sud du Djébel Druze	500	123
Naim (Djézireh)	Mohammed Ihn Cheikh Djasser		Région de Tell Abiad		300	29
Naim (Djoulan)	Barakat Tahan Abdallah Tahan Saleh Tahan	11 fractions	Djoulan		1.000	115
Naim (Homs)	Ahmed El Sayed Sfouk El Hussein Metchgal Bachan		Région de Homs	Région de Palmyre	350	87
Naim (alliés des Haddidyine)	Cheikh Hamed El Seied		Environs d'Abou-Douhour	Palmyre-Soukhné	150	73
Ogueidat (Djézireh)	Turki El Ali Nedjres Djeddan El Hiffel Farès El Sayah Mechref Dendal	Abou Seraya Bou Khabour Bkeyer Bou Kamel Thoulth ou Soultz Bou Kémal	Sédentaires : val'ée de l'Euphrate entre Tibni et Abou Kémal		4.000	34
Ogueidat (Homs)	Assad El Ghati Issa El Hussein	5 fractions	Région de Homs	S.-E. de Homs	700	89
					57520	

Ogueidat El Ghouta	Mohammed El Djassem	6 fractions	N.-E. et E. de Damas		faible	110
Omour (Homs-Damas)	Khalaf Ibn Aiache Nair Khalaf El Attrache	Njad Bdour Maarche	N. et N.-E. de Damas	Environs de Palmyre	200	109
Omour El Figaise	Ibn El Hurr		Suivent les déplacements des Maouali		100	79
Ouahab	Hassan El Hammaleh		Bab-Membidj	Djébel Bechri	200	73
Ouelde (Alep)	Abdel Kérim El Hadj Hassan Jamil Ibn Aissa		Sédentaires : région de Hamidleh, région de Bab-Membidj			68
Ouelde (Euphrate)	Mohammed El Faradj Nasri	12 fractions	Sédentaires sur les rives de l'Euphrate entre Rakka et Chemseddin		2.000	45
Ould Ali	Moussaief El Had El Challoute		Caza de Bab	Djébel Bechri	300	73
Ould Ali (Tayar)	Sultan Tayar		Région de Homs	Hamad	100	94
Ould Ali (Damas)	Réchid Ibn Smeir	10 fractions	Djoulan et rég. Damas	Hamad	1.000	107
Rouallah	Noury Chaalan	El Gaaga El Freja El Degham El Maraa El Kaouakbé	Région de Damas Djoulan Hauran	Hamad, Ouadi Hauran et Ouadi Serhane	4.000	100
Sabkha	Cheikh Soan Ibn Aliou	Abou Sabaa Bou Ahmed Bou Debbech	Sédentaires et mi-nomades - village de Sabkha et vallée de l'Euphrate entre Tibni et Rakka			45
Sakher (Ghor)	Mohammed El Moutlak Youssouf El Irsan		Rive O. du Jourdain, environs de Beisan		600	129
Samateh	Fils de Hamdan Saleh Ibn Malaoui		Suivent les déplacements des Maouali		400	79
Saoualmé	Fayal Ibn Jandal Sayah Ibn Jandal	El Hleibé El Farahda El Melhak	Région de Damas, Hamad		300	105
Sbaa-Ébédé	Berges Ibn H'deib	10 fractions	Nord de Sélimiéh	N.-O. du Ouadi-Hauran	3.000	65
Sbaa-Gmossa	Béchir Ibn Merched	5 fractions	Sud de Sélimieh	N.-O. du Ouadi-Hauran	2.000	65

NOM DE LA TRIBU	NOM DES CHEFS	SUBDIVISIONS PRINCIPALES	ZONE D'ESTIVAGF	ZONE D'HIVERNAGE	IMPORTANCE (tentes ou (familles	PAGES
SERDIEH	Kleib El Aoun Mamdouh Ibn Fayez	El Aoun El Knidje	Partie O. et S.-O. du Djebel Druze	Harrat	64720 400	124
SERHANE	Mohammed Chahib El Kheiber		Bordure E. du Djoulan	N. du Ouadi Serhane	500	125
SLOUT	Talal Ahmed Ghossein	Slout Béni-Amer	Semi-nomades du Ledja		1.500	120
SOUKHOUR EL GHOR	Ibn Radja Soleiman		Rive Est du Jourdain			129
TAI	Mohammed El Taï	El Rashid El Jaoudad Béni-Saba Abou Asi Halâimah Harb Assaf	Région Sud, Sud-Est de Nissibin		500	26
TURKI	Mohammed El Ali	Turki Karachine	Environs de Hama	Djébel El Hass	100 100	78
ZOUBEID		*Voir à Djebeliyah*			67820	

ANNEXE N° III

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES TRIBUS ARABES DE SYRIE

ANNEXE N° IV

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE CHEFS (1)

(1) On a indiqué en italiques, après le nom du chef, la tribu principale à laquelle il se rattache.

ERRATA

Page 17, dernière ligne, au lieu de *Genthner*, lire *Geuthner*.

P. 24, 7 lignes avant la fin, supprimer le point et virgule et le reporter à la ligne suivante, après *Djebel Abdul Aziz*.

P. 31, dernière ligne du paragraphe *Origines*, au lieu de *Moussoul*, lire *Mossoul*.

Même page, ligne 8 du paragraphe *Commandement*, au lieu de *état*, lire *était*.

Même page, ligne 10 du même paragraphe, au lieu de *suité de opérations*, lire *suite des opérations*.

P. 37, paragraphe 6 (Bou-Kémal), ligne 9, au lieu de *Bou-Kamel*, lire *Bou-Kémal*.

P. 42, 5 lignes avant la fin, au lieu de *Beggara du Djebe*, lire *Beggara du Djebel*.

P. 46, ligne 5, lire *ont conservé des attaches*.

P. 49, 5 lignes avant la fin, après le mot *Anglais*, supprimer le point et mettre deux points ; au lieu de *Mohsen*, lire *Mahsen*.

P. 50, ligne 1, après *se retira* ajouter *alors*.

Même page, 4 lignes avant la fin, au lieu de *Nejlad*, lire *Mejlad*.

P. 51, ligne 5, même correction.

P. 55, ligne 12, au lieu de *commencèrent*, lire *amorcèrent*.

P. 56, dans l'énumération *Dana Moslem*, après *Rouallah* ajouter *Hasséné*.

P. 65, ligne 7 du paragraphe *Commandement*, supprimer *quelques*.

P. 66, ligne 6 du paragraphe *Commandement*, au lieu de *père*, lire *frère*.

P. 76, dernière ligne du paragraphe *Territoires*, au lieu de *Abd El Kernie*, lire *Abdul Kérim*.

P. 92, ligne 14 du paragraphe *Fractionnement*, au lieu de *Aoud Ibn Jalaoud*, lire *Aouad Ibn Jalaoud*.

P. 98, ligne 36, au lieu de *familles*, lire *famille*.

P. 99, ligne 17, au lieu de *seront*, lire *sont*.

P. 107, ligne 14 du paragraphe *Territoires*, au lieu de *contourant*, lire *contournant*.

P. 118, ligne 18, lire : ...postes dont *on* voit les ruines...

TABLE DES MATIÈRES

